

*La république tunisienne*  
*Ministère du tourisme et de l'artisanat*

*Projet annuel de performance de la  
mission du tourisme et de l'artisanat*

*Au titre l'année 2021*

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

# Sommaire

<b>Chapitre 1 : Présentation générale de la mission du tourisme et de l'artisanat</b>	
<b>1</b>	<b>Présentation de la stratégie du secteur et de la mission</b>
<b>2</b>	<b>Présentation des programmes de la mission</b>
<b>3</b>	<b>Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission</b>
<b>4</b>	<b>Le budget et la programmation des dépenses de la mission à moyen terme</b>
<b>Chapitre 2 : Présentation des programmes de la mission</b>	
	<b>I. Programme tourisme et artisanat</b>
<b>1</b>	<b>Présentation du programme et de sa stratégie</b>
<b>2</b>	<b>Objectifs et indicateurs de performance du programme</b>
<b>3</b>	<b>Dépenses du programme</b>
	<b>Annexes</b>
<b>4</b>	<b>Fiches indicateurs de performance du programme</b>
<b>5</b>	<b>Fiches opérateurs intervenants dans le programme</b>
	<b>II. Programme pilotage et appui</b>
<b>1</b>	<b>Présentation du programme et de sa stratégie</b>
<b>2</b>	<b>Objectifs et indicateurs de performance du programme</b>
<b>3</b>	<b>Dépenses du programme</b>
	<b>Annexes</b>
<b>4</b>	<b>Fiches indicateurs de performance du programme</b>

## ***Introduction générale***

La Tunisie s'est engagée dans l'introduction d'une profonde réforme sur le système des finances publiques qui vise le renforcement des règles de la bonne gouvernance et l'utilisation optimale des ressources de l'Etat sur la base des orientations et des priorités prédéfinies, en outre dans la mise en place d'une activité publique basée sur la performance et la rentabilité d'une part, et sur la transparence et la responsabilité d'autre part. Dans ce cadre, en 2004, le projet de modernisation de la gestion du budget de l'Etat a été lancé avec la révision de la loi organique du budget, sur la base duquel le législateur a permis l'affectation des crédits du budget de l'Etat par «missions», «programmes» et «activités». Une approche progressive a été adoptée pour instaurer ce nouveau mode de gestion du budget de l'Etat, un ensemble des ministères pilotes ont expérimenté ce mode qui a exigé de préparer et de présenter le budget par objectifs en parallèle avec le budget classique.

Dans ce cadre, et suite à l'adhésion du ministère du tourisme à l'ensemble des ministères pilotes de la troisième vague inscrits au système de gestion du budget par objectifs à partir de 2014; le ministère du tourisme depuis 2014, a présenté son «projet annuel de performance» dans le cadre du budget par objectifs (avant la fusion du secteur de l'artisanat au ministère en début 2015).

En effet, la mission du tourisme et de l'artisanat, dans le cadre de l'élaboration du budget par objectifs, a présenté six (06) projets annuels de performance pour les années 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Le ministère poursuit ses efforts pour la septième année consécutive pour instaurer cette expérience pilote à travers la présentation du projet annuel de performance pour l'année 2021 qui est considérée comme une année importante et exceptionnelle. En plus d'être la septième année d'expérimentation effective du système de gestion du budget par objectifs<sup>1</sup>, c'est la deuxième année de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi organique du budget qui se poursuit et par conséquent le rythme de mise

---

<sup>1</sup>En application des dispositions de la circulaire du chef du gouvernement n° 12 du 18 avril 2013 relative à la préparation du projet de budget de l'Etat pour l'année 2014 et à l'élaboration du cadre de performance des politiques publiques

en oeuvre du système de la gestion du budget par objectifs va s'accélérer, en plus du lancement des premières étapes de la mise en place du système du contrôle hiérarchisé<sup>2</sup> et la poursuite de la préparation de la programmation annuelle des dépenses<sup>3</sup> qui a été initiée au cours de l'année 2016, après le lancement du ministère du tourisme et de l'artisanat dans l'expérimentation effective du système de la gestion du budget par objectifs.

Au cours de l'année 2021, le ministère veillera à mieux maîtriser les modalités de préparation du cadre des dépenses à moyen terme, et le déploiement optimal des outils modernes de gestion budgétaire (conclure des contrats de performance à moyen terme) et des nouveaux outils de pilotage des programmes (la charte de gestion) ainsi que le déploiement optimal des systèmes de performance (SI) après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique du budget.

L'unité de gestion du budget par objectifs travaillera sur la valorisation et la capitalisation de l'expérience acquise par le ministère en matière des outils de programmation pluriannuelle. En outre, elle va travailler sur l'enrichissement et le développement de son expérimentation pilote dans le domaine d'instauration du nouveau système de gestion, plus précisément après la finalisation des **travaux de la déclinaison opérationnelle des programmes** et la révision de la **déclinaison de la performance** du programme opérationnel "**tourisme et artisanat**" au cours de cette année ainsi que la révision exhaustive de toute la chaîne des responsabilités à la lumière du plan de réforme sectorielle du tourisme et de l'artisanat d'ici 2020.

## **Aperçu général sur la situation du secteur du tourisme et de l'artisanat en 2020 à l'issue de propagation de corona virus**

---

<sup>2</sup>Arrêté du chef du gouvernement du 7 avril 2014, portant fixation des conditions et modalités du contrôle hiérarchisé exercé par les contrôleurs des dépenses publiques au niveau des ministères expérimentateurs de la gestion budgétaire par objectifs.

<sup>3</sup>Arrêté du chef de gouvernement du 25 novembre 2013, portant les modalités de programmation annuelle des dépenses et de visa pour les ministères expérimentateurs de la réforme budgétaire par objectifs.

Le secteur du tourisme et de l'artisanat en Tunisie est considéré comme l'un des secteurs économiques stratégiques et un affluent majeur du développement du pays, compte tenu de sa position dans l'économie nationale et de son rôle important dans la promotion d'un développement global et d'une participation effective dans de nombreux autres secteurs et activités économiques . Il est considéré comme un moteur pour le reste des secteurs liés à son activité, tels que les secteurs du transport, de l'agriculture, des industries alimentaires, de la santé, de l'énergie, des travaux publics, des institutions financières, du commerce, des industries manufacturières, des métiers et de l'artisanat, etc.

Sur cette base, l'activité touristique contribue à environ 14% du PIB (soit environ 16 milliards de dinars en 2019), ce qui contribue à couvrir 21%, du déficit de la balance commerciale, et fournit également environ 400 mille emplois directs et indirects (environ 12% de la main-d'œuvre du pays). Ce secteur fournit des recettes importantes en devises, estimées à environ 9 milliards de dinars au cours de l'année 2019.

L'activité de l'artisanat contribue également à environ 4% du produit intérieur brut et 2% du total des exportations tunisiennes, et elle emploie plus de 350 mille artisans répartis sur 76 activités. L'investissement dans ce domaine a été estimé à 6 mille projets annuellement, soit 18 Md.

Alors que l'activité touristique a réalisé des indicateurs positifs au cours de l'année 2019 et des signes encourageants jusqu'en février 2020, or le nombre d'arrivées a atteint 1055403 touristes, soit une évolution estimée à 10%, ainsi que les recettes touristiques en devises ont atteint 723,4 Md, soit une augmentation de 28% par rapport à la même période de l'année 2019, Toutefois, la crise dont le monde a été témoin en raison des répercussions de la propagation de coronavirus émergent, a conduit 96% des pays du monde à prendre l'initiative d'appliquer des restrictions de voyage pendant la période comprise entre janvier et mars 2020 dans le cadre de leurs efforts pour éliminer cette épidémie.

En outre, 90 pays ont fermé leurs frontières aux voyageurs, totalement ou partiellement, tandis que 44 pays ont adopté la situation sanitaire du pays d'origine pour faciliter ses vols internationaux.

Selon le rapport de l'organisation mondiale du tourisme, le secteur du tourisme est l'un des secteurs les plus touchés par l'épidémie de coronavirus émergent, car les répercussions de cette épidémie à touché à la fois l'offre et la demande du voyage qui

font face à des perturbations sans précédent au vu du ralentissement économique mondial et des tensions géopolitiques, sociales et commerciales, en plus l'enregistrement des résultats mitigés sur les principaux marchés exportateurs des touristes. L'organisation mondiale du tourisme estime les pertes en termes des dépenses touristiques internationales (recettes du tourisme international) entre 30 et 50 milliards de dollars américains.

À la lumière de ces changements mondiaux, l'activité touristique en Tunisie et toutes les activités connexes telles que les hôtels, les restaurants, les agences des voyages et le transport terrestre et maritime, à partir de mars 2020, font face à une crise sans précédent dans son histoire, un arrêt complet ayant été enregistré pour les touristes venant dans notre pays, à partir de la deuxième décennie du mois de mars, soit une baisse de 100% pour tous les marchés touristiques. Se basant sur le taux de croissance enregistré en matière des recettes touristiques pendant les mois de janvier et février 2020, les recettes totales pour l'année 2020 sont estimées à 7,2 milliards de dinars, soit des pertes prévues à environ 6 milliards de dinars.

Dans le même contexte, le déclin du secteur du tourisme a continué d'une manière sans précédent jusqu'à la fin du 20 juin 2020, après avoir enregistré des résultats positifs au cours des mois de janvier et février (+ 9,8% au niveau du nombre des arrivées et 27,6% des recettes touristiques)

Les résultats négatifs enregistrés actuellement et présentés ci-dessous sont considérés comme les plus pires de l'histoire du secteur touristique tunisien:

<b>Indicateur touristique</b>	<b>Unité</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Ecart</b>
<b>Recettes touristiques</b>	<b>Million dinar</b>	1.901,2	1.070,8	-43,7
	<b>Million Euro</b>	556,9	339,3	-39,1
	<b>Million Dollar</b>	629,2	373,5	-40,7
<b>Nombre des nuitées passées</b>		7.797.518	2.300.852	-70,5
<b>Nombre des arrivées</b>		3.425.925	1.305.916	-61,9

Le nombre des nuitées passées par les résidents jusqu'au 10 juin de l'année en cours a diminué de 70,5% pour passer de 1774,971 nuits passées en 2019 à moins de la moitié (681600) nuits pendant la même période en 2020, soit une diminution de 1093371 nuits passées.

Le nombre des arrivées à l'hôtel, à son tour, a diminué jusqu'au 10 juin 2020 de 61,6%.

En outre l'activité de l'artisanat, et depuis l'entrée en vigueur des mesures du confinement général, traverse une crise due à l'arrêt de l'approvisionnement en matières premières et de la production, ainsi que de la promotion au niveau du marché intérieur et d'exportation, ce qui a fait que nombreux travailleurs dans le secteur sont menacés de faillite et de disparition.

Depuis le début de la crise, et afin de faire face aux répercussions des dommages résultant de la propagation de l'épidémie de Coronavirus, le gouvernement a pris un ensemble des mesures à caractère social, financier et fiscal au profit du secteur, dont on note:

- Décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-3 du 14 avril 2020, portant détermination des mesures sociales exceptionnelles et provisoires pour l'accompagnement de certaines catégories de travailleurs indépendants lésés par les répercussions engendrées par la mise en oeuvre des mesures de mise en confinement total pour la prévention de la propagation du coronavirus "covid19".
- Décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-4 du 14 avril 2020, édictant des mesures sociales exceptionnelles et provisoires pour l'accompagnement des entreprises et la protection de leurs salaires lésés par les répercussions de la mise en oeuvre des mesures de mise en confinement total pour la prévention de la propagation du coronavirus "covid19".
- Décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020, prescrivant des mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions de la propagation du coronavirus « Covid-19 ».
- Circulaire du gouverneur de la banque centrale de Tunisie aux banques et institutions financières n° 6 de 2020 (Report du remboursement des échéances des prêts du 1er mars à la fin septembre 2020)

Par ailleurs, un ensemble des mesures exceptionnelles ont été prises au profit de l'ensemble du secteur dans le cadre du conseil ministériel réstreint du 30 avril 2020, à savoir:

- Placement d'un montant de 100 millions de dinars du mécanisme de garantie des prêts bancaires créés par un décret-loi n° 6 de 2020 pour garantir les prêts accordés par les banques au profit des établissements touchés par les répercussions de la propagation du coronavirus après avoir élargi leur périmètre pour inclure des prêts d'un montant total de 1500 millions de dinars au titre de

l'octroi des nouveaux prêts exceptionnels dans la limite de 500 millions de dinars au profit des établissements et des professionnels actifs dans le secteur du tourisme et de l'artisanat , y compris les entreprises de gestion touristique, afin de financer les besoins de gestion et d'exploitation, notamment les salaires. Ceux qui bénéficient de ce mécanisme doivent enregistrer une baisse de leur chiffre d'affaire au cours du mois de mars 2020 d'au moins 25% par rapport à la même période de l'année 2019 ou bien une diminution au mois d'avril 2020 d'au moins 40% par rapport au même mois de l'année 2019.

En outre, il y a eu création d'un comité au niveau du ministère du tourisme et de l'artisanat qui comprend des représentants du ministère des finances, du ministère des affaires sociales, de la banque centrale de Tunisie et de la société tunisienne de garantie pour suivre la mise en œuvre de ce mécanisme.

- Revoir les dispositions du décret gouvernemental relatif à la fixation des conditions d'octroi et les modalités de gestion des lignes d'un montant de 300 millions de dinars sur les ressources du budget de l'Etat, qui sont allouées au refinancement des prêts de rééchelonnement accordés par les banques au profit des petites et moyennes entreprises affectées par les répercussions de la propagation du Coronavirus «Covid-19», dans le but d'en supprimer le volume des investissements minimums requis, afin de permettre au plus grand nombre possible d'entreprises d'affronter cette crise et de préserver les emplois
- Renforcer la ligne de financement des fonds de roulement de 10 millions de dinars dans le cadre d'une annexe complémentaire à la convention-cadre conclue entre l'Office National de l'Artisanat et la Banque Tunisienne de Solidarité pour l'année 2020 pour les artisans touchés par la crise actuelle afin d'assurer un peu de liquidité pour couvrir leurs dépenses urgentes (Loyers, salaires ...) tout en revoyant la gouvernance de ce mécanisme circonstanciel dans le cadre de consacrer plus de transparence et d'impliquer les représentants des ministères de tutelle.

Il est à préciser que face aux insuffisances des mesures économiques prises au profit des artisans et des établissements actifs dans le secteur pour surmonter les répercussions de l'arrêt de la production et de la promotion et en vue de reprendre l'activité et de préserver les emplois d'une part, il y a eu la non-allocation des outils alternatifs pour promouvoir les produits des artisans et des établissements artisanaux d'autre part, plus précisément après l'annulation de tous les événements promotionnels et professionnels



sur le marché intérieur et extérieur, qui est le principal débouché des petits artisans en particulier. Outre la crainte des artisans d'une baisse du niveau des dépenses chez les consommateurs due à la baisse des revenus dans le secteur privé et le licenciement d'un certain nombre d'entre eux, qui à son tour entraînera la fermeture des établissements artisanaux et la perte des emplois. Il a été décidé de permettre aux artisans le report de paiements le loyer des locaux des villages artisanaux relevant de l'Office National de l'Artisanat pendant la période allant du mars 2020 jusqu'en mars 2021.

Parallèlement aux mesures susmentionnées, le ministère du tourisme et de l'artisanat a pris un certain nombre des mesures supplémentaires dans le cadre de faire face aux répercussions de la pandémie corona sur l'activité touristique:

- Prendre des mesures préventives nécessaires pour protéger les touristes étrangers séjournant dans les hôtels et faciliter l'opération d'évacuation à travers la promulgation d'une circulaire en la matière le 13 mars 2020, adressée aux propriétaires des hôtels et aux gestionnaires des établissements touristiques, afin d'assurer un ensemble des mesures préventives en la matière.
- Accompagner les opérations de retour des touristes étrangers résidant en Tunisie pendant la période de fermeture des frontières et du confinement.
- Exécuter la décision du gouvernement de soumettre les tunisiens bloqués à l'étranger au confinement obligatoire pour une période de 14 jours. le ministère du Tourisme s'est engagé, dans un premier temps, en coopération avec les propriétaires des établissements hôteliers (environ 70 hôtels), à fournir une capacité d'accueil de plus de 11836 chambres dès le lancement de l'opération le 22 mars jusqu'au 28 mai 2020 au profit d'environ 15 000 personnes soumises au confinement obligatoire.
- Dans un second temps, et dans le cadre de soumettre les rapatriés à un confinement d'une semaine, il y a eu allocation d'environ 29 hôtels avec une capacité d'accueil de 6575 chambres, où plus de 5000 des arrivants tunisiens de l'étranger ont été hébergés du 04 au 14 juin 2020.
- Rédaction d'un protocole sanitaire sur la base des références scientifiques et des expériences comparées, et l'adoption d'une approche participative à travers l'implication des universités professionnelles et avec l'approbation du ministère de la santé de ce protocole.
- Organiser des sessions de formation pour la mise en œuvre de ce protocole (au profit des inspecteurs du tourisme) en outre organiser des campagnes de sensibilisation au profit des établissements touristiques et des campagnes de

contrôle pour s'assurer de la mise en œuvre de ce protocole (353 visites d'inspection).

- Promouvoir les mesures prises par le ministère du tourisme et de l'artisanat pour assurer les conditions sanitaires nécessaires, surtout après l'expérience tunisienne de lutte contre l'épidémie de corona qui a été saluée et ceci dans le but de rassurer les touristes étrangers en plus des touristes tunisiens.

Dans le même contexte, et dans le cadre de faire face aux répercussions de la pandémie corona sur le secteur du tourisme et de soutenir les efforts de l'Etat entrepris pour affronter cette épidémie, l'office national du tourisme tunisien a pris les mesures préventives nécessaires pour protéger les touristes étrangers séjournant à l'hôtel et pour faciliter l'opération de l'évacuation, à travers les actions suivantes:

- Promulgation d'une circulaire du 13 mars 2020 adressée aux propriétaires et gestionnaires des établissements touristiques qui comprend un ensemble des mesures préventives en la matière.
- Accompagnement des services centraux et régionaux de l'office lors de l'opération de retour des touristes étrangers résidant en Tunisie pendant la période de fermeture des frontières et du confinement.

En application de la décision du gouvernement de soumettre les Tunisiens bloqués à l'étranger au confinement obligatoire pour une période de 14 jours. le ministère du tourisme s'est engagé, dans un premier temps, en coopération avec les propriétaires des établissements hôteliers (environ 70 hôtels), à fournir une capacité d'accueil de plus de 11836.

- Adoption d'une orientation qualitative et sélective des actions promotionnelles
- Créer l'événement à travers l'organisation des grandes manifestations et les appuyer.

## *Chapitre 1*

# *Présentation générale de la mission du tourisme et de l'artisanat*

# 1. Présentation de la stratégie du secteur et de la mission

Le secteur du tourisme et de l'artisanat en Tunisie revêt une grande importance compte tenu de son caractère stratégique, de son impact sur l'effort de développement, ainsi que de ses répercussions sur l'avenir des générations présentes et futures, et de son intégration au cœur du développement durable.

À cet égard, l'Etat a veillé, depuis l'indépendance, à encourager ce secteur, or il a mis en place des programmes intégrés pour promouvoir l'infrastructure dans la plupart des plans de développement. Il a également adopté une politique économique dans le secteur plus ouverte et libérale pour encourager les investissements, réduire les restrictions fiscales et douanières et il a édicté des mesures et des incitations d'encouragement pour assister le secteur du tourisme et de l'artisanat à mieux s'adapter aux changements économiques et lui permettre de faire face à la concurrence mondiale.

Ce climat favorable a permis l'évolution des investissements touristiques et la création d'un environnement approprié pour pénétrer les marchés. A cet effet le tourisme est devenu l'un des piliers les plus importants de l'économie nationale, or ce secteur a réalisé des gains qui ont permis la consécration de la destination tunisienne comme l'un des pôles touristiques les plus importants et les plus anciens des rives de la méditerranée, contribuant ainsi au renforcement du développement national et régional à travers son intégration dans un environnement économique, social et culturel, leur permettant ainsi d'acquérir une position stratégique importante dans le processus de développement de la Tunisie.

Le succès de la politique de développement dans le secteur du tourisme et de l'artisanat de la Tunisie s'est accompagné par une politique sociale distinguée afin de protéger la société du danger des disparités et de l'élargissement du fossé entre les stations touristiques et les régions, tout ceci en concomitance et en complémentarité entre développement et démocratie et entre solidarité et justice sociale.

Cependant, cette évolution remarquable enregistrée par le secteur ne peut cacher certaines des difficultés soulevées dans le contexte actuel du secteur du tourisme et de l'artisanat, à la lumière de ce qui a émergé de l'expérience des dernières années et des influences et obstacles qui ont entouré le secteur, qui se sont manifestés notamment à travers la crise mondiale qu'a connue le secteur, ainsi que les événements

exceptionnels dont la Tunisie a été témoin dans la période de sa transition démocratique après le 11 janvier 2011 et dernièrement la crise sanitaire mondiale due à l'épidémie de la virus corona émergent.

Ces crises ont contribué à soulever plusieurs insuffisances rencontrées par ce secteur, telles que la non-diversification du produit, la dégradation de sa qualité et de son contenu, la qualité des services, la faiblesse au niveau de la promotion, ainsi que le manque de la rentabilité et de la compétitivité de certaines unités hôtelières et des activités artisanales. Il a donc fallu revoir la stratégie du secteur dans son ensemble, en tenant compte des orientations, des accords internationaux, des engagements internationaux de l'Etat tunisien et du secteur, ainsi que des engagements nationaux, ce qui contribuera au rayonnement de l'image de notre pays et à soutenir le processus de son développement.

Compte tenu tous les éléments mentionnés ci-dessus, les efforts du ministère au cours de la période seront centrés sur la mise en œuvre des orientations suivantes:

### **❖ Pour l'activité touristique:**

Le plan de travail est basé sur:

- **La modernisation du secteur et l'instauration des principes de la gouvernance**

Le ministère du tourisme et de l'artisanat veille à travailler sur:

La revue du système administratif supervisant le secteur à travers la révision du cadre législatif et réglementaire et institutionnel et le rôle de la profession dans la promotion du secteur du tourisme et de tout ce qui est en relation avec l'amélioration du climat de travail et de partenariat avec le secteur privé

Répartir les compétences de l'office national du tourisme tunisien en trois structures spécialisées:

-Agence de formation dans les métiers du tourisme

-Autorité nationale de la promotion et de la communication internationale

-Agence d'investissement et de développement touristique.

- **L'amélioration de l'offre touristique**

En travaillant sur:

l'enrichissement de l'offre touristique par d'autres types des activités dans les domaines suivants: tourisme culturel / tourisme saharien / tourisme événementiel / tourisme résidentiel / tourisme de santé/ création des pôles pour le tourisme alternatif dans les régions d'intérieur).

La poursuite d'aménagement des nouvelles zones touristiques à travers la poursuite des opérations de contrôle immobilières, la finalisation des procédures d'approbation de leurs plans d'aménagement, le lancement et la réalisation des études d'infrastructure pour les zones de développement régional.

- **L'amélioration de la qualité et la promotion du système de formation touristique**

Le ministère veille à travers cela à travailler sur:

La Mise en place d'un label de qualité pour le produit touristique tunisien.

La mise en place des nouveaux critères pour la classification des établissements touristiques basés sur la qualité des services et les principes de la durabilité

La mise en place d'une politique de formation efficace en adéquation aux besoins du secteur.

- **La stimulation de la demande pour la destination tunisienne**

Le plan d'action est basé sur l'orientation suivante:

Reconstruire l'image de la destination tunisienne:

-Adopter une stratégie promotionnelle visant à renforcer la destination tunisienne à l'étranger et à l'intérieur du pays

-Récupérer nos parts sur les différents marchés traditionnels et conquérir des nouveaux marchés touristiques.

-Mettre en œuvre la stratégie de promotion à travers des moyens numériques

-Mettre en œuvre une stratégie de promotion du tourisme intérieur et faire connaître les régions.

-Créer une cellule de gestion des crises majeures, et une cellule de veille web et gérer les relations avec les clients via les réseaux sociaux (CRM social)

□ Accès à la destination tunisienne:

- Simplifier les procédures de circulation des arrivées touristiques à travers la mise en place du système du ciel ouvert (open sky) et le système de visa électronique.

- Développer nos relations avec nos différents partenaires à l'étranger, notamment les tours opérateurs et les compagnies aériennes.

-Mise en place d'une stratégie attractive envers les transporteurs low-cost et les grands tours opérateurs à travers:

- Définition d'une stratégie attractive pour les transporteurs à bas coût dans le cadre de la libération de l'espace aérien.
- Surveiller le trafic des voyageurs sur les marchés prometteurs pour lesquels le transporteur national ne peut répondre à leurs besoins
- Orienter les grands tours opérateurs vers les destinations prometteuses touchées par la crise du secteur (Tabarka, Tozeur ...) dans le but de lui restituer les flux des voyageurs et l'activité touristique, en plus de proposer des offres de transport à des prix attractifs en vue d'augmenter le nombre des arrivées

□ **Durabilité du secteur:**

□ **Au niveau de l'environnement touristique et de la préservation de la pérennité des établissements actifs dans le secteur**

-Mise en place de la charte tunisienne pour un tourisme durable et responsable.

- Mettre en place d'un cadre institutionnel pour le partenariat public privé (PPP) relative au développement du tourisme durable

- Mettre en place des outils de gestion du tourisme durable dans le patrimoine culturel et naturel.

□ Mettre en place des mécanismes d'encouragement pour inscrire les professionnels dans le système d'obtention des labels de durabilité

□ Mettre en place de nouveaux mécanismes de financement orientés à la création, le développer et la mise à niveau des projets touristiques, en particulier dans les régions.

□ Coordonner avec les parties prenantes et les parties en relation avec le secteur pour trouver les moyens nécessaires permettant de préserver la pérennité et l'activité des établissements opérant dans le secteur (revoir le système juridique pour sauver les établissements qui souffrent des difficultés économiques, et trouver des solutions à l'endettement des établissements hôteliers ...).

### **❖ Pour l'activité de l'artisanat:**

Le secteur de l'artisanat est considéré comme un secteur économique, l'un des affluents du développement régional et un moteur d'emploi et de création des opportunités de travail. Il est également considéré comme l'un des fondements de la consécration de la personnalité nationale, de la confirmation de l'identité tunisienne ainsi que l'esprit d'authenticité et de l'antiquité du patrimoine culturel traditionnel. En outre les domaines de recherche, d'innovation et de création contribuent à renforcer la communication entre le passé et le présent et à enraceriner l'appartenance aux civilisations et cultures qui se sont succédées dans le pays

Les expériences comparées ont montré que les économies des pays développés et émergents misent sur l'investissement dans le secteur de l'artisanat comme option de développement pivot et lui ont fourni toutes les raisons de son développement et de sa réussite pour devenir un élément essentiel pour la richesse et le développement, par exemple, l'Italie, l'Allemagne, la France, la Turquie, l'Iran, le Maroc et les pays émergents d'Asie dont le secteur de l'artisanat dans ces pays contribue à 12% de son produit intérieur brut.

Les efforts du ministère et ses structures y afférentes dans le domaine de l'artisanat seront centrés sur la poursuite de la mise en œuvre du plan national du développement du secteur pour la période 2018-2022, qui a été approuvé lors de la réunion du conseil des ministres le 28 février 2018, qui repose sur 38 projets et 5 plans d'action régionaux, d'une valeur de 50 MD, répartis sur les axes suivants:



## **Le premier axe: développer le cadre institutionnel des structures intervenantes dans le secteur, qui comprend 5 projets:**

- Mettre en place un système de couverture sociale pour le secteur et les professionnels
- Revoir les textes juridiques et organisationnels relatifs au secteur (la loi relative à l'artisan et aux activités, loi sur les métaux précieux)
- Mettre en place un système spécifique aux investissements et au financement dans le secteur de l'artisanat.
- Actualiser les cadres juridiques des normes, de la propriété intellectuelle et des marques.
- Mise à niveau de l'office national de l'artisanat, du centre technique des tapis et du tissage et de l'université nationale de l'artisanat.

## **Le deuxième axe: la promotion de la qualité et le développement des compétences artisanales, qui comprend 7 projets:**

- Elaborer dix normes et attribuer un label de qualité à 50 produits.
- Mise en place d'un système de gestion de la qualité dans les établissements artisanaux.
- Elaborer 30 codes de l'artisanat qui comprend les compétences, les connaissances, diverses matières premières et techniques de production.
- Réaliser et concrétiser des projets de recherche, d'innovation et de valorisation des résultats de recherche.
- élaborer une stratégie pour le système de formation relative au secteur.
- Elaborer et approuver quatre références du processus professionnel.
- Préparer des programmes de formation à distance «learning-e».

## **Le troisième axe: le développement de l'investissement et des établissements artisanaux, qui comprend 5 projets:**

- Mise à niveau de 200 établissements pour améliorer leur compétitivité.
- Mise en place des outils de suivi des entrepreneurs innovants, encadrer et accompagner techniquement 200 artisans
- Instauration d'un système ou d'une marque distinguée pour les artisans et les établissements excellents, et création d'un prix annuel en la matière.

- Instaurer un nouveau système des espaces artisanaux.
- Sensibiliser au concept de travail participatif et solidaire dans le cadre des réseaux, des groupements, des "clusters" et contribuer à créer des projets pilotes.

**Le quatrième axe: promouvoir la commercialisation et la promotion comprend 3 projets:**

- Créer une structure dans un cadre participatif entre le secteur public et privé, chargée de l'approvisionnement des artisans et des établissements artisanaux et de la commercialisation de leurs produits.
- Créer une ligne de financement pour acquérir le produit traditionnel tunisien, à l'instar du programme informatique familial auparavant.
- Évaluer les circuits de promotion et instaurer des nouveaux outils de suivi de l'évolution du marché, la commercialisation des produits et le développement du commerce électronique (enrichir le site de l'office et créer des sites commerciaux)

**Le cinquième axe: développer l'information et le plan de communication, qui comprend 5 projets:**

- Réaliser la cartographie nationale de l'artisanat.
- Mise en place d'un registre national des établissements artisanaux.
- Développer et renforcer l'observatoire de l'artisanat et de la bibliothèque de l'office.
- Créer une chaîne de télévision sur satellite et concevoir des méthodes modernes d'information et de communication.
- Créer un musée national et des musées régionaux de l'artisanat et préserver le patrimoine traditionnel,

**Les principaux résultats du programme sont:**

- Créer 100 mille emplois d'ici 2022
- Augmenter le taux des investisseurs diplômés de l'enseignement supérieur de 10% à 25%.
- Mise à niveau de 200 établissements artisanaux et augmenter la capacité de 3000 artisans dans le cadre de l'encouragement des groupements d'artisans.

- Augmenter la valeur des investissements dans le secteur de 18 million de dinars à 30 millions de dinars.
- Augmenter la contribution du secteur au produit intérieur brut à 6%
- Augmenter les exportations de 1,8% à 3%

En plus de la mise en place d'un nouveau système des villages artisanaux, dans lesquels les artisans et les jeunes entrepreneurs exercent principalement des activités de production, de commercialisation, du renforcement des compétences, la création, et l'innovation dans le secteur, dans le but d'unifier la supervision et de s'assurer de l'unification des objectifs et des composantes des villages tout en révisant les outils de gestion actuels.

### ❖ **Adopter une approche genre dans la stratégie de la mission:**

L'introduction de l'approche genre dans le cadre de la performance du programme tourisme et artisanat est lancée sous la supervision de l'unité sectorielle de la gestion du budget par objectifs du ministère du tourisme et de l'artisanat en appui de l'unité centrale de la gestion budgétaire par objectifs et l'encadrement des experts étrangers dans le domaine.

Les travaux d'accompagnement ont abouti à la définition d'un ensemble des objectifs et des indicateurs de performance garants des principes de cette approche permettant de mesurer les effets sur le niveau d'autonomisation économique, tant pour les femmes que pour les hommes, du programme tourisme et artisanat et ceci sur la base d'un diagnostic du contexte du secteur et sur la base des données statistiques actualisées multidimensionnelles.

- **Engagements internationaux:**

Compte tenu de ce qui a été présenté ci-dessus, les orientations générales du secteur et de sa stratégie doivent s'inscrire dans ce qui a été approuvé par «l'organisation des nations unies» parmi les (17 objectifs) de développement durable pour la période 2016-2030, afin d'éradiquer la pauvreté, la marginalisation et la discrimination, et de promouvoir le développement global,

Dans le même contexte, il convient de noter que l'organisation mondiale du tourisme travaille sur la réalisation des objectifs de développement durable et plus précisément les objectifs (8, 12 et 14) relatifs au secteur du tourisme, étant donné que ce secteur

contribue directement ou indirectement, dans la réalisation du développement durable sur le plan économique, social et environnemental.

- **Objectif 8-9:** Elaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux d'ici 2030.
- **Objectif 12-b:** Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux d'ici 2030.
- **Objectif 14-7,** faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme d'ici 2030.

Il est à noter que l'organisation mondiale du tourisme a lancé son programme décennal du tourisme durable en 2014 dans le contexte du cadre décennal du programme de consommation et production durables (YFP10), qui a été approuvé au sommet de Rio + 20. Sa vision est: «un secteur touristique mondial qui adopte des pratiques de production et de consommation durables améliorant ainsi sa performance environnementale et sociale et économique.

L'organisation a également travaillé, en parallèle avec la définition de ces objectifs depuis juillet 2019, sur la mise en place d'une plateforme touristique en coopération avec le secrétariat d'État de l'économie suisse «Tourism4SDGs», dans le but d'un accompagnement technique et d'un cadrage dans ce domaine.

En 2020, une convention-cadre sur l'éthique du tourisme a été rédigée, dans le but de protéger les valeurs et les cultures locales, de préserver le patrimoine, de développer et renforcer un tourisme plus durable et éthique comme stipulé dans le code mondial d'éthique du tourisme, face à l'exacerbation des disparités économiques lors de l'intersection des considérations économiques, sociales, éthiques, politiques et juridiques, ainsi le phénomène croissant du "tourisme sexuel", ....

Sur cette base, la convention-cadre d'éthique du tourisme (2020) stipule dans son article 5 «Le tourisme, un vecteur de bien-être individuel et collectif, et étant donné que l'exploitation des êtres humains (en particulier des enfants) sous toutes ses formes, en particulier l'exploitation sexuelle va à l'encontre des objectifs fondamentaux du tourisme.

Dans ce cadre, il est à préciser que “la Tunisie en tant que membre dans le comité exécutif de l'organisation mondiale du tourisme, elle est tenue d'exécuter les orientations générales de l'organisation dans ce domaine, principalement le développement du tourisme alternatif et l'introduction du genre et la consécration du principe de l'équivalence des chances entre hommes et femmes dans le domaine du tourisme et de l'artisanat pour gagner le pari de la qualité, de concurrence et faire face aux mutations économiques et au rythme accéléré des évolutions technologiques et scientifiques.

Dans le même contexte, les nations unies ont reconnu la nécessité de développer des stratégies qui tiennent compte de l'approche genre. A cet effet, les gouvernements ont appelé à:

- Prendre des mesures audacieuses et transformatrices pour assurer la transition du monde dans un processus durable basé sur la réalisation des droits de l'Homme,
- Réaliser l'égalité entre sexes et autonomiser les femmes et les filles dans les trois dimensions du développement durable: économique, social et environnemental,

- **Engagements nationaux:**

Au niveau national, la constitution de la deuxième république, conformément aux articles 21 et 46, stipule que: “Consacrer le principe de l'égalité entre les deux sexes et affirmer les nombreux droits fondamentaux dans les domaines civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels sont garants de l'augmentation de la productivité, de la promotion de l'économie nationale et d'assurer la paix sociale et le bien-être de toutes les composantes de la société”

Sur cette base, le plan d'action du "plan national pour l'institution et l'intégration d'une approche genre" s'est basé sur la définition d'un objectif général à savoir “l'intégration de l'approche genre dans la planification, la programmation et la budgétisation pour l'élimination de toutes formes de discriminations, et de réaliser l'égalité en matière de développement, des droits et devoirs entre les citoyens.”

L'objectif spécifique n° 4 prévoit que: “Politiques publiques, plans de développement et budgets adoptent l'approche genre” et ceci travers l'institutionnalisation du genre dans les plans de développement et les budgets sectoriels, et la mise en place d'un système statistique basé sur l'approche genre et un système de suivi et d'évaluation des outils de cette institutionnalisation.

Par ailleurs, la nouvelle loi organique du budget n° 15 du 13 février 2019 plus précisément l'article 18 stipule que « le responsable du programme veille à la préparation de son budget sur la base des objectifs et des indicateurs garantissant l'égalité et l'équivalence des chances entre les femmes et les hommes, et en général entre toutes les catégories de la société sans discrimination ».

En outre, la circulaire de monsieur le président du gouvernement n°16 du 14 mai 2020 portant sur la préparation de budget de l'Etat de 2021 a souligné la nécessité d'inclure des objectifs stratégiques et des indicateurs de performance garants de l'égalité et de l'équivalence des chances entre les hommes et les femmes au niveau du cadre de performance de chaque programme, qui contribuent à réduire les écarts d'inégalité enregistrés.

Dans le même contexte, et dans le cadre de réaliser les objectifs de développement durable, le ministère du tourisme et de l'artisanat, dans le cadre de la coopération financière et technique avec l'union européenne, l'agence américaine pour le développement et le secrétariat d'État de l'économie Suisse, travaille sur l'élaboration de plusieurs projets basés sur la compatibilité entre dimensions économiques et dimensions sociales tout en assurant des équilibres environnementaux dans le but de réaliser le développement durable et d'assurer des conditions de vie satisfaisantes pour tous les citoyens. Parmi les plus importants de ces projets, on note:

Le projet «**visit tunisia**», qui vise à réaliser un certain nombre des objectifs au profit du secteur, à savoir:

➤ Renforcer les moyens du secteur du tourisme à travers le développement des recettes touristique et la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes, en particulier les femmes, dans les zones marginalisées.

➤ Améliorer la compétitivité de la Tunisie en augmentant les investissements touristiques privés et en assurant une offre plus attractive et diversifiée.

➤ Améliorer l'attractivité de la destination touristique du sud-est (Djerba, Qasr Ghilan et Jabal al-Dhahir) et améliorer la qualité de vie des habitants locaux à travers l'adoption d'une nouvelle approche du tourisme durable, diversifié et global

➤ Exécuter une nouvelle stratégie pour le secteur du tourisme et de l'artisanat qui couvre la période **2020 -2035**.

dans ce cadre, il est à préciser que plusieurs ateliers de travail ont été organisés avec un groupe d'experts américains pour étudier les moyens d'exécuter cette stratégie:

□ Le projet «**La Tunisie est notre destination**»; Ce projet vise à diversifier l'offre touristique tunisienne à travers l'assurance d'une complémentarité entre le secteur du tourisme, de l'artisanat et du patrimoine culturel, à travers la création des destinations touristiques et le renforcement de la coordination et la coopération entre les différents intervenants au niveau local.

□ «Destination touristique du sud-est tunisien»; Ce projet vise à améliorer l'attractivité de la destination touristique dans le sud-est (Djerba, Qasr Ghilan, Jabal al-Dhahir) et améliorer la qualité de vie des habitants locaux à travers l'adoption d'une nouvelle approche du tourisme durable, diversifié et global

- **Diagnostic du contexte du secteur selon le genre:**

Le secteur du tourisme offre plusieurs avantages aux femmes par rapport au reste des autres secteurs économiques. Il leur offre plusieurs opportunités pour s'insérer dans le marché du travail, pour créer des établissements et occuper des postes de pilotage.

Ainsi, selon l'organisation mondiale du tourisme, le nombre de femmes entrepreneurs et occupants des postes de pilotage est équivalent au double dans le domaine du tourisme dans certains pays par rapport à d'autres secteurs.

En matière d'emploi, l'organisation mondiale du travail a révélé que les femmes représentent entre 60 et 70% de la main-d'œuvre dans le domaine de l'hôtellerie (avec de fortes différences régionales), ils ont également une grande opportunité d'occuper des postes de pilotage et d'administration dans le secteur du tourisme plus que dans tout autre domaine.

Le secteur du tourisme en Tunisie est l'un des secteurs les plus dynamiques. Il assure environ 400 mille emplois directs et indirects (environ 12% de main-d'œuvre du pays) en 2019, en raison de sa capacité d'employabilité importante dans ce secteur, mais il souffre d'un "faible taux de présence des femmes" dans le secteur, car les statistiques indiquent que les hommes sont plus représentés que les femmes aux postes de pilotage, d'administration et des cadres moyens (9,7% des hommes, contre 8,5% des femmes et dans la catégorie professionnelle (23% des hommes contre 17,7% des femmes). Cependant, les femmes sont mieux représentées dans la catégorie des ouvriers moins qualifiée (16,4% de femmes contre 12,7% des hommes).

La contribution du secteur de l'artisanat en 2019 a été estimée à environ 4% du PIB, et de 2% du total des exportations tunisiennes, et emploie plus de 350 mille artisans répartis sur 76 activités. L'investissement dans ce domaine a été estimé à 6 milliards par an, à un rythme de 18 md.

Le secteur a un impact important sur les volets "genre et l'insertion sociale" et vise l'autonomisation économique des femmes à travers l'assurance de l'emploi aux femmes et l'accès aux moyens de production et aux marchés et leurs organisations dans le cadre d'une logique d'économie sociale et solidaire.

Bien que le secteur de l'artisanat soit l'un des secteurs les plus dynamiques et emploie un pourcentage important des femmes, en plus l'activité est répartie d'une manière équilibrée sur toutes les régions du pays, mais ce secteur en grande partie est encore non structuré.

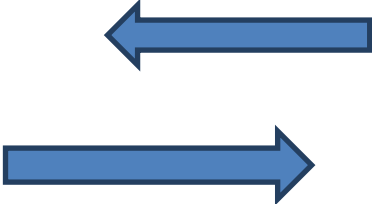
En se référant à la base des données de l'officiel de l'artisanat pour l'année 2016, il y a environ 158 879 artisans actifs inscrits au registre de l'artisanat (83% des inscrits sont des femmes), et répartis sur 1888 établissements artisanaux enregistrés, seuls 35% de tous ces établissements sont dirigés par des femmes (soit 666 établissements artisanaux enregistrés)

Bien que 83% de la main-d'œuvre dans le domaine de l'artisanat soient des femmes, mais elles sont analphabètes ou du niveau d'instruction limitée. De plus, la majorité des artisans manquent des moyens financiers et travaillent dans un secteur non structuré. Les statistiques montrent qu'entre 200 000 et 350 000 artisans du secteur exercent leurs activités dans un secteur non structuré

Comme on le sait, la crise sanitaire qu'a connue la Tunisie et tous les pays du monde a eu des répercussions financières et sociales négatives et aiguës sur le secteur du tourisme et de l'artisanat, et en particulier a gravement touché les femmes actives dans le secteur non structuré (car elles constituent la majorité des travailleuses dans le domaine) suite au confinement.



Sur la base de ce qui a été présenté et en ce qui concerne "**l'activité touristique**", les problèmes soulevés sont les suivants:

Causes	Problèmes	Résultats
<p>➤ Les femmes travaillent moins dans le secteur hôtelier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les femmes n'ont souvent pas accès aux offres d'emploi publiées dans la presse et sur Internet</li> <li>▪ Les femmes refusent souvent de travailler la nuit / manque de moyens de transport</li> <li>▪ La plupart des offres d'emploi sont centrées dans les zones côtières et les femmes refusent souvent de changer le lieu de sa résidence</li> <li>▪ Les femmes sont souvent bien moins payées que les hommes.</li> <li>▪ Le taux d'inscription des femmes dans les écoles de tourisme est faible par rapport aux hommes:</li> <li>▪ Les femmes n'ont pas les compétences, en particulier la maîtrise des langues étrangères, par rapport aux hommes</li> <li>▪ L'aversion d'une femme pour les professions susceptibles de nuire à sa réputation (cuisine, Bars ...)</li> <li>▪ Les propriétaires des établissements touristiques préfèrent souvent embaucher des hommes (permis de conduire / état civil de la femme / procréation / hommes possèdent des compétences en</li> </ul>	<p>“La faible représentativité des femmes dans certaines professions du tourisme et leur faible présence à certains postes de décision”</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible participation des femmes aux postes de décision</li> <li>▪ La faible participation des femmes chefs d'entreprise au développement économique et social</li> <li>▪ Il représente un obstacle à l'autonomisation économique et sociale des femmes</li> <li>▪ Une limite ou un obstacle pour que les femmes profitent des opportunités économiques disponibles</li> <li>▪ Le secteur emploie un pourcentage important des femmes qui n'ont pas une qualification académique ou professionnelle, par rapport à la moyenne des femmes instruites en Tunisie</li> <li>▪ Peut-on dire que l'activité touristique en Tunisie est avant tout une activité «masculine»?</li> </ul>

<p>communication plus qu'une femme ..... )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes pour bénéficier d'un prêt pour créer un projet</li> </ul>		
---	--	--

Au niveau de **"l'activité de l'artisanat"**, les problèmes soulevés sont les suivants:

Causes	Problèmes	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'intérêt pour les femmes pour créer leur propre entreprise artisanale.</li> <li>▪ La plupart des artisanes sont actives en dehors du cadre structuré du secteur / leur vision se limite uniquement à fournir des revenus immédiat.</li> <li>▪ Les femmes refusent souvent de travailler la nuit / manque des moyens de transport</li> <li>▪ L'accès aux mécanismes de financement ne leur est pas accessible</li> <li>▪ Les femmes sont souvent bien moins payées que les hommes.</li> <li>▪ La faible adaptation des marchés d'exportation et la difficulté de les contrôler</li> <li>▪ Les femmes sont généralement est averse aux risques liés à l'entreprise</li> </ul>	<p>«Faible taux de création des femmes des établissements artisanaux enregistrés, bien que la majorité des artisans inscrits au registre des artisans sont des femmes».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible participation des femmes aux postes de décision</li> <li>▪ La faible participation des femmes chefs d'entreprise au développement économique et social</li> <li>▪ Il représente un obstacle à l'autonomisation économique et sociale des femmes</li> <li>▪ Une limite ou un obstacle pour que les femmes profitent des opportunités économiques disponibles</li> <li>▪ Les effets psychologiques sur les femmes (manque de confiance en soi, car elles sont toujours en bas de l'échelle de décision ...)</li> </ul>

## 2. Présentation des programmes de la mission

Le projet de gestion du budget par objectifs exige la mise en oeuvre progressive de plusieurs axes, en coordination avec le ministère des finances, l'autorité compétente chargée de piloter le projet du budget de l'Etat au niveau national.

Les axes les plus importants sont:

- Traduire les attributions sectorielles et les missions communes du ministère en programmes et sous-programmes,
- Définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer l'efficacité des programmes et les activités réalisées,
- Elaborer un cadre général des dépenses à moyen terme,
- Mettre en place une culture de l'évaluation et de l'auto-évaluation et passer d'un contrôle technique un contrôle des résultats,
- Adapter les systèmes et applications informatiques actuels,
- Passez à une comptabilité à partie double.

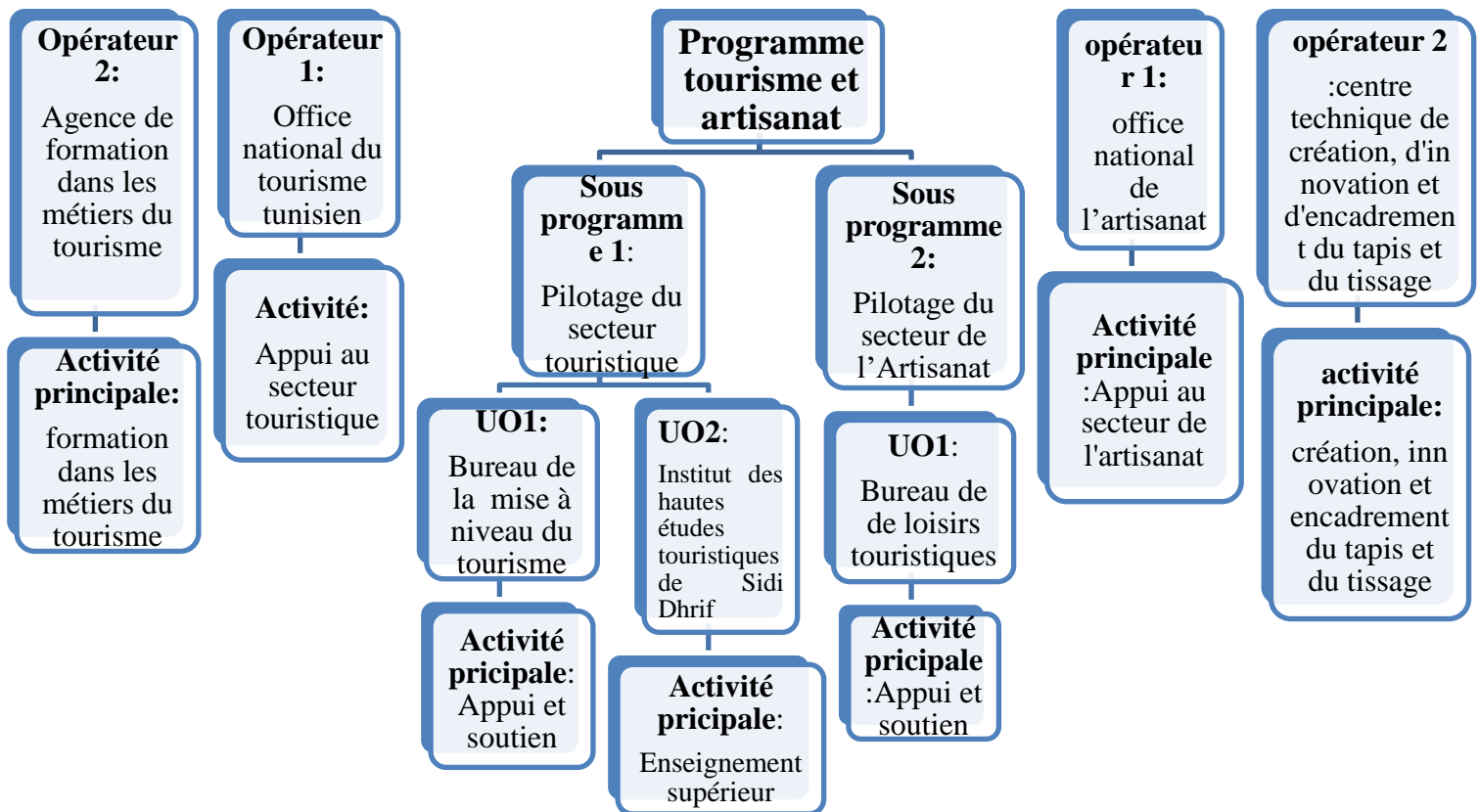
Dans ce cadre et sur la base de l'orientation adoptée par le ministère d'une part, et étant donné la spécificité de l'organisation et de la gestion des structures de la mission tourisme et artisanat d'autre part, les travaux de la mise en oeuvre de ce nouveau système de gestion ont abouti à la déclinaison de cette mission en un seul programme technique qui représente la politique sectorielle du ministère et un programme horizontal qui vise à soutenir le programme opérationnel dans la réalisation de ses objectifs en leur fournissant l'appui matériel, technique, financier et logistique nécessaire.

Les programmes de la mission sont comme suit:

- **Programme n° 1: Tourisme et artisanat**
- **Programme n° 9: Pilotage et appui**

L'expérience pilote que la mission tourisme et artisanat entrepris pour instaurer le système de gestion par objectif est considérée comme une expérience importante au vu de la spécificité de la mission qui supervise un secteur vital. Le ministère a confié la mise en oeuvre totale de cette mission aux établissements sous sa tutelle ce qui a conduit le ministère à conclure des contrats de performance depuis 2017, comme l'un des outils modernes les plus importants de la gestion du budget par objectifs et de la bonne gouvernance, conformément au plan d'action et les orientations stratégiques du secteur. Ces outils déterminent le cadre de performance de chaque programme et la contribution de chaque opérateur à la mise en oeuvre de la stratégie générale du secteur.

Cette structuration présente le découpage programmatique et la déclinaison opérationnelle de la mission de tourisme et de l'artisanat:



Ce tableau présente **les activités principales** réparties selon les programmes:

Programme	Activité principale
<b>Programme n°1 : Tourisme et artisanat</b>	1.Tutelle 2. Enseignement supérieur 3.Appui au secteur touristique 4. Formation dans les métiers du tourisme 5.Appui au secteur de l'artisanat 6. Recherche, innovation et création de tapis et du tissage
<b>Programme n°9 : pilotage et appui</b>	1.Pilotage 2. Appui

Le tableau suivant synthétise les outputs des travaux de la déclinaison opérationnelle ainsi que les activités et les opérateurs:

Les programmes	Nombre des sous-programmes	Nombre des unités opérationnelles	Nombre des activités	Nombre des opérateurs
<b>Programme n°1 : Tourisme et artisanat</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	<b>06</b>	<b>04</b>
<b>Programme n°9 : pilotage et appui</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>02</b>	-
<b>Total</b>	<b>03</b>	<b>04</b>	<b>08</b>	<b>04</b>

### 3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission

Au niveau de chaque programme, des objectifs stratégiques et des indicateurs de performance ont été définis pour évaluer les résultats obtenus répartis comme suit:

Les programmes	Nombre des activités	Nombre des objectifs	Nombre des indicateurs de performance
<b>Programme n°1 : Tourisme et artisanat</b>	<b>06</b>	<b>02</b>	<b>04</b>
<b>Programme n°9 : pilotage et appui</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	<b>07</b>
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>05</b>	<b>11</b>

Les axes stratégiques de la mission, les objectifs stratégiques et les indicateurs de performance sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils ont été révisés en 2020 (dans le cadre des travaux de la déclinaison opérationnelle de la performance) conformément aux orientations générales du secteur comme suit:

Programmes	Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Indicateurs de performance
Programme n°1 : <b>Tourisme et artisanat</b>	<b>Développement de la compétitivité de la destination tunisienne (image de marque de la Tunisie, part de marché, qualité des produits,...)</b>	<b>Objectif 1</b> : Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique	<b>Indicateur 1</b> : Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen  <b>Indicateur 2</b> :Evolution des recettes touristiques
	<b>Développement de la compétitivité du secteur de l'artisanat</b>	<b>Objectif 1</b> : Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional	<b>Indicateur 1</b> : <b>Évolution</b> des emplois créés par région et par genre  <b>Indicateur 2</b> :Taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT
Programme n°9 : <b>pilotage et appui</b>	<b>-La gouvernance des ressources humaines</b>  <b>-La gouvernance de budget</b>	<b>Objectif 1</b> : Maitriser la masse salariale	<b>Indicateur1</b> : Taux d'encadrement  <b>Indicateur 2</b> : Taux des agents bénéficiant d'une formation  <b>Indicateur 3</b> : Taux de présence réelle au travail
		<b>Objectif 2</b> : Améliorer la gestion des crédits	<b>Indicateur 1</b> : Taux d'avancement de l'exécution du budget  <b>Indicateur 2</b> :Partde la masse salariale dans le budgettotal

		<b>Objectif</b> <b>3:</b> Améliorer l'efficacité du programme pilotage et appui	<b>Indicateur 1 :</b> coût moyen de réparation et d'entretien par voiture administrative  <b>Indicateur 2 :</b> Consommation moyenne de carburant des voitures de service
--	--	--	---

Il convient de noter que le cadre de performance du programme "pilotage et appui " a été révisé, comme le cas du reste des ministères. Le nouveau cadre unifié sera adopté dans le cadre du projet annuel de performance pour l'année 2022.

Il convient également de noter que dans le cadre de l'instauration d'une approche garante de l'égalité et l'équivalence des chances entre les femmes et les hommes et toutes les catégories de la société, des travaux ont été menés au cours de cette année pour inclure des objectifs et des indicateurs sensibles au genre au niveau du programme du tourisme et de l'artisanat comme suit:

Objectifs garant de l'égalité et de l'équivalence des chances	Indicateurs de performance	Mesures et procédures
<b>Renforcer la présence des femmes dans certains métiers du tourisme au niveau des postes de prise de décision</b>	Taux des femmes aux postes de pilotage, de direction, et des cadres moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un système de formation hôtelière et d'enseignement supérieur axé sur le genre (faire un diagnostic de la situation actuelle, améliorer les programmes de formation pour les femmes, en proposant des programmes plus diversifiés, en intégrant les compétences personnelles dans les supports pédagogiques et en renforçant l'apprentissage des langues ...)</li> <li>▪ Organiser des journées portes ouvertes dans</li> </ul>

les établissements d'enseignement et de formation en coopération avec les organisations professionnelles afin de valoriser les compétences des jeunes diplômés.

- Mieux connaître les besoins des employeurs et le "produit" offerts par les établissements de formation professionnels et d'enseignement et offrir une meilleure orientation pour une formation appropriée

- Mettre en lumière la formation continue et la formation des femmes, principalement dans les domaines de la communication, des technologies de l'information et de la communication et des langues, afin d'augmenter leurs chances d'accéder à des postes de pilotage

- Offrir des avantages fiscaux et parafiscaux pour encourager les employeurs à embaucher plus de femmes dans le domaine d'hôtellerie.

- Fournir des facteurs de confort et de sécurité, en particulier pour le travail de nuit (transport et hébergement dans des zones touristiques qui sont difficilement accessibles par les transports en commun)

- Promouvoir l'image des femmes travaillant dans le secteur auprès de la société et promouvoir l'initiative prise par les représentants du secteur à cet égard.

- Améliorer l'accès des femmes aux ressources financières

- Renforcer l'autonomisation des femmes



		<p>pour créer leur propre projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'engagement permanent de ces acteurs: le gouvernement, les professionnels, les établissements de la formation dans le domaine du tourisme, la société civile, .... Participer à d'élaboration des programmes nationaux et mobiliser l'opinion publique sur le rôle du secteur privé dans la promotion de l'égalité entre les deux sexes.</li> <li>▪ Renforcer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, notamment celles qui concernent les femmes (protection de la maternité et le statut fonctionnel des employées ...)</li> <li>▪ Organiser des campagnes de sensibilisation sur le genre et la lutte contre l'harcèlement sexuel sur le lieu de travail.</li> <li>▪ Promouvoir l'analyse de genre comme partie intégrante des études relatifs à tous les secteurs d'activité et concevoir et mettre en œuvre des systèmes de collecte et de traitement des données statistiques sur le genre</li> </ul>
<p><b>Augmenter le nombre des femmes artisanes, entrepreneuses des établissements artisanaux</b></p>	<p>Taux des femmes entrepreneuses des établissements artisanaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Mettre en place un mécanisme pour renforcer et suivre la création des projets féminins.</li> <li>▪Encourager les femmes à devenir des pionnières dans le secteur de l'artisanat:(organisation des séminaires, des forums sur la création des projets féminins dans ce domaine, partage de success stories , etc )</li> </ul>

- Appuyer les femmes dans la phase du lancement du projet: formation, communication entre les entrepreneuses de projet du secteur, etc. )
- Faciliter et soutenir l'accès des femmes à pénétrer des nouveaux marchés (campagnes d'information et de marketing, etc.)
- Renforcer les compétences des artisanes pour faire face à la compétitivité et améliorer les compétences des promoteurs des projets: formation en leadership, gestion, méthodes de communication et de commercialisation , technologies de l'information et de la communication, etc. )
- Consacrer le principe de l'adhésion et de la participation au programme d'autonomisation économique des femmes rurales
- Partenariat avec des structures gouvernementales et des organisations privées dans le cadre de la coopération internationale et l'organisation des nations unies pour trouver des aides financières et des structures d'appui ...
- Faciliter l'accès des femmes aux sources de financement et de prêts bancaires (conditions favorables et leur adaptation aux besoins des femmes)
- Faciliter l'accès des femmes à l'information (un site web qui contient toutes les actualités, des informations utiles et régulièrement mises à jour, des témoignages des entrepreneuses des projets, et des conseils sur les procédures

		<p>administratives de la création d'un projet, ...</p> <p>▪Sensibilisation des femmes aux programmes lancés au niveau national (système judiciaire, droit administratif ...)</p>
--	--	--

Il est à préciser qu'en plus de l'adoption de ces objectifs et indicateurs stratégiques garants du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur du tourisme et de l'artisanat, un certain nombre des objectifs et des indicateurs opérationnels garants du principe d'égalité entre les deux sexes ont été définis au cours de ces travaux, qui seront adoptés dans d'autres documents relatifs au pilotage du programmes tels que la charte de gestion

## **4. Le budget et la programmation des dépenses de la mission à moyen terme**

### **4.1- Présentation du budget de la mission de l'année 2021:**

Conformément aux orientations mentionnées dans la circulaire du monsieur le chef du gouvernement n ° 16 du 14 mai 2020, le budget du ministère pour 2021 a été préparé selon le mode programmatique. Les crédits d'engagement et de paiement du budget de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 ont été fixés dans la limite de 160000 md contre 157582 md en 2020, soit une augmentation estimée de 2418 md, ce qui représente 1,53%. Ces crédits sont répartis comme suit:

#### **1. dépenses de rémunération:**

Les prévisions des dépenses de rémunération de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 s'élèvent à 68433 md en engagement et en paiement contre 63547 md en 2020, soit une augmentation de 4886 md, ce qui représente un taux de + 7,69%.

#### **2. Dépenses de fonctionnement:**

Les prévisions des dépenses de fonctionnement de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 estimées à 16811 md en engagement et en paiement contre 11667 md en 2020, soit une augmentation de 5144 md, et un taux estimé à 44,09%.

#### **3. Dépenses d'intervention:**

Les dépenses des interventions de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 ont été estimées à 74326 md en engagement et en paiement contre 81938 md en 2020, soit une baisse de 7612 md, ce qui représente un taux de -9,28%.

#### 4. Dépenses d'investissement:

Les prévisions des dépenses d'investissement de la mission pour l'année 2021 s'élevaient à environ 430 md en engagement et en paiement, ce qui correspond aux mêmes crédits alloués en 2020.

Le budget de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 est réparti selon les programmes et la nature des dépenses selon le tableau suivant:

**Tableau n°2**  
**Répartition du budget de la mission tourisme et artisanat pour l'année 2021 par programmes**  
**et nature de la dépense**  
**(crédits de paiement)**

Unité: mille dinars

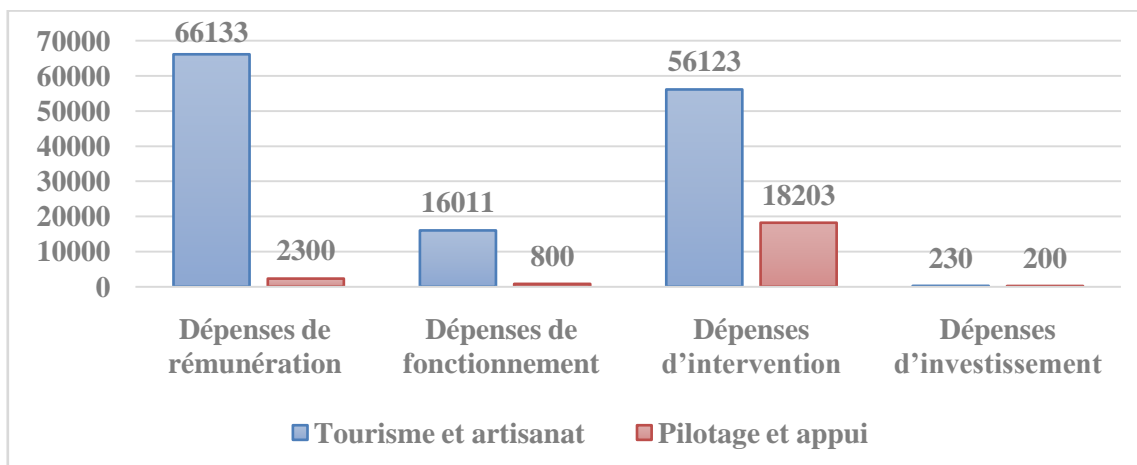
Parties Programmes	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Total (Sans prise en compte des ressources propres des établissements)
<b>Programme n°1 :</b> Tourisme et artisanat	66133	16011	56123	230	<b>138497</b>
<b>Programme n°9 :</b> pilotage et appui	2300	800	18203*	200	<b>21503</b>
<b>Total</b>	<b>68433</b>	<b>16811</b>	<b>74326</b>	<b>430</b>	<b>160000</b>

\*Avec prise en compte des fonds du trésor

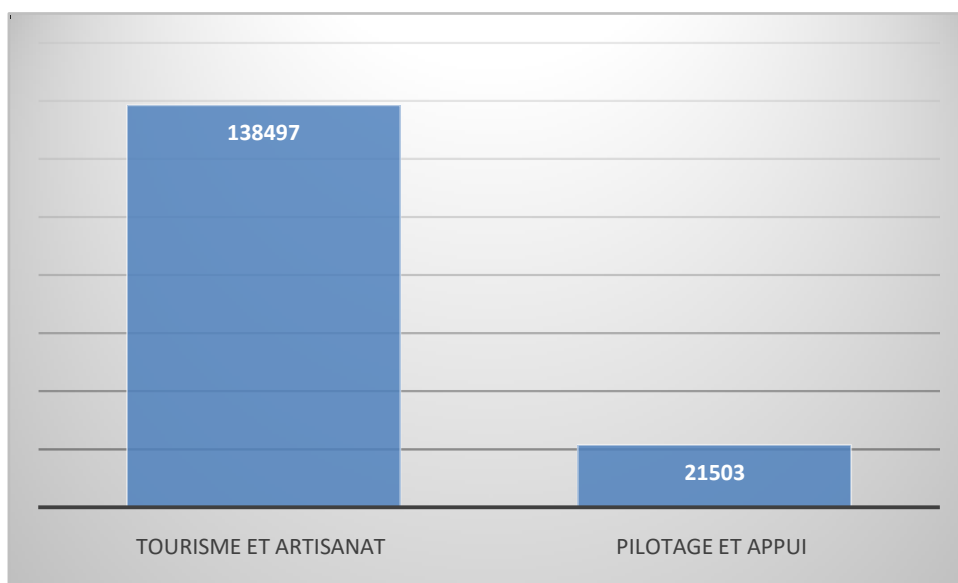
\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

Le graphique suivant est relatif à la répartition du budget de la mission du tourisme et de l'artisanat pour l'année 2021 selon les programmes et la nature des dépenses

## Répartition du budget de la mission du tourisme et de l'artisanat 2021 selon les programmes et nature des dépenses



## Répartition du budget de la mission du tourisme et de l'artisanat 2021 selon les programmes



Se basant sur le tableau et le graphique relatif à la répartition du budget de la mission du tourisme et de l'artisanat selon les programmes pour l'année 2021, le programme tourisme et artisanat représente le programme le plus important en termes de volume des crédits qui lui sont alloués, estimés à 138 497 md (86,56% du budget total de la mission).

L'office national du tourisme tunisien représente la plus grande part du budget du programme, dû principalement à la grande partie des dépenses allouées à la

rémunération des agents et de la part importante des dépenses d'intervention allouées à la publicité et à l'édition.

Par la suite, le programme pilotage et appui vient en deuxième position, avec des crédits estimés à 21 503 md (environ 13,43% du budget total de la mission, les dépenses des fonds de trésor étant la ressource la plus importante de ce programme).

#### 4-2. Les dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission du tourisme et de l'artisanat

unité : mille dinars

Dépenses	Source de financement	Réalizations			L.F 2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
<b>Dépenses de rémunération</b>	budget de l'Etat	48 113	55 694	59424	63547	68433	72539	74715
	Ressources propres des établissements publics	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	48 113	55 694	59424	63547	68433	72539	74715
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Budget de l'Etat	9 781	9 423	10 293	11 667	16811	17820	18354
	Ressources propres des établissements publics	-	-	-	360	527	527	527
	<b>Total de la section</b>	9 781	9 423	10293	12027	17338	18347	18881
<b>Dépenses d'intervention</b>	budget de l'Etat	495	466	72175	81 938	74326	78786	81149
	Ressources propres des établissements publics				390	323	323	323
	<b>Total de la section</b>	495	466	72175	82328	74649	79109	81472
<b>Dépenses d'investissement</b>	Budget de l'Etat	57 265	69 787	205	430	430	456	469
	Ressources propres des établissements publics	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	57 265	69 787	205	430	430	456	469
<b>Dépenses des opérations financières</b>	Budget de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-
	Ressources propres des établissements publics	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	Budget de l'Etat	133074	174650	142097	157582	160 000	169600	174688
	Ressources propres des établissements publics	-	-	750	750	850	850	850
	<b>Total de la section</b>	133 074	147 650	142097	158 332	160 850	170450	175538

**Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du ministère :**

**Répartition par programme**

**(crédits de paiement)**

unité : mille dinars

Dépenses	Réalizations			L.F 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
<b>Programme n°1 :</b> Tourisme et artisanat	113050	132 749	126 738	136 346	138 497	146 807	151 211
<b>Programme n°9 :</b> pilotage et appui	20 024	14 901	15 359	21 236	21 503	22793	23477
<b>Total</b>	<b>133074</b>	<b>147 650</b>	<b>142097</b>	<b>158332</b>	<b>160 850</b>	<b>170450</b>	<b>175538</b>

## *Chapitre 2*

### *Présentation des programmes de la mission*



Dans le cadre de veiller à assurer la conception optimale de la structuration des programmes de la mission du tourisme et de l'artisanat et en tenant compte de toutes les spécificités de ce secteur, les programmes ont été définis sur la base d'un découpage fonctionnel car il est plus efficace avec une gestion permettant d'atteindre les objectifs nationaux fixés.

Dans le même contexte, la mission du tourisme et de l'artisanat, en outre du programme pilotage et appui, a été découpé en un seul programme opérationnel, qui est le programme tourisme et artisanat, en tenant compte de la spécificité de l'organigramme du ministère, plus précisément l'absence totale des directions techniques relevantes du ministère et qui assurent la tutelle du secteur. A cet effet, toutes les missions à caractère techniques sont confiées à l'office national du tourisme tunisien et à l'agence de formation dans les métiers du tourisme, à l'office national de l'artisanat, et au centre technique de création, d'innovation, et d'encadrement du tapis et du tissage.

La présentation détaillée de chaque programme est la suivante:

## **1. Présentation du programme et de sa stratégie**

Ce programme comprend toutes les activités relatives à l'amélioration du rendement du secteur et au développement de la compétitivité des unités touristiques et des produits artisanaux, en cohérence avec la stratégie de développement du secteur, qui vise à améliorer l'image de la Tunisie en tant que destination touristique distinguée sur les rives de la méditerranée, à renforcer le positionnement concurrentiel des produits de nos industries traditionnelles et à parvenir à une meilleure intégration dans le cycle économique.

Il est à souligner, qu' au cours de l'année 2020, plusieurs ateliers de travail ont été organisés dans le cadre d'un «**dialogue de gestion**» entre l'unité de gestion par objectifs, le responsable du programme et l'unité centrale auprès du ministère des finances et les experts français pour revoir la déclinaison de la performance du programme afin de l'adapter aux orientations générales du secteur.

Il est nécessaire de rappeler, comme il a été indiqué ci-dessus, que la revue des objectifs et des indicateurs, qui seront présentés par la suite, a été effectuée selon la démarche adoptée lors de la préparation de budget par objectifs, et plus précisément lors

de la définition de la déclinaison opérationnelle du programme, sa structure et les intervenants dans sa mise en œuvre.

Le tableau suivant comprend la structuration du programme et les intervenants dans sa mise en œuvre, et une présentation détaillée des objectifs et des indicateurs de performance de celui-ci, ainsi que les dépenses du programme:

<b>Programme 1:Tourisme et artisanat</b>		
<b>Budget (crédits de paiement)</b>  ▪ <b>138497 mille dinar(sans prise en compte des ressources propres des établissements publics)</b>  <b>-Dépenses de rémunération: 66133</b>  <b>-Dépenses de fonctionnement: 16011</b>  <b>- Interventions: 56123</b>  <b>- Investissements: 230</b>  ▪ <b>139347 mille dinar(avec prise en compte des ressources propres des établissements publics)</b>	<b>Responsable du programme:</b> Monsieur Ghazi Ben Saleh (directeur général de la cellule de gouvernance), depuis 2017	
	<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Indicateurs de performance</b>
	<b>Objectif 1-1 :</b> Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique	<b>Indicateur1-1-1: Part</b> du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen  <b>Indicateur2-1-1 :</b> Evolution des recettes touristiques
	<b>Objectif 1-2:</b> Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional	<b>Indicateur 1-2-1:</b> Évolution des emplois créés par région et par genre  <b>Indicateur 1-2-2:</b> Taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT

### 1.1. Cartographie du programme

Compte tenu de la spécificité de l'organisation et du fonctionnement des services et des structures du ministère du tourisme et de l'Artisanat, plus précisément l'absence total des directions techniques relevant du ministère et qui assurent la tutelle du secteur, toutes les missions à caractère techniques sont confiées aux établissements publics à caractère administratif et non administratif.

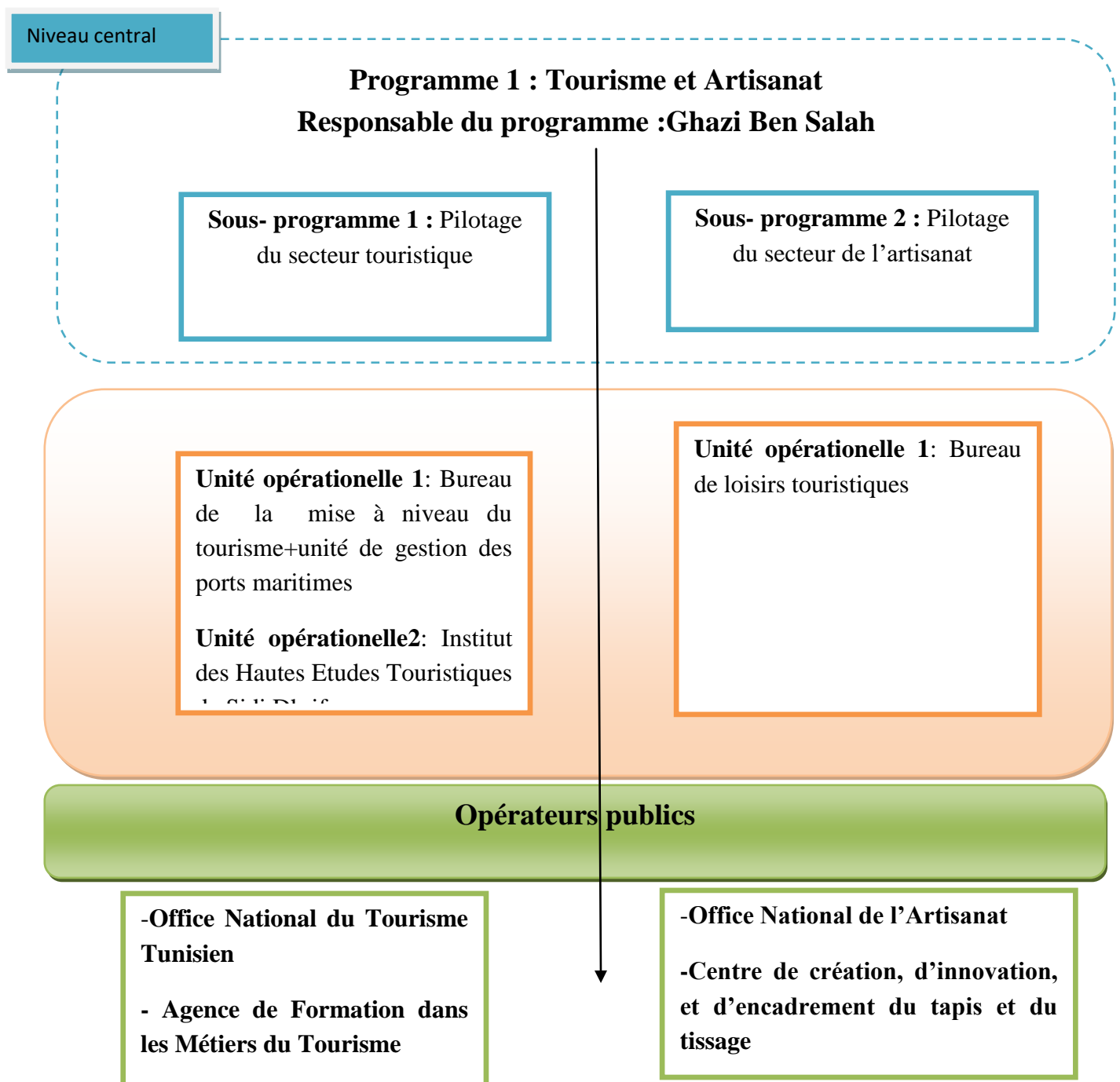
Ce programme est divisé en deux sous-programmes (02):

❖ **Sous-programme n ° 1: Pilotage du secteur touristique**

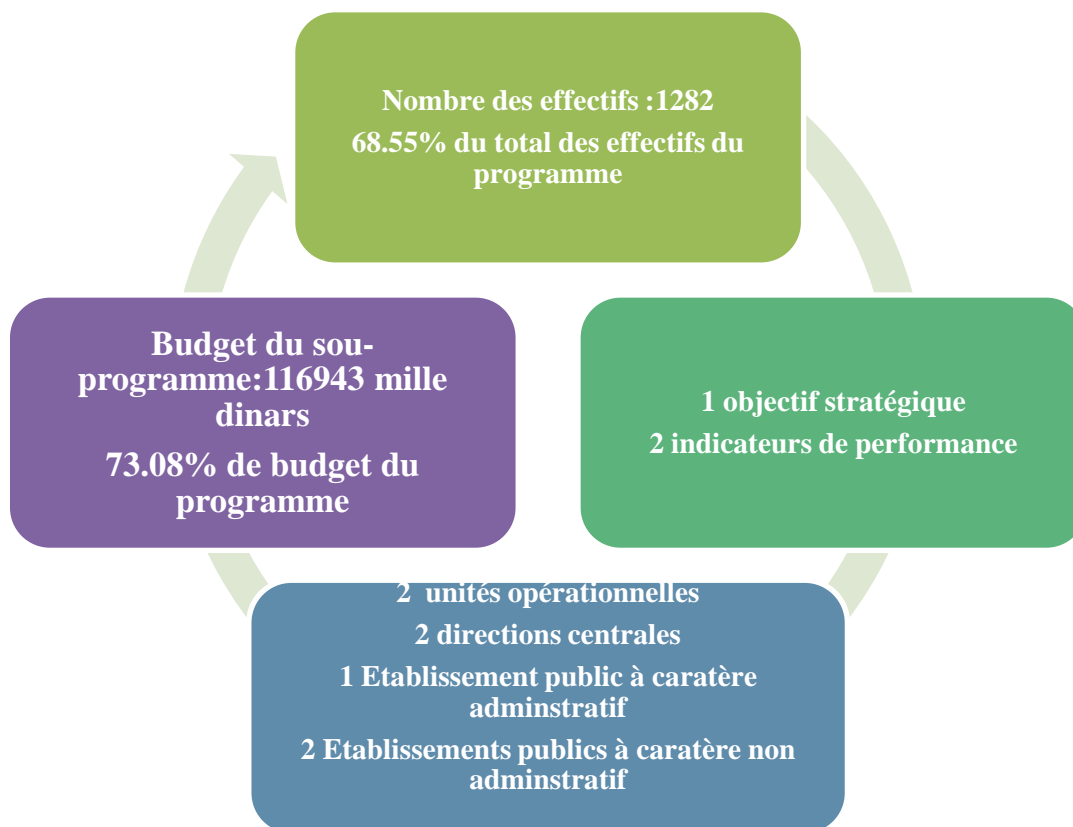
❖ **Sous-programme n ° 2: Pilotage du secteur de l'artisanat.**

Le schéma suivant présente la cartographie du programme avec le schéma de la déclinaison opérationnelle du programme (sous-programmes, unités opérationnelles et opérateurs).

### Schéma de la déclinaison opérationnelle des programmes et structures intervenantes dans le programme 1: Tourisme et artisanat



## 1.2. présentation du sous-programme 1: Pilotage du secteur touristique



### ❖ Problématiques:

Le tourisme en Tunisie est aujourd'hui confronté aux plusieurs défis qui peuvent constituer un obstacle au développement de ce secteur.

Le pilier du tourisme est la stabilité politique, la paix et la sécurité, et la capacité d'établir un dialogue entre différents peuples sans restrictions intellectuelles ou matérielles, et sans aucune doute que le défi le plus important auquel ce secteur est confronté aujourd'hui est la menace croissante du terrorisme et ses répercussions sur l'avenir du tourisme dans la région, ce qui nécessite des efforts communs pour confronter ce phénomène et assurer la sûreté et la sécurité des touristes dans la région qui jouit de la stabilité.

Le deuxième et le plus grand défi en matière de développement du tourisme dans la prochaine étape est la préservation de l'environnement, d'autant plus la Tunisie connaît plusieurs problèmes environnementaux, or l'élément principale attractif de notre pays est ses plages et la nature époustouflante, ainsi qu'une position géographique

distinguée. Plusieurs projets touristiques au cours de la période écoulée ont causé des dommages à cette richesse naturelle, malgré la volonté de garantir l'attractivité et le caractère unique de la région à long terme. L'état de panique dû aux opérations terroristes et à la pollution peut constituer l'une des raisons les plus importantes de la réticence des touristes à visiter nos côtes à moins que nous veillions tous, en temps opportun, à trouver des solutions pour faire face à ces défis.

#### ▪ **Priorités:**

Les priorités du sous-programme «Pilotage du secteur touristique » sont les suivantes:

1. Renforcer le système de sécurité dans les zones touristiques et au sein des unités hôtelières,
2. Prendre soin de l'environnement et améliorer l'environnement touristique dans les régions et les zones touristiques,
3. Enrichir et diversifier le produit conformément aux aspirations des touristes du 21<sup>ème</sup> siècle à travers l'enrichissement de l'offre par d'autres types d'activités touristiques telles que l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme saharien, golfe, tourisme de conférence, thérapie à l'eau de mer et tourisme médical dans les établissements de santé,
4. Mise en place d'un plan pour promouvoir la qualité du produit touristique et améliorer les services rendus aux clients
5. Instaurer un partenariat efficace entre le secteur public et privé dans le domaine de l'investissement commun pour assurer la promotion du secteur au service du développement durable,
6. Relance du secteur, améliorer les revenus et diminuer le chômage

#### **1.2.1 Stratégie du sous-programme n° 1: Pilotage du secteur touristique**

Conformément à l'axe stratégique relative à l'activité touristique basée principalement sur **le développement de la compétitivité de la destination tunisienne**, le plan d'action adopté repose principalement **sur l'amélioration de compétitivité et le renforcement du développement durable pour le secteur.**

---

Sur cette base, et en veillant à réaliser les objectifs stratégiques souhaités et définis dans le projet du cadre de performance, et où les établissements publics sous tutelles sont en charge de mettre en œuvre les activités programmées pour atteindre les valeurs cibles souhaitées à court et à moyen terme pour le sous-programme «Pilotage du secteur touristique», le ministère est tenu de poursuivre le travail avec l'outil des contrats de performance avec les opérateurs "l'office national du tourisme tunisien" et "agence de formation dans les métiers du tourisme "au titre des années 2021-2023, or il est considéré comme l'un des outils modernes les plus importants pour la bonne gestion du budget par objectifs. Le suivi de la réalisation de cet objectif se fera à travers deux indicateurs stratégiques, à savoir:

- **Indicateur stratégique 1:** Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen
- **Indicateur stratégique n ° 2:** Evolution des recettes touristiques.

Le ministère veille à mettre en œuvre le plan d'action suivant pour réaliser l'objectif et aussi pour faire face aux répercussions de la pandémie Corona sur le secteur du tourisme à l'horizon 2021. Il est à noter que la mise en œuvre de ce plan est confiée à l'office national du tourisme tunisien dans le cadre d'un contrat objectifs mentionnés ci-dessus.

### **1. Promouvoir l'investissement**

Des travaux seront effectués sur:

- Diversifier l'offre touristique et promouvoir les projets touristiques à forte valeur ajoutée,
  - Diversifier le produit en enrichissant l'offre avec d'autres types d'activités touristiques (tourisme culturel, tourisme saharien, golfe, tourisme de conférence, thérapie à l'eau de mer marin et tourisme médical dans les établissements de santé...)
  - Stimuler les investissements dans le secteur touristiques et les infrastructures à travers:
    - Mettre en place des mécanismes d'incitation à l'hébergement touristique alternatif au produit hôtelier et encourager les produits touristiques alternatifs,
-

- Actualiser le code d'investissement du secteur du tourisme, suite à la promulgation des nouveaux textes publiés relatifs à l'investissement.

## **2. Améliorer la qualité du produit touristique:**

La qualité est le principal moteur de toutes les réformes dans le secteur du tourisme, mais le besoin d'un appui à la qualité du produit a été confirmé ces dernières années à la lumière de l'évolution quantitative et qualitative qu'a connu le secteur et de l'évolution des besoins des touristes.

En conséquence, le ministère a mis en place un programme de qualité qui inclut toutes les composantes du produit touristique, basé sur des diagnostics dans divers domaines. Dans le cadre de garantir la qualité et d'atteindre les objectifs souhaités afin d'améliorer le niveau des services touristiques et de renforcer la compétitivité dans les marchés internationaux, le plan du ministère pour l'avenir dans le domaine de la qualité est basé sur les axes suivants:

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de mise à niveau des établissements hôteliers et travailler sur son élargissement pour inclure toutes les composantes du secteur du tourisme (agences de voyages, restaurants touristiques, transports touristiques ...)
- Confier à l'office national du tourisme tunisien dans le cadre d'un contrat d'objectif:
  - Revoir le système de classification des hôtels et intégrer les normes de qualité de service et de tourisme durable en tant que composante essentielle pour l'attribution de la classification,
  - Intensifier les programmes de contrôle orientés vers la qualité des services dans les hôtels et les restaurants,
  - Intensifier les campagnes nationales et régionales pour prendre soin de l'environnement et des alentours dans les villes et des stations touristiques et pour améliorer les panneaux de l'information touristique
  - Encourager les établissements touristiques de s'inscrire dans les systèmes de gestion de la qualité.

## **3. Promouvoir le tourisme intérieur et du tourisme de voisinage:**

Le tourisme intérieur est considéré comme une option stratégique dans le cadre des orientations de l'État pour promouvoir le secteur du tourisme et à améliorer sa

---

compétitivité (ces dernières années, elle représente entre 20% et 30% du total des nuitées passées), étant donné la contribution de ce type de tourisme à dynamiser le flux touristique tout au long de l'année et à prolonger la saison touristique et pour améliorer le rendement du secteur. Au vu de la crise sanitaire, le ministère a lancé des campagnes promotionnelles privées depuis mars destinée au touriste tunisien à travers les réseaux sociaux pour les inciter à passer ses vacances dans les établissements hôteliers tunisiens. Une marque a également été créée sous le nom de «La Tunisie est une destination prête et sûre», plusieurs hôtels tunisiens se sont inscrits.

Actuellement, il est envisagé de créer un mécanisme destiné aux touristes tunisiens en coordination avec les amicales, les professionnels tel que les prêts de loisir «chèques vacances» avec des intérêts raisonnables et une période de remboursement de 03 mois, qui est un outil adopté dans plusieurs autres pays. Le ministère travaillera à moyen et long terme pour prendre un ensemble des procédures réparties comme suit:

**❖ Pour le marché intérieur:**

- Intensifier les campagnes publicitaires sur le marché intérieur pour attirer davantage les touristes tunisiens
- Créer un outil pour accroître les ventes comme celui adopté sur les marchés européens.
- Recours à divers médias
- Exploiter les documents modernes de la communication et des médias sociaux
- Promouvoir le tourisme médical et de conférence.

**❖ Concernant les marchés maghrébins:**

Compte tenu de la spécificité du tourisme de voisinage, le ministère veillera à:

- Effectuer des campagnes publicitaires communes sur les marchés maghrébins
  - Développer les efforts de commercialisation en reliant davantage les professionnels du secteur en Tunisie à ceux dans les pays du maghreb
  - Effectuer des campagnes publicitaires à raison de 3 campagnes par an.
  - Participer aux foires et salons dans les pays du maghreb
-



- Organiser des nombreux voyages au profit des agents de voyages et des journalistes des pays du maghreb.

#### **4. Développer la part de la destination tunisienne sur les marchés traditionnels et non traditionnels:**

Des travaux seront menés pour opter pour une stratégie promotionnelle visant à atteindre les objectifs fixés, plus précisément, stimuler et renforcer la demande de la destination tunisienne, et améliorer tous les indicateurs touristiques (nombre d'arrivées, volume des nuits passées, recettes touristiques ...) en outre outre:

##### **□Développer la part de la destination tunisienne dans les marchés traditionnels:**

❖**Publicité nationale:** poursuivre la réalisation de nos campagnes publicitaires sur les marchés européens à travers différents médias et la nécessité d'effectuer de campagnes publicitaires de narration **story telling/brand content** à travers l'adoption des courts métrages et des témoignages en direct de certains touristes, et les télécharger massivement sur les sites sociaux et les moyens numériques dans le but de rassurer les clients.

❖**Publicité commune:** Travailler sur le renforcement des relations avec les représentants des réseaux de vente et les voyagistes et son représentant via la conclusion des conventions de partenariat pour les inciter à soutenir la programmation de la destination tunisienne et à commercialiser ses différents produits à forte valeur ajoutée (tourisme de golf, tourisme médical, tourisme de conférence, tourisme saharien, tourisme culturel)

❖**Manifestations à l'étranger:** Renforcer la présence de la destination tunisienne dans les manifestations touristiques à l'étranger, avec l'assurance d'une couverture médiatique importante et inciter les professionnels tunisiens à participer, notamment dans les salons et foires internationaux et régionaux.

##### **❖Relations publiques:**

- Consolider les relations avec les médias étrangers et les inviter pour connaître la réalité de la situation dans le pays ainsi que les efforts déployés dans le domaine de la sécurité et de la stabilité afin de faire passer un message de réconfort à nos clients, en adoptant la démarche testimoniale de certains touristes qui ont passé leurs vacances en
-

Tunisie. En outre les faire découvrir la richesse et la diversité du produit touristique tunisien.

- Intensifier les manifestations culturelles et sportives de nature à créer un événement telles que les festivals et les rallyes tout en veillant à ce qu'il soit couvert dans les médias en raison de son impact positif sur l'amélioration de l'image de la Tunisie à l'étranger, en plus de sa contribution à la relance des divers régions touristiques.

- Coordonner avec les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur pour passer des messages rassurants aux touristes étrangers en effectuant les actions nécessaires pour lever la prudence et les restrictions de déplacement dans plusieurs régions tunisiennes répertoriées dans les sites des affaires étrangères de plusieurs pays européens, mais cela reste tributaire de la stabilité politique et sécuritaire qui représentent un facteur clé pour reprendre le rythme normale du secteur touristique.

❖ **Appui au transport aérien:** Continuer à appuyer le transport aérien pour les tours opérateurs programmés pour la destination tunisienne conformément aux outils d'appui **convenu** en coordination avec toutes les parties concernées.

□ **Renforcement du positionnement sur les marchés non traditionnels (Asie, Afrique, Golfe et Moyen-Orient):** - -

Les marchés d'Asie, d'Afrique, du Golfe et du Moyen-Orient attirent de plus en plus l'attention du ministère du tourisme et de l'artisanat, à cet effet, la participation de la Tunisie dans les foires du golfe, oriental et asiatique adoublé.

Pour cette raison, l'orientation vise à promouvoir la commercialisation de la destination tunisienne sur ces marchés à travers:

- Intensifier les actions promotionnelles sur ces marchés, telles que les journées et les semaines touristiques (Imarat- Bahreïn -Arabie saoudite, Chine et autres ...)

- Diversifier les relations publiques, notamment en ce qui concerne la sélection des médias, or les efforts seront centrés pour attirer des blogueurs et des journalistes actifs dans le domaine des médias numériques et des réseaux sociaux.

- Accueillir des délégations médiatiques de ces marchés

---

- Accueillir des agences de voyages et organiser des excursions exploratrices des principales destinations touristiques.

- Organiser des ateliers de travail entre professionnels de Tunisie et de ces pays pour renforcer les liens entre eux

### **5. Assurer l'efficacité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation dans les métiers du tourisme:**

Des travaux seront effectués à savoir:

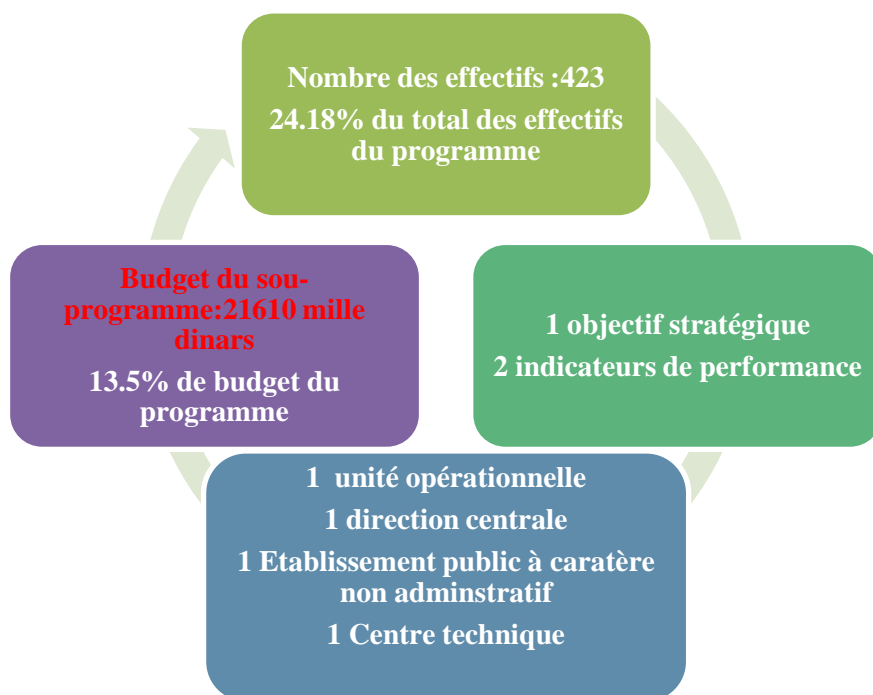
- Promouvoir les études supérieures du tourisme et la formation dans les métiers du tourisme du côté quantitative des actions de formation

- Promouvoir la qualité des études supérieures du tourisme et la formation dans les métiers du tourisme

- L'instauration de la gouvernance du système d'enseignement supérieur et de formation dans les métiers du tourisme est garante de l'efficacité et la rentabilité.

- Fusion de l'enseignement supérieur et la formation dans les métiers du tourisme dans un seul système, l'un de ces principaux rôles est de fournir les compétence au marché du travail.

### **1.3. Présentation du sous-programme<sup>o</sup>2: Pilotage du secteur de l'artisanat**



## ▪ **Problématiques:**

Le secteur de l'artisanat en Tunisie souffre des problèmes multiples, tels que la pénurie de la main-d'œuvre et la réticence des jeunes à travailler dans le secteur, ainsi que la concurrence des pièces imitées et importées de la chine au produit d'origine tunisien. En outre, le monopole des matériaux prioritaires par un certain nombre d'entreprises s'ajoute à la détérioration des conditions de travail, à l'absence de l'encadrement et de l'accompagnement des artisans, à la faible promotion et au monopole d'un certain nombre des grands commerçants pour la plupart des arrivées touristiques venant dans le pays.

## ▪ **Priorités:**

Le sous-programme n° 2 "**pilotage du secteur de l'artisanat**" veille à réaliser un ensemble des priorités en vue d'améliorer la performance du secteur au cours des trois prochaines années. Ces priorités sont les suivantes:

- Assurer un terrain et un environnement favorables pour l'artisan et les établissements artisanaux, pour l'aider à surmonter les conditions actuelles, à reprendre la production et à améliorer son rendement
  - Développer la compétitivité du secteur
  - Encourager le financement et l'investissement privé
  - Intensifier la participation aux foires, salons et forums internationaux
  - Renforcer les structures d'appui au développement des exportations
  - Développer la promotion du produit traditionnel sur le marché local
  - Appuyer la présence des produits dans les foires régionaux et nationaux
  - Développer une stratégie et un plan de communication pour mettre en évidence les spécificités du secteur et développer la culture artisanale et de déployer les médias nationaux et étrangers pour promouvoir le produit à l'étranger.
-

□ Appuyer le rôle du secteur dans le développement régional et le préparer à contribuer à la mise en œuvre des projets proposés, en mettant en œuvre une stratégie régionale pour le développement des industries traditionnelles.

### **1.3.1 Stratégie du sous-programme n° 2: Pilotage du secteur de l'artisanat:**

Conformément à l'axe stratégique relatif à l'activité de l'artisanat, qui repose principalement sur le développement de la compétitivité du secteur de l'artisanat, le plan d'action adopté est basé principalement sur la réalisation d'un seul objectif stratégique à long terme qui est «**Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional**».

Sur cette base, et en veillant à réaliser les objectifs stratégiques souhaités et définis dans le projet du cadre de performance, et où les établissements publics sous tutelles sont en charge de mettre en œuvre les activités programmées pour atteindre les valeurs cibles souhaitées à court et à moyen terme du deuxième sous-programme «**Pilotage du secteur de l'artisanat**», le ministère est tenu de poursuivre le travail avec l'outil des contrats de performance avec les opérateurs "**l'office national de l'artisanat**" et "**le centre technique de création, d'innovation et d'accompagnement du tapis et du tissage**" au titre des années 2021-2023, or il est considéré comme l'un des outils modernes les plus importants pour la bonne gestion du budget par objectifs. Le suivi de la réalisation de cet objectif se fera à travers deux indicateurs stratégiques, à savoir:

- **Indicateur stratégique 1:** Évolution des emplois créés par région et par genre
- **Indicateur stratégique 2:** Taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT

#### **Objectif 1: Stimuler le rythme des investissements**

Le secteur de l'artisanat est l'un des secteurs contribuant à la création de l'emploi à stimuler l'investissement et l'emploi. L'investissement privé joue un rôle pionnier dans la réalisation des objectifs de développement, cela est dû à ses capacités à soutenir le rythme de la croissance, à créer de l'emploi et s'adapter rapidement aux exigences du marché. Pour atteindre les objectifs stratégiques du programme, le plan est basé sur les actions suivantes:

- Encourager les investissements et l'initiative privée, en particulier dans les créneaux porteurs
-

- Continuer à améliorer le climat des affaires, en particulier intensifier les programmes de développement des établissements, moderniser leurs méthodes de travail et développer les ressources humaines
- Améliorer l'infrastructure
- Renforcer davantage les outils d'accompagnement et d'appui et découvrir les opportunités d'investissement
- Faire connaître les principaux sites dynamiques disponibles et les mesures prises par l'État pour soutenir le secteur, que ce soit par le moyen de avantages fiscaux et financiers différentiels accordés dans le cadre d'encourager le développement et de promouvoir l'initiative économique ou par l'appui des nouveaux entrepreneurs dans les différentes étapes de réalisation de leurs projets
- Elaborer des études et rapports approfondis, promouvoir leurs résultats et continuer à organiser des séminaires territoriaux, régionaux et locaux

## **Objectif 2: promouvoir la qualité**

Le secteur connaît une transition qualitative au vu du fait que les universités sont devenues un partenaire important en raison de la multiplicité des disciplines spécialisées et l'évolution du nombre des instituts supérieurs spécialisés qui ont intégré la spécialité de l'artisanat dans leurs programmes éducatifs (Institut des Arts et Métiers, Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine, Institut des Beaux-Arts, Institut Supérieur des études technologiques ...). Ce qui prédit un haut niveau éducatif et technique pour les futurs artisans leur permettant de relever les défis de la concurrence avec plus d'attention à la qualité et de s'adapter aux exigences de l'ouverture de l'économie dans le cadre de la mondialisation.

Le renforcement du rôle du secteur de l'artisanat en terme de sa contribution au développement économique exige l'adoption d'une politique de gestion axée sur les résultats et la performance.

Suite à ça, et pour limiter les effets négatifs des fluctuations externes, il s'avère indispensable d'intensifier les efforts pour renforcer le positionnement concurrentiel des produits artisanaux et de parvenir à une meilleure intégration dans le cycle économique international. La stratégie du programme est basée sur actions suivantes:

---

- Poursuivre les réformes programmées et entreprendre des mesures circonstancielles et structurelles
- Amélioration de la qualité et respect des normes
- Investir dans les ressources humaines grâce à des programmes de réhabilitation professionnelle sur le terrain
- Développer les méthodes de contrôle de la production estampillée et de l'exportation contrôlée.

### **Objectif 3: Recherche et innovation**

Cet objectif s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du concept de création et de développement du produit pour se rapprocher de plus en plus de l'artisan en l'associant dans la formulation du projet créatif afin de le convaincre de la faisabilité de l'innovation, et de son adoption du produit innovant, continuer à le produire et le promouvoir

L'orientation dans le domaine vise à:

- Intensifier la recherche et les études techniques, notamment en partenariat avec les établissements universitaires
- instaurer un plan national et régional pour promouvoir l'innovation
- Intensifier les compétitions sectorielles et régionales
- Encadrer la création et appuyer le travail de formalisation dans le domaine (moyens audiovisuel et écrit)
- Créer des cellules pour encadrer la création dans les régions

Les activités d'encadrement de la recherche et de l'innovation reposent sur le principe du partenariat et de la décentralisation, en se basant sur:

- Un diagnostic des besoins d'encadrement techniques selon les demandes
  - Préparation des recherches appliquées et des études qui assurent un traitement personnalisé et modélisé
-

- Suivi les phases et des étapes de la concrétisation des créations en fournissant les outils d'intervention nécessaires.
- Formalisation de la création dans des supports et des outils pédagogiques pour encadrer et informer la main-d'œuvre artisanale

L'ensemble de la main d'oeuvre du secteur issus des instituts supérieurs spécialisés, des associations, et des centres de formation et d'apprentissage et les artisans contribuent également à l'activité d'encadrement de la création et nécessite des références qui maîtrisent les attributs des produits artisanaux en termes des techniques et des matières premières en plus de aspects patrimoniaux, économiques et commerciaux.

**Objectif 4: Renforcer les opportunités de promotion du produit artisanaux à l'intérieur et sur le marché extérieur:**

Malgré les efforts déployés pour promouvoir et commercialiser les produits artisanaux, les actions de commercialisation à l'extérieur restent des actions destinées ou presque exclusivement au touriste, en partant du principe que l'artisan promeut son produit principalement sur le marché touristique et il ne peut pas l'exporter directement.

Ainsi, la stratégie du programme vise à adopter une politique étrangère ouverte basée sur la promotion des exportations, notamment à la lumière de ce l'Etat offre en tant qu'appui au domaine à travers le fonds de promotion des exportations.

Sur cette base, la stratégie du programme dans ce domaine, repose sur les actions suivantes:

- Soutenir les artisans pour pénétrer sur les marchés étrangers
  - Intensifier la participation aux foires et salons régionaux, nationaux et internationaux
  - Soutenir les artisans pour participer aux expositions
  - Permettre aux établissements artisanaux de participer à des manifestations avec des avantages et des encouragements spéciaux
-



## 2.Objectifs et indicateurs de performance du programme

### 2.1. Présentation des objectifs et indicateurs de performance du programme:

Les objectifs du programme sont:

- Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique
- Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional

#### Présentation synthétique des objectifs, des indicateurs de performance

Objectifs stratégiques	Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
			2017	2018	2019		2021	2022	2023
Objectif 1.1: Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique	Indicateur 1.1.1:Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen	Million des arrivés							
		Tunisie	7,051	8,299	9,429	1.735	3 *	4.5	6
		Maroc	11,349	12,288	12,932	-	-	-	-
		Egypte	8,3	11,3	17,8	-	-	-	-
		Jordanie	5,193	4,92	5,360	-	-	-	-
	Turquie	38,62	45,628	51,86	-	-	-	-	
	Indicateur 1.1.2: Evolution des recettes touristiques	Million de dinars	1.155	1.565	1.916	619.2	*770	1000	1300

Objectifs stratégiques	Indicateur de performance	Unité	Réalizations						2020	Prévisions					
			2017		2018		2019			2021		2022		2023	
Objectif 1.2 : Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le	Indicateur 1.2.1:Évolution des emplois créés par région et par genre														
		Nombre	F	H	F	H	F	H	-	F	H	F	H	F	H
	Nord-est		613	1227	597	1194	500	997	-	550	1100	600	1200	660	1350
	Nord-ouest		378	747	363	727	303	607	-	335	670	370	750	400	830
Centre	667		1334	650	1300	542	1084	-	600	1200	660	1320	720	1450	

développement durable local et régional															
	<b>Centre- ouest</b>		187	373	181	363	151	303	-	170	340	190	380	210	420
	<b>Sud-est</b>		250	501	390	779	325	650	-	350	700	385	770	440	840
	<b>Sud- ouest</b>		427	854	415	831	347	694		380	770	420	850	460	950
<b>Indicateur 1.2.2:taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT</b>	%		-	-		45		50	50		55			60	

\*ces previsions restent tributaires de l'évolution de la situation sanitaire et épidémiologique du pays associée au coronaet au retourdu trafic aérien mondial.

## Objectif 1-1: Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique

### ▪ Présentation de l'objectif:

Le ministère veille, à travers cet objectif, à:

- ✓ **Développer les projets et les produits touristiques non traditionnels:** diversifier le produit en enrichissant l'offre avec d'autres types d'activités touristiques qui appuient le tourisme balnéaire ce qui enrichira l'offre et contribuera à réduire le caractère saisonnier qui caractérise le produit marin. En outre, promouvoir les projets touristiques à forte valeur ajoutée.
- ✓ **Améliorer la qualité des services tout au long de la «chaîne de valeur touristique»:** Proumouvoir la qualité et le contenu des produits ainsi la qualité des services et encourager les établissements touristiques à s'inscrire dans les systèmes de gestion de qualité pour remporter le pari de la concurrence et attirer des une clientèle à fort pouvoir d'achat.
- ✓ **Appuyer le tourisme d'intérieur (tourisme tunisien) et le tourisme de voisnagne,** à travers la structuration du marché du tourisme intérieur et l'amélioration de sa compétitivité au vu de la contribution de ce type de tourisme à la dynamisation du

tourisme tout au long de l'année, prolonger la saison touristique et accroître la rentabilité du secteur

- ✓ **Stimuler et renforcer la demande de la destination tunisienne** à travers le développement de la part de marché de la destination tunisienne des marchés traditionnels et le renforcement de sa positionnement sur les marchés non traditionnels.
- ✓ **Assurer l'efficacité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation dans les métiers du tourisme** à travers la gouvernance du système de l'enseignement supérieur (études touristiques supérieures) et de la formation dans les métiers du tourisme afin de fournir des compétences en adéquation avec les exigences du marché du travail.
  - **Référence de l'objectif:** La stratégie du secteur
  - **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

### Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 1-1

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
<b>Indicateur 1.1.1:</b> Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen	Million des arrivés							
	Tunisie	7,051	8,299	9,429	1,735	3 *	4.5	6
	Maroc	11,349	12,288	12,932	-	-	-	-
	Egypte	8,3	11,3	17,8	-	-	-	-
	Jordanie	5,193	4,92	5,360	-	-	-	-
	Turquie	38,62	45,628	51,86	-	-	-	-
<b>Indicateur 1.1.2:</b> Evolution des recettes touristiques	Million de dinars	1.155	1.565	1.916	619.2	*770	1000	1300

### Objectif 2-1: Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional

- **Présentation de l'objectif:**

Le Ministère veille à travers cet objectif à renforcer le positionnement concurrentiel des produits artisanaux en travaillant sur la valorisation du secteur et la réhabilitation des travailleurs dans ce secteur, sur l'amélioration de la qualité du produit et la modernisation du secteur dans son ensemble à travers le développement des outils

del'intégration dans son environnement économique, social et culturel au niveau national, régional et international à travers

✓**Stimuler le rythme des investissements:**soutenir le rythme de la croissance, créer del'emploi et s'adapter rapidement et adéquatement aux besoins du marché, qui renforce la contribution du secteur au développement local et régional durable.

✓**Proumouvoir la qualité:** Relever les défis de la concurrence en veillant davantage à la qualité et en s'adaptant aux exigences d'une économie ouverte dans le cadre de la mondialisation et parvenir à une meilleure intégration dans le cycle économique international.

✓**Recherche et innovation:** soutenir les domaines de recherche et encourager la création et l'innovation afin de promouvoir l'activité artisanale

✓**Renforcer les opportunités de promotion du produit artisanaux à l'intérieur et sur le marché extérieur:**Soutenir les artisans pour participer aux foires et aux salons régionaux et nationaux, les inciter pour pénétrer les marchés étrangers et intensifier la participation aux foires et salons internationaux avec des avantages spéciaux, ainsi que permettre aux établissements artisanaux de participer à des manifestations avec des avantages et des encouragements spéciaux,

▪ **Référence de l'objectif:**Plan national de développement du secteur 2018-2022

▪ **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

## Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs de l'objectif 1-2

**Objectif 2-1: Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional**

Indicateur de performance	Unité	Réalizations						2020	Prévisions					
		2017		2018		2019			2021		2022		2023	
<b>Indicateur 1.2.1:Évolution des emplois créés par région et par genre</b>														
		<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	-	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>
<b>Nord-est</b>	Nombre	613	1227	597	1194	500	997	-	550	1100	600	1200	660	1350
<b>Nord –ouest</b>		378	747	363	727	303	607	-	335	670	370	750	400	830
<b>Centre</b>		667	1334	650	1300	542	1084	-	600	1200	660	1320	720	1450

<b>Centre- ouest</b>		187	373	181	363	151	303	-	170	340	190	380	210	420
<b>Sud-est</b>		250	501	390	779	325	650	-	350	700	385	770	440	840
<b>Sud- ouest</b>		427	854	415	831	347	694		380	770	420	850	460	950
<b>Indicateur 1.2.2:tauxdes artisans et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT</b>	%	-	-	45	50	50	55	60						

### 2.1.1. Présentation des activités du programme pour l'année 2021

❖ **Activités du programme:** Conformément aux outputs des travaux de la déclinaison de la performance du programme tourisme et artisanat, **07 activités** ont été définies et réparties comme suit:

✓ **02 activités** auxquelles contribuent les sous-programmes centraux +: un établissement public à caractère administratif

✓ **04 activités** relatives aux opérateurs

Code	Activités
<b>1</b>	<b>Tutelle</b> (sous-programmes centraux)
<b>2</b>	<b>Enseignement supérieur;</b> (Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif, établissement public à caractère administratif)
<b>3</b>	Transfert au profit de l'Office National du Tourisme Tunisien (opérateur) au titre de l'activité : <b>Appui au secteur touristique</b>
<b>4</b>	Transfert au profit de l'Agence de Formation dans les Métiers du Tourisme (opérateur) au titre de l'activité : <b>Formation dans les métiers du tourisme</b>

5	Transfert au profit de l'Office National de l'Artisanat (opérateur) au titre de l'activité: <b>Appui au secteur de l'artisanat</b>
6	Transfert au profit du Centre de création, d'innovation, et d'encadrement du tapis et du tissage (opérateur) au titre de l'activité : <b>Recherche, innovation et création de tapis et du tissage</b>

### La liste des activités et leviers d'action du programme Tourisme et artisanat

Milles dinars

Objectifs	Indicateurs	Leviers d'action	Activités	Prévisions des crédits de l'indicateur pour 2021
<b>Objectif 1.1</b> : Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique	<b>Indicateur 1.1.1:</b> Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moderniser le secteur et instaurer les règles de la bonne gouvernance</li> <li>▪ Assurer l'efficacité et la qualité des études touristiques supérieures</li> <li>▪ Définition et encadrement des intentions d'investissement</li> <li>▪ Intensifier les visites d'inspection et les campagnes de contrôle</li> </ul>	<p><b>Tutelle</b>(sous-programmes centraux)</p> <p><b>Enseignement supérieur;</b> (Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif, établissement public à caractère administratif)</p>	3038 mille dinar
	<b>Indicateur 1.1.2:</b> Evolution des recettes touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encadrer et accompagner les établissements hôteliers et inciter les professionnels à s'inscrire dans le programme de mise à niveau touristique</li> <li>▪ Intensifier la publicité et renforcer la présence de la destination Tunisiennedans les manifestations touristiques à l'étranger,</li> <li>▪ Mettre en œuvre la stratégie relative aux relations publique</li> </ul>	<p>Transfert au profit de l'Office National du Tourisme Tunisien (opérateur)au titre de l'activité :<b>Appui au secteur touristique</b></p> <p>Transfert au profit de l'Agence de Formation dans les</p>	97895 mille dinar

		<p>et aux manifestations,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre la stratégie de tourisme numérique,</li> <li>▪ Améliorer la liaison aérienne vers la destination tunisienne à travers l'orientation des interventions pour appuyer le transport aérien vers les priorités du système de promotion en termes des marchés cibles et l'intensification des liaisons aériennes en dehors de la haute saison,</li> <li>▪ Mettre en œuvre une stratégie de la promotion du tourisme intérieur, pour faire connaître les régions et de restructuration et modernisation de tous les centres de formation touristique et de l'amélioration de la capacité d'hébergement,</li> <li>▪ Développer et actualiser les programmes pour améliorer la rentabilité formation selon l'approche des compétences et l'adoption de la formation selon la demande pour répondre aux exigences du marché du travail dans le secteur et ceci à travers la mise en place des programmes de formation dans tous les centres de formation touristique,</li> <li>▪ La formation de base et continue au profit des formateurs et des encadreurs au sein des établissements touristiques et hôteliers</li> </ul>	<p>Métiers du Tourisme (opérateur) au titre de l'activité : <b>Formation dans les métiers du tourisme</b></p>	<p>16010 mille dinar</p>
<p><b>Objectif 2 :</b></p>	<p><b>Indicateur</b></p>	<p>▪ Encourager les</p>	<p><b>Tutelle</b>(sous-</p>	

<p>Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional</p>	<p><b>Indicateur 1.2.1</b> :Évolution des emplois créés par région et par genre</p>	<p>investissements et l'initiative privée surtout dans les créneaux prometteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer les infrastructures</li> <li>▪ Faire connaître les principaux sites dynamiques disponibles et les mesures prises par l'État pour soutenir le secteur, que ce soit par le moyen des avantages fiscaux et financiers différentiels accordés dans le cadre d'encourager le développement et de promouvoir l'initiative économique ou par l'appui des nouveaux entrepreneurs dans les différentes étapes de réalisation de leurs projets</li> </ul>	<p>programmes centraux)</p> <p>Transfert au profit de l'Office National de l'Artisanat (opérateur) au titre de l'activité</p> <p><b>:Appui au secteur de l'artisanat</b></p>	<p><b>20900 mille dinar</b></p>
	<p><b>Indicateur 1.2.2</b> :taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT</p>	<p>cadre d'encourager le développement et de promouvoir l'initiative économique ou par l'appui des nouveaux entrepreneurs dans les différentes étapes de réalisation de leurs projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer des études et rapports approfondis, promouvoir leurs résultats et continuer à organiser des séminaires territoriaux, régionaux et locaux</li> <li>▪ Poursuivre les réformes programmées et entreprendre des mesures circonstancielles et structurelles</li> <li>▪ Amélioration de la qualité et respect des normes</li> <li>▪ Investir dans les ressources humaines grâce à des programmes de réhabilitation professionnelle sur le terrain</li> <li>▪ Développer les méthodes de contrôle de la production estampillée et de l'exportation contrôlée.</li> <li>▪ Encourager la création et l'innovation avec la préservation de l'authenticité et du patrimoine national,</li> <li>▪ Développer et améliorer les</li> </ul>	<p>Transfert au profit du Centre de création, d'innovation, et d'encadrement du tapis et du tissage (opérateur) au titre de l'activité</p> <p><b>:Recherche, innovation et création de tapis et du tissage</b></p>	<p><b>654 mille dinar</b></p>



		<p>compétences et les aptitudes professionnelles dans le domaine du tissage à la main,</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Inciter à l'usage des matières premières naturelles et des techniques qui protègent l'environnement et préservent la pérennité des matériaux naturels.</li><li>▪ Intensifier la recherche et les études techniques, notamment en partenariat avec les établissements universitaires</li><li>▪ Intensifier les compétitions sectorielles et régionales</li><li>▪ Encadrer la création et appuyer le travail de formalisation dans le domaine</li><li>▪ Soutenir les artisans pour pénétrer sur les marchés étrangers</li><li>▪ Intensifier la participation aux foires et salons régionaux, nationaux et internationaux</li><li>▪ Permettre aux établissements artisanaux de participer à des manifestations avec des avantages et des encouragements spéciaux</li><li>▪ Promulguer un guide pour un investisseur dans le secteur de l'artisanat conformément au nouveau code d'investissement et les décrets réglementaires associés.</li><li>▪ Octroyer des crédits de fonds de roulement et suivre les opérations de recouvrement de ces crédits en vue de créer plus d'emploi.</li><li>▪ Promulguer un guide pour un investisseur dans le secteur de l'artisanat conformément au</li></ul>		
--	--	--	--	--

		<p>nouveau code d'investissement et les décrets règlementaires associés</p> <p>▪Mettre en place un registre national des établissements artisanaux et élaborer un glossaire pour la classification des activités artisanales et introduire dans le glossaire de la classification nationale des métiers et de l'artisanat. Il est à préciser que ce projet va être appuyé dans le cadre de la mise en œuvre du plan national pour le développement de l'artisanat</p>		
--	--	---	--	--

### 3. Budget du programme

#### 3.1. Budget du programme selon la nature de la dépense

Les dépenses du programme tourisme et artisanat pour l'année **2021** ont été fixées à l'ordre de **138 497**md contre **136 346**md en **2020**, soit une augmentation estimée à 2151 md, réparties comme suit:

##### ❖ Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération du programme tourisme et artisanat pour l'année **2021** ont été fixées à **66133** md en engagement et en paiement, contre **61360** en **2020**, soit une augmentation de **4773**md, ce qui représente un taux de + **7.87%**

##### ❖ Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du programme tourisme et artisanat pour l'année **2021** ont été déterminées à **16011** md en engagement et en paiement, contre **11028** en **2020**, soit une augmentation de **4983**md, ce qui représente un taux de + **45,18%**.

Les ressources propres des établissements au titre des dépenses de fonctionnement pour l'année **2021** ont été estimées à **527**md, réparties comme suit:

- **277 md** pour l'agence de formation dans les métiers du tourisme

- **250 md** pour l'Office national de l'artisanat

Ces dépenses avec la prise en compte des ressources propres des établissements, s'élèveront à **16 538md** en **2021**.

#### ❖ dépenses pour les interventions

Les dépenses d'intervention du programme tourisme et artisanat ont été déterminées dans la limite de **56123md** en engagement et en paiement pour l'année **2021** contre **63728 md** en **2020**, soit une baisse de **7605md**, ce qui représente un taux de **-11,93%**

Ces dépenses avec la prise en compte des ressources propres des établissements, s'élèvent à **56446md** en **2021**. (**123md** pour l'agence de formation dans les métiers du tourisme et **200md** pour l'officenational de l'Artisanat).

#### ❖ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du programme tourisme et artisanat pour l'année **2021** ont été déterminées dans la limite de **230 mden** engagement et en paiement, et c'est les mêmes crédits inscrits en **2020**

### Budget du programme tourisme et artisanat selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)

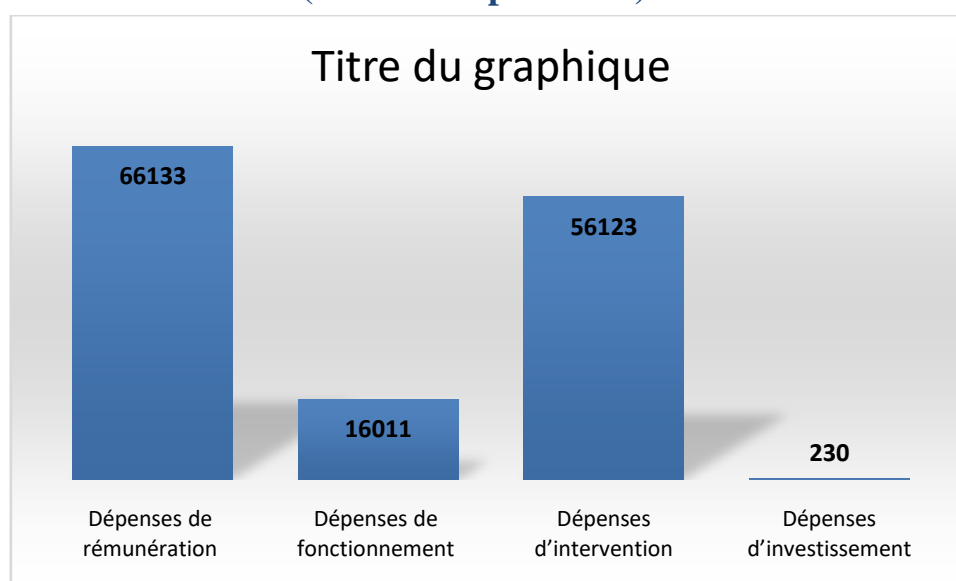
Désignation	Source de financement	Réalisations 2019	L.F 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux (%)
<b>Dépenses de rémunération</b>	Ressources sur le budget de l'Etat	57 567	61360	66133	4 773	7,78
	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-
	Ressources sur Budget de l'Etat	57 567	61360	66133	4 773	7,78
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>		57 567	61360	66133	4 773
<b>Dépenses de</b>	Ressources sur Budget de l'Etat	9756	11028	16011	4 983	45,18

<b>fonctionnement</b>	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-
	Ressources sur Budget de l'Etat	9756	11028	16011	4 983	45,18
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	360	527	167	46.39
	<b>Total de la section</b>	9756	11388	16538	5150	45.22
<b>Dépenses d'intervention</b>	Ressources sur Budget de l'Etat	59352	63728	56123	-7 605	-11,93
	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-
	Ressources sur Budget de l'Etat	59352	63728	56123	-7 605	-11,93
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	390	323	- 67	-17.2
<b>Total de la section</b>	59352	64118	56446	-7 672	-11,96	
<b>Dépenses d'investissement</b>	Ressources sur Budget de l'Etat	63000	230	230	-	-
	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-
	Ressources sur Budget de l'Etat	63000	230	230	-	-
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	-	-	-	-
<b>Total de la section</b>	63000	230	230			
<b>Dépenses des opérations financières</b>	Ressources sur Budget de l'Etat	-	-	-	-	-
	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-

	Ressources sur Budget de l'Etat	-	-	-	-	-
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	Ressources sur Budget de l'Etat	126738	136346	138 497	2 151	1,58
	les crédits extérieurs affectés	-	-	-	-	-
	Comptes spéciaux	-	-	-	-	-
	Ressources sur Budget de l'Etat	126738	136346	138 497	2 151	1,58
	Ressources propres des établissements publics à caractère administratif	-	750	850	100	13.33
	<b>Total de la section</b>	126738	137096	139347	2251	1.64

Veillez trouver ci- dessous le graphique relatif au dépenses du programme tourisme et artisanat pour 2021 selon la nature des dépenses (sans prise en considération les ressources propres des établissements publics à caractère administratif)

### Dépenses relatifs au programme tourisme et artisanat de l'année 2021 selon la nature de la dépense (Crédits de paiement)



Les prévisions 2021 pour le programme susmentionné sont réparties selon les sous-programmes comme suit:

Unité: mille dinars

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
<b>Sous - programme1 :</b> Pilotage du secteur touristique	53840	13908	48965	230	-	116943
<b>Sous - programme2 :</b> pilotage du secteur de l'artisanat	12293	2103	7158	-	-	21554
<b>Total</b>	<b>66133</b>	<b>16011</b>	<b>56123</b>	<b>230</b>	<b>-</b>	<b>138497</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

Le tableau suivant présente la répartition du budget du programme tourisme et artisanat pour l'année 2021 selon l'axe destination, c'est-à-dire selon les sous-programmes et activités:

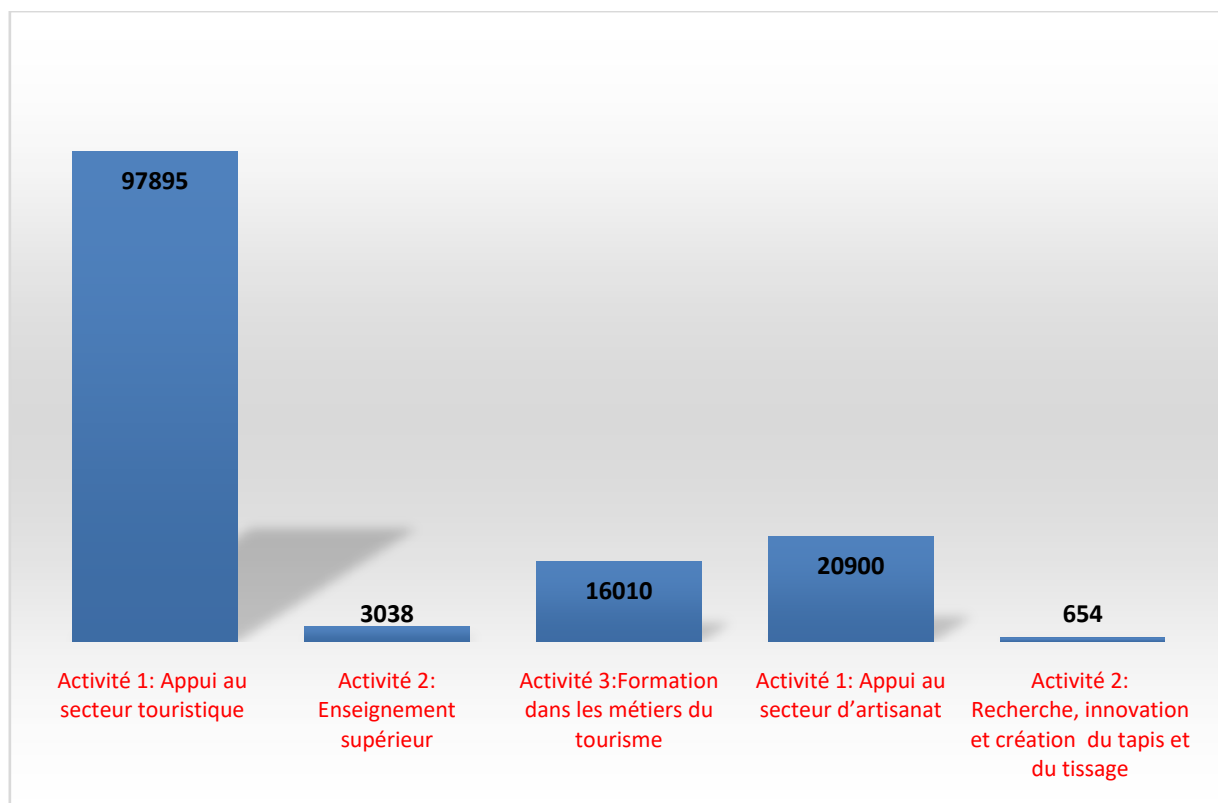
### Budget du programme tourisme et artisanat selon la destination de la dépense « selon sous-programmes et activités »

Unité: milledinar

Désignation du programme	Activités	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux de croissance 2020-2021	
					Montant (2)-(1)	Taux% (2)-(1)/(1)
<b>Sous-programmes centraux</b>	<b>Activités centrales</b>					
<b>Sous -programme1 :</b> Pilotage du secteur touristique	<b>Activité 1:</b> Appui au secteur touristique	88 744	96 638	97895	1257	1,30
	<b>Activité 2:</b> Enseignement supérieur	2 709	3 000	3038	38	1,27

	<b>Activité 3:</b> Formation dans les métiers du tourisme	14 931	15 390	16010	620	4,03
<b>Sous -programme2 :</b> pilotage du secteur de l'artisanat	<b>Activité 1:</b> Appui au secteur de l'artisanat	19 597	20 608	20900	292	1,42
	<b>Activité 2:</b> Recherche, innovation et création du tapis et du tissage	694	710	654	-56	-7,89
<b>Total des sous-programmes centraux</b>		126 675	136 346	138497	2151	1,58
<b>Sous -programmes régionaux</b>	<b>Activités régionales</b>	-	-	-	-	-
<b>Sous-programmes 1</b>	<b>Activité 1:..</b>	-	-	-	-	-
<b>Total des sous-programmes et activités</b>		-	-	-	-	-
<b>Total programme</b>		<b>126 675</b>	<b>136346</b>	<b>138497</b>	<b>2151</b>	<b>1,58</b>

Veillez trouvez le graphique suivant relative aux dépenses du programme tourisme et artisanat pour l'année 2021 selon les sous-programmes et les activités



### 3.2. Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme Tourisme et artisanat

#### Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme tourisme et artisanat : Répartition par nature de dépense (crédits de paiement)

Unité : mille dinars

Dépenses	Réalizations			L.F 2020	Prévisions		
	2017	2018	2019		2021	2022	2023
Dépenses de rémunération	-	53984	57 567	61360	66133	68117	70160
Dépenses de fonctionnement	-	8 873	9 765	11028	16 011	16491	16986
Depenses d'Interventions	-	260	171,677	63728	56123	57807	59541
Dépenses d' Investissements	-	68 444	59 180,139	230	230	237	244
<b>Total</b>	-	<b>131 561</b>	<b>126 683,816</b>	<b>136346</b>	<b>138 497</b>	<b>142652</b>	<b>146931</b>
<b>Total général budget de l'Etat</b>	-	<b>131 561</b>	<b>126 683,816</b>	<b>136346</b>	<b>138 497</b>	<b>142652</b>	<b>146931</b>
<b>Total</b>	-	<b>131 561</b>	<b>126 683,816</b>	<b>136346</b>	<b>138 497</b>	<b>142652</b>	<b>146931</b>



**Fiches indicateurs de performance du sous-  
programme 1: Pilotage du secteur touristique**

---

## Fiche indicateur

<b>Code de l'indicateur</b>	1.1.1
<b>Intitulé</b>	Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen
<b>Date de l'actualisation de l'indicateur</b>	31 décembre 2020

### I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Tourisme et artisanat
<b>Sous-programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Pilotage du secteur touristique
<b>Objectif auquel se rattache l'indicateur</b>	Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique
<b>Définition de l'indicateur</b>	Cet indicateur donne une idée précise sur la part du marché tunisien en terme des arrivées de touriste sur la rive de la mer de la méditerranée par rapport au nombre d'arrivées sur les destinations et les marchés concurrents (Maroc, Égypte, Jordanie, Turquie ... )
<b>Type de l'indicateur</b>	résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les destinations touristiques, selon la nationalité des arrivées , selon l'offre touristique

### II. Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Taux des arrivées des touristes en Tunisie par rapport au nombre des arrivées sur les destinations concurrentes
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Les données essentielles pour le</b>	Office national du tourisme tunisien

<b>calcul de l'indicateur</b>	
<b>Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur</b>	Source administrative et statistique
<b>Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Direction des études
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	31 décembre 2020
<b>Valeur cible (N+3)</b>	6 millions arrivés fin 2023
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directrice des études

### III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

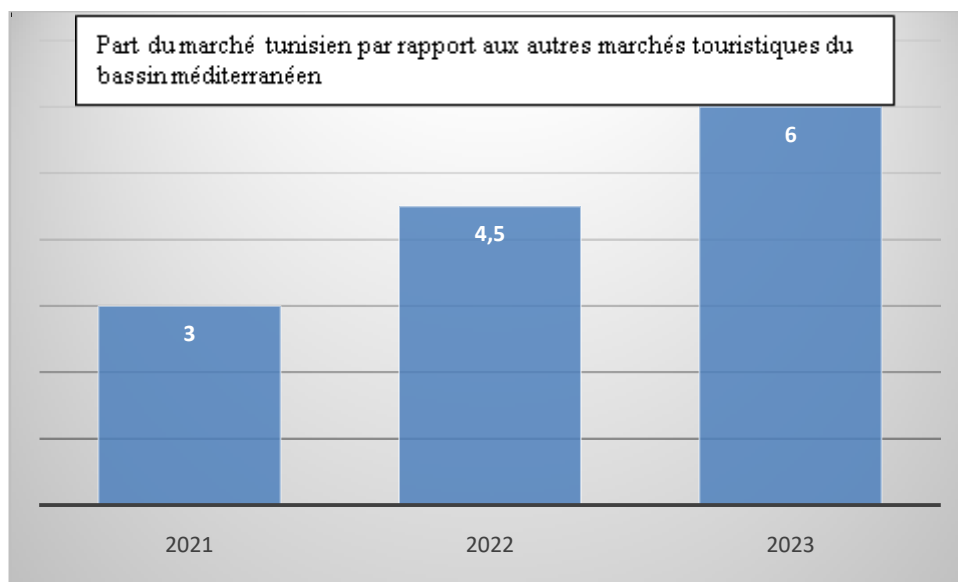
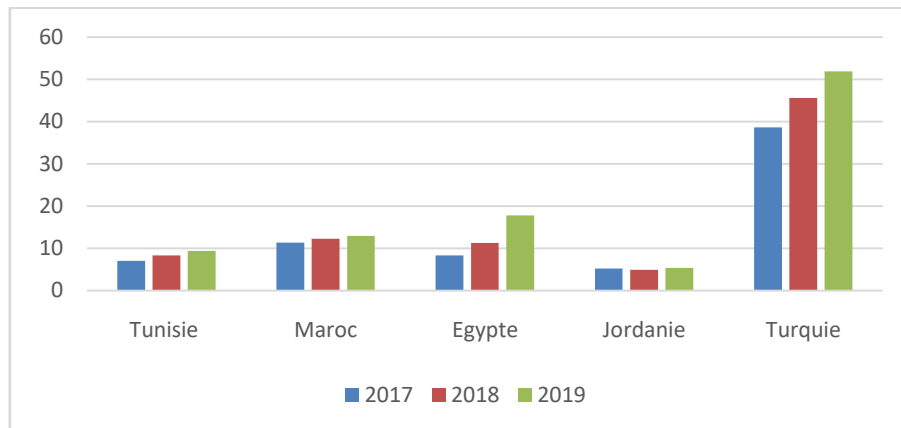
#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen	Million des arrivés							
	Tunisie	7,051	8,299	9,429	1,735	3 *	4.5	6
	Maroc	11,349	12,288	12,932	-	-	-	-
	Egypte	8,3	11,3	17,8	-	-	-	-
	Jordanie	5,193	4,92	5,360	-	-	-	-
	Turquie	38,62	45,628	51,86	-	-	-	-

\*Ces prévisions restent tributaires de l'évolution de la situation sanitaire et épidémiologique relative à la pandémie Corona 19 et au retour du trafic aérien mondial

#### 2- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Part du marché tunisien par rapport aux autres marchés touristiques du bassin méditerranéen



### 3- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Activités	Procédures
Appui du secteur touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rétablir la confiance dans la destination touristique tunisienne</li> <li>-Mettre en valeur et valoriser les spécificités humaines, historiques, culturelles et climatiques de la Tunisie dans son environnement euro-méditerranéen tout en mettant l'accent sur la communication territoriale, civilisationnelle et culturelle de la Tunisie avec l'espace européen</li> </ul>

	-Adresser un message unifié aux marchés européens
Enseignement supérieur	-Moderniser les services administratifs et outils pédagogiques à l'institut  -Réaliser une enquête sur le taux de satisfaction des étudiants et sur la qualité des services rendus aux étudiants
Formation dans les métiers touristiques	-Recourir aux experts nationaux ainsi que les experts étrangers à travers l'opérationnalisation des accords de coopération internationale spécifique et avec les établissements de formation du tourisme similaires dans les pays étrangers  -Programmer des campagnes publicitaires et introductives du système de formation touristique et hôtelière dans le milieu scolaire (une série de rencontres, distribution de imprimés et brochures, organisation des visites ouvertes à l'intérieur des collèges , etc.)

## 5- Limites de l'indicateur

---

## Fiche indicateur

<b>Code de l'indicateur</b>	1.1.2
<b>Intitulé</b>	Evolution des recettes touristiques
<b>Date de l'actualisation de l'indicateur</b>	31 décembre 2020

### I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Tourisme et artisanat
<b>Sous-programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Pilotage du secteur touristique
<b>Objectif auquel se rattache l'indicateur</b>	Améliorer la compétitivité et renforcer le développement durable du secteur touristique
<b>Définition de l'indicateur</b>	Cet indicateur donne une idée précise sur l'évolution des recettes en devises provenant des revenus du secteur touristique
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les destinations touristiques, selon la nationalité des arrivées , selon l'offre touristique

### II. Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Total des recettes en devises en provenance des revenus du secteur touristique par rapport au total des recettes en devises du pays
<b>Unité de l'indicateur</b>	Million dollars
<b>Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Office national du tourisme tunisien
<b>Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur</b>	Source administrative et statistique

<b>Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Direction des études
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	31 décembre 2020
<b>Valeur cible (N+3)</b>	1300 million dollarss fin 2023
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directrice des études

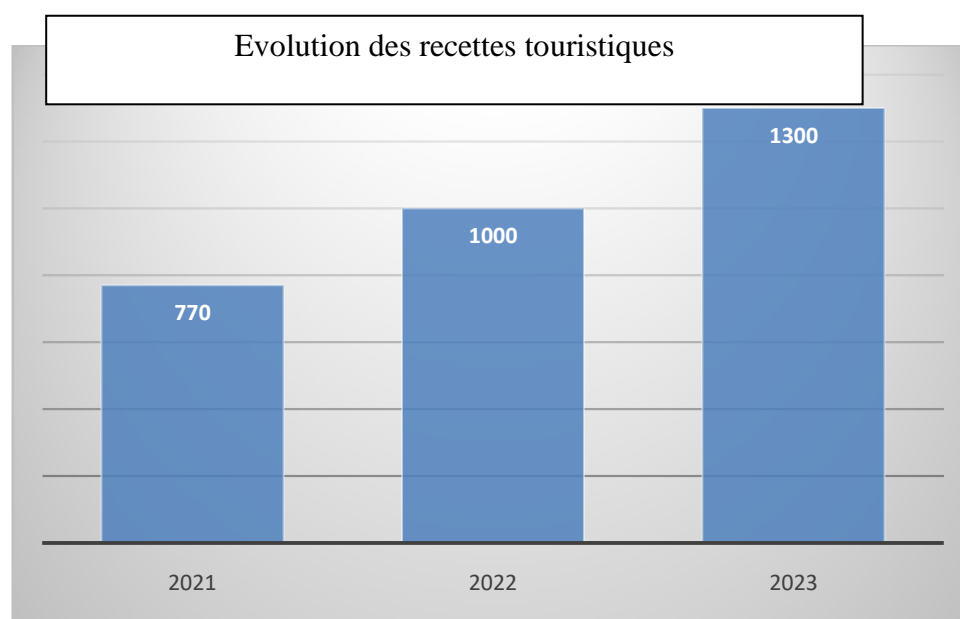
### III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evolution des recettes touristiques	Million de dinars	1.155	1.565	1.916	619.2	*770	1000	1300

\*Ces prévisions restent tributaires de l'évolution de la situation sanitaire et épidémiologique relative à la pandémie Corona 19 et au retour du trafic aérien mondial

#### 2- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 3- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

L'activité touristique a réalisé des indicateurs positifs au cours de l'année 2019 et des signes encourageants jusqu'à février 2020, or le nombre des arrivées a atteint **1.055.403** touristes, soit une augmentation de **10%**, ainsi les recettes touristiques en devises ont

atteint **723,4 MD** soit une augmentation de **28 %** par rapport à la même période de l'année 2019.

Cependant, la crise internationale en raison des répercussions de la propagation de l'épidémie du nouveau virus Corona l'a fait reculer d'une manière sans précédent. Il est prévu en 2021, un retour progressif du secteur après l'amélioration de la situation sanitaire relative à l'épidémie de Corona.

#### **4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur**

<b>Activités</b>	<b>Procédures</b>
Appui du secteur touristique	-Inciter les professionnels du secteur à travailler davantage pour faire réussir les saisons touristiques dans les années à venir, d'autant plus que le pays s'oriente vers la stabilité politique, cela augmente le nombre des arrivées et le nombre des nuitées passées ce qui entrainera une amélioration des recettes du pays en devises

#### **5- Limites de l'indicateur**



**Fiches opérateurs intervenants dans le sous-programme 1: Pilotage du secteur touristique**

---

## Fiche n°1: Office National du Tourisme Tunisien

### I- Définition

- 1- **Activité principale:**mettre en oeuvre la politique de l'Etat dans le secteur du tourisme
- 2- **classement de l'entreprise:**Un établissement public à caractère non administratif
- 3- **Référence de création:**Article 32 de la loi 1970-66 du 31 décembre 1970
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière:** le décret n° 76-977 du 11 novembre 1976, fixant les attributions et les modalités de fonctionnement de l'office national du tourisme tunisien, tel que modifié et complété par le décret n° 83-930 du 13 octobre 1983 et par le décret n° 86-89 du 8 janvier 1986,
- 5- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:**30 avril 2019

### II- Le cadre de la performance

- 1- **La stratégie générale:**La stratégie générale de l'office national du tourisme tunisien est basé sur:
  - le développement du secteur touristique
  - l'organisation et la surveillance de l'activité touristique
  - la promotion des produits
- 2- **Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** la contribution de l'office national du tourisme tunisien à la réalisation des objectifs du programme est une contribution directe.
- 3- **Les principaux priorités et objectifs:**
  - **Dans le domaine de la promotion:** Promouvoir la destination touristique tunisienne, en veillant à diversifier les marchés qui créent des flux touristiques en matière des arrivées, en renforçant sa présence sur les marchés traditionnels et en pénétrant dans des nouveaux marchés touristiques à forte valeur ajoutée,
  - **Dans le domaine de qualité:**Améliorer la qualité du produit et son contenu et la qualité des services, et diversifier l'offre pour gagner le pari de la concurrence et attirer des nouveaux clients à fort pouvoir d'achat et renforcer la réputation de la destination tunisienne.

• **Dans le domaine des investissements touristiques:** Diversifier le produits en enrichissant l'offre avec d'autres types des activités touristiques qui appuie tourisme balnéaire ce qui enrichira l'offre et contribuera à réduire le caractère saisonnier du produit marin

#### **4- Indicateurs de performance et principales activités:**

##### **Indicateur n ° 1: Les intentions d'investissement**

Le nombre des intentions d'investissement a enregistré en 2019 environ 127, par rapport aux prévisions de la même année, ce qui représente + 27%. Cette augmentation se justifie par l'appui continu du ministère aux investisseurs et promoteurs privés dans le secteur du tourisme à travers l'encadrement des intentions d'investissement et leurs orientations vers des projets permettant de diversifier le produit touristique.

##### **Indicateur n ° 2: Nombre des projets approuvés**

Le nombre des projets approuvés a atteint 300 en 2019, soit une diminution de l'ordre de 50 projets par rapport aux prévisions projetées la même année, malgré l'augmentation des investissements enregistrés en 2019. Cette situation se justifie notamment par le retrait des institutions de financement à financer les projets touristiques.

##### **Indicateur n ° 3: Nombre des visites d'inspection**

Le nombre des visites d'inspection réalisées a atteint plus de 14 mille visites en 2019, soit une diminution de 17,54 par rapport aux prévisions prévues la même année. Cela est dû à deux raisons :

- Non disponibilité des crédits nécessaires pour mettre en œuvre le programme de travail.
- Se centrer sur les actions d'inspection orientées vers des axes bien déterminés (qualité des prestations de restauration, système de sécurité, piscines ...) qu'on peut classifier ses résultats comme qualitatifs que quantitatifs, car elles ne réalisent pas un nombre important par rapport aux enquêtes exhaustives et autres visites d'inspection.

##### **Indicateur n ° 4: Nombre des établissements touristiques inscrits au programme de mise à niveau et aux actions immatérielles prioritaires**

Le nombre des établissements touristiques inscrits dans les deux programmes de mise à niveau touristique et des actions prioritaires immatérielles a atteint 06 en 2019. Malgré la forte reprise qu'a connue le secteur du tourisme en 2019 en termes de volume de revenus, il y a eu une baisse du nombre des établissements touristiques inscrits dans les programmes de mise à niveau touristique et des actions prioritaires immatérielles par rapport à l'année 2018 soit de -50%. Ceci est principalement dû à la préoccupation des propriétaires des hôtels à développer la performance de leurs institutions et à mobiliser les ressources financières (Polariser le plus grand nombre des

---

touristes, faire pression sur les dépenses, effectuer des campagnes publicitaires, ...) dans le but de se remettre des pertes des années précédentes et d'atteindre une certaine stabilité.

#### **Indicateur n ° 5: Nombre des établissements touristiques mis à niveau**

Le nombre des établissements touristiques mis à niveau a atteint 03 en 2019, soit 100% par rapport aux prévisions prévues. On s'attend à ce que le rythme des investissements et le rythme de mise à niveau des établissements hôteliers augmentent dans les années à venir.

#### **Indicateur n ° 6: Nombre des Tunisiens résidents dans les hôtels**

Ces dernières années, le marché du tourisme intérieur a connu une croissance significative, que ce soit en terme d'arrivées aux hôtels ou en terme du nombre des nuitées passées dans différentes régions. 2,5 millions de résidents tunisiens ont été enregistrés dans les hôtels, ce qui représente 84% des prévisions pour l'année 2019.

L'office national du tourisme tunisien a mené des campagnes publicitaires pour la promotion du tourisme intérieur, ces campagnes au cours de l'année 2019 ont porté sur 3 axes différents :

- Une campagne publicitaire via les sites web publics et spécialisés en Tunisie pour promouvoir les produits à valeur ajoutée.
- Une campagne de sensibilisation pour préserver les zones touristiques propres
- Une campagne de promotion pour appuyer la candidature de Djerba pour l'inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En outre des campagnes publicitaires menées par l'office national du tourisme tunisien sur ce marché important, en 2019 il y a eu participation dans 4 salons touristiques, notamment le salon international du tourisme en Tunisie MIT2019 et le salon international des équipements de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés SEHRA MED à Monastir en plus de la participation dans la manifestation aux journées des régions dans la cité de la culture pour (06) régions.

#### **Indicateur n ° 7: Durée de séjour des tunisiens dans les hôtels.**

Au cours de l'année 2019, le nombre des nuitées passées dans les hôtels par les tunisiens a atteint environ 6 millions nuitées, soit 1/5 du nombre total des nuitées passées dans les hôtels, réparti comme suit :

-Résidents :**5.714.063**

-Résidents à l'étranger :**173 .446**

Avec ce taux, le tourisme « tunisien » est classé en deuxième rang après le marché russe en termes de nombre des nuitées passées. L'évolution de cet indicateur montre un changement radical du

---

comportement du touriste tunisien qui recourt à la réservation à l'avance et aux agences de voyage en tant qu'intermédiaire pour passer ses vacances dans les hôtels.

#### **Indicateur n ° 8: Taux des touristes de voisinage résidents dans les hôtels**

Le nombre des arrivées marocaines a atteint 4976826 arrivées en 2019, contre 4309688 arrivées en 2018, soit une croissance de 15,5%. Les efforts de promotion se sont concentrés en 2019 sur le marché algérien, où le taux des touristes de voisinage séjournant dans les hôtels a été de 18,2% en 2019, contre 16,8% en 2018.

Le ministère a participé à 7 expositions et salons touristiques, a invité 40 journalistes et a accueilli 60 agents de voyages. La campagne de publicité pour le marché algérien a été une campagne de publicité effectuée auprès des principales radios, accompagnée d'une campagne de publicité urbaine, pendant une période de 5 semaines consécutives. Par ailleurs, une campagne numérique a été effectuée et organisée sur les réseaux sociaux en coopération avec des blogueurs et des personnalités publiques algériennes pour peaufiner davantage l'image de la Tunisie sur ce marché stratégique.

#### **Indicateur n ° 9: Durée de séjour des touristes de voisinage dans les hôtels.**

Le nombre des nuitées passées par les touristes de voisinage dans l'hôtel a atteint 3744426 nuitées au cours de l'année 2019, ce qui représente 12,5% du nombre total des nuitées passées, qui s'élevait à 30018511 nuitées au cours de la même année.

#### **Indicateur n ° 10: Evolution du nombre des arrivés venant des marchés traditionnels**

Le nombre des arrivées européennes en Tunisie en provenance des marchés traditionnels a augmenté en 2019 à 2788706, contre 2412306 arrivées en 2018, enregistrant une croissance significative de 15,6%. Cette croissance remarquable est principalement due à l'amélioration significative des réalisations sur les marchés traditionnels du tourisme, à l'instar des marchés français, britanniques, italien et allemand, qui ont enregistré 1,5 million des arrivées en 2019, contre 1,3 million en 2018.

Le programme de promotion au niveau des marchés européens traditionnels comprenait les axes suivants :

- Organisation de 146 excursions exploratoires pour 629 journalistes représentant divers médias audio, visuels et écrits.
  - Organisation de 73 voyages d'étude et d'exploration au profit de 1913 agents de voyages et des opérateurs.
  - Participation à 63 foires et salons touristiques internationaux et régionaux.
  - Participer au financement de 51 campagnes publicitaires conjointes avec les plus grands opérateurs européens.
-

-Organisation de 168 opérations spéciales, soirées touristiques tunisiennes et rencontres avec des réseaux de vente spécialisés et des ateliers de travail.

Le ministère a également mené des campagnes publicitaires nationales sur les marchés européens, notamment les marchés traditionnels comme le marché français britannique et Allemand, en raison de l'évolution du nombre des arrivées de touristes en provenance de ces marchés. Ces campagnes incluent des spots publicitaires sur les chaînes de télévision accompagnée par des campagnes publicitaires urbaines dans les principales villes européennes, en plus d'un certain nombre des annonces dans les journaux et magazines publiques et spécialisés.

Une attention particulière a été portée à la composante communication numérique, à travers l'interaction avec un certain nombre des blogueurs influents dans le domaine du tourisme et la mise en œuvre des actions de promotion sur les réseaux sociaux et les sites numériques

#### **Indicateur n ° 11: Évolution du budget alloué à la promotion des marchés non traditionnels**

Au cours de l'année 2019, les crédits alloués aux actions promotionnelles sur les marchés non traditionnels a été de 4,3 millions de dinars par rapport aux prévisions prévues à 5 millions de dinars. Ces crédits ont été décaissés en coordination avec les missions diplomatiques et les consulats relevant du ministère des affaires étrangères dans ces pays.

Il est prévu que ces crédits vont évoluer dans les années à venir à la lumière d'une évaluation approfondie de cette expérience avec le ministère des affaires étrangères.

#### **Indicateur n ° 12: Evolution du nombre des actions promotionnelles dans les marchés non traditionnels**

Le nombre des actions promotionnelles sur les marchés non traditionnels a atteint 40 actions en 2019, soit 95,23%, par rapport aux prévisions de la même année. Il est à préciser que le ministère du tourisme et de l'artisanat a conclu une convention-cadre avec le ministère des affaires étrangères pour promouvoir la destination touristique tunisienne dans ces pays qui n'a pas des représentants de l'office national du tourisme tunisien. On espère augmenter le nombre des actions promotionnelles sur ces marchés non traditionnels dans les années à venir, en travaillant à la structuration de ces marchés et en établissant un partenariat entre les professionnels tunisiens et leurs homologues de ces pays, et en trouvant des solutions pour le transport aérien dans ces zones.

Dans le même contexte, Il est à préciser que le nombre des arrivées en Tunisie en provenance des marchés non traditionnels à l'instar de l'Amérique du Nord, s'est élevé à 47166 arrivées en 2019, enregistrant une croissance de 17% par rapport à l'année 2018.

Le flux touristique en provenance des marchés africains et lointains a augmenté de 18%, or il a enregistré 128651 arrivées en 2019 contre 1108401 arrivées en 2018.

---

Les efforts de l'office national du tourisme tunisien en 2019 se sont concentrés principalement sur les marchés chinois et japonais, où les actions suivantes ont été réalisées :

- Participation à 6 foires et salons touristiques en Chine.
- Participation à un salon touristique au Japon.
- Organisation de 7 actions publicitaires privées et 10 ateliers de travail
- Invitation de 745 agents de voyages et 13 journalistes chinois.

#### **Les mesures d'accompagnement:**

- Appui de l'état des nouveaux entrepreneurs
- Renforcer l'office par les ressources humaines

### **III- Le Budget:**

#### **Budget de l'établissement pour l'année 2021**

<b>Désignation des dépenses</b>	<b>Crédits proposés pour l'année 2021 (engagement et paiement )</b>
<b>Rémunération</b>	39000 md
<b>Fonctionnement</b>	10500 md
<b>investissement</b>	48395 md

## Fiche n°2: Agence de formation dans les métiers du tourisme

### I- Définition

**1- Activité principale:**mettre en oeuvre la politique de l'Etat dans le domaine de la formation touristique

**2- classement de l'entreprise:**Un établissement public à caractère non administratif

**3- Référence de creation:**Décret gouvernemental n° 2017-671 du 28 avril 2017, portant création de l'agence de formation dans les métiers du tourisme et fixant son organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement

**4- Référence de l'organisation administrative et financière:** Décret gouvernemental n° 2017-671 du 28 avril 2017, portant création de l'agence de formation dans les métiers du tourisme et fixant son organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement

**5- Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:**30 avril 2019

### II- Le cadre de la performance

**1- La stratégie générale:**La stratégie générale de l'agence de formation dans les métiers du tourisme est basé sur:

- Mise à niveau et développement des écoles et des centres de formation touristique
- Améliorer la qualité de la formation à travers la modernisation des programmes de formation, en particulier la formation des formateurs et des cadres administratifs.
- Mettre en œuvre un programme de coopération internationale dans le domaine de la formation dans les métiers du tourisme pour bénéficier des expériences pionnières dans ce domaine sur le plan territorial et international, et préparer les cadres juridiques pour conclure des accords de partenariat avec des pays étrangers dans le domaine de la formation touristique

**2- Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** contribution directe.

**3- Les principaux priorités et objectifs:**

#### Dans le domaine pédagogique:

- Moderniser et actualiser les programmes de formation professionnelle et les adapter avec les exigences de formation dans le domaine du tourisme.
-



- Définir les critères de sélection et d'évaluation des compétences pour former dans des établissements de formation professionnelle connexes, préparer les programmes de formation des formateurs et veiller à les adapter aux supports pédagogiques de la formation.
- Concevoir, préparer et exécuter les programmes de formation de base, les programmes de formation professionnelle, les programmes de formation continue, les programmes de formation complémentaire, les programmes de réhabilitation pour l'insertion professionnelle et les programmes de formation des formateurs appropriés pour atteindre les objectifs souhaités dans le cadre des stratégies et des plans adoptés dans le domaine.

#### **Dans le domaine de qualité :**

- Assurer les conditions nécessaires pour permettre aux écoles de formation d'être certifiées de manière à renforcer leur attractivité et à polariser les étudiants africains et arabes.

#### **Dans le domaine de la coopération internationale :**

- Assurer un système de veille poursuivre les évolutions et les nouveautés dans le domaine au niveau national et international afin de développer et mettre à jour les activités de l'agence,
- Fournir des services de formation et employer les compétences tunisiennes chargées de la mise en œuvre des programmes et former les cadres,
- les autres pays travaillant dans le secteur touristique.

#### **4- Indicateurs de performance et principales activités:**

##### **Indicateur n ° 1: Nombre total de diplômés des écoles de tourisme**

Au cours de l'année 2019, une diminution de 24,2% a été enregistrée par rapport aux prévisions des diplômés de la même année. Il a été constaté un manque de participation à la formation au cours de la période difficile qu'a connu le secteur du tourisme pendant les années 2016 et 2017, car la période de formation varie entre deux à trois ans, selon le niveau et la spécialité, et ceci malgré les grands efforts déployés par toutes les parties prenantes dans la formation hôtelière et touristique à travers des campagnes de sensibilisation et des visites de terrain dans les régions qui sont menées par les écoles et les centres de formation touristique en coordination avec différentes administrations et structures intervenantes, en outre des raisons suivantes

- La perception de la société de la formation professionnelle de base, qui est généralement négative et stéréotypée
- Une réticence croissante pour la formation dans les spécialités « technicien des plats et des laves vaisselles » et « technicien de restaurant et bar »
- Abandon de la formation selon les cas, dont le plus important est l'abandon automatique, généralement au début de la formation en raison de la non-adaptation des nouveaux formés à l'environnement de l'établissement de formation connexe ou pendant la première ou la deuxième période de la formation menée en parallèle dans les établissements économiques ainsi que la radiation de la liste de formation ou expulsion par le biais du conseil de l'éducation à cause du non-

respect du règlement intérieur dû aux absences fréquentes dans les centres ou dans les établissements économiques.

### **Indicateur n ° 2: Nombre des formateurs bénéficiant de la formation des formateurs**

En 2019, cet indicateur a connu une baisse par rapport aux prévisions, or il a enregistré un taux de réalisation de 76,92%, malgré l'organisation des sessions de formation et la communication avec différentes structures tunisiennes et étrangères en la matière et la programmation des sessions de formation pédagogiques sous la tutelle des bureaux d'études spécialisés pour les formateurs techniciens, dans les langues et l'enseignement générale, sur le fonctionnement et l'actualisation des programmes ou la préparation des nouveaux programmes de formation, selon le niveau et la spécialité.

### **Indicateur n ° 3: Nombre des inscrits à la formation continue**

Le nombre des personnes inscrites dans la formation continue a connu une baisse de 25% par rapport aux prévisions pour l'année 2019 malgré l'organisation d'une manifestation portes ouvertes au public, aux familles et à la société civile, l'intensification des activités des responsables et la préparation d'un programme annuel de formation dans divers domaines ainsi le recours aux experts dans des nombreux domaines et le renforcement d'une stratégie d'ouverture des établissements de formation touristique sur l'environnement extérieur et surtout sur le tissu économique.

### **Indicateur n ° 4: Taux de formation à la demande**

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 82,78% en 2019 par rapport aux prévisions de la même année, un taux significatif qui a accompagné la reprise du secteur du tourisme.

## **III- Le Budget:**

### **Budget de l'établissement pour l'année 2021**

Unité: md

<b>Désignation des dépenses</b>	<b>Crédits proposés pour l'année 2021 (engagement et paiement )</b>
<b>Rémunération</b>	12750
<b>Fonctionnement</b>	2690
<b>investissement</b>	570

**Fiches indicateurs de performance du sous-  
programme 2: Pilotage du secteur de l'artisanat**

---

## Fiche indicateur

<b>Code de l'indicateur</b>	1.2.1
<b>Intitulé</b>	Évolution des emplois créés par région et par genre
<b>Date de l'actualisation de l'indicateur</b>	31 décembre 2020

### I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Tourisme et artisanat
<b>Sous-programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Pilotage du secteur de l'artisanat
<b>Objectif auquel se rattache l'indicateur</b>	Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional
<b>Définition de l'indicateur</b>	Cet indicateur donne une idée précise sur l'évolution des emplois créés dans le secteur de l'artisanat et leurs répartitions par région et par genre
<b>Type de l'indicateur</b>	résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les régions , selon le genre, selon le produit

### II. Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	-création des emplois par territoire x indice genré -indice genré (projets et les emplois): 1/3 femmes; 2/3 hommes
<b>Unité de l'indicateur</b>	Nombre
<b>Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Office national de l'artisanat
<b>Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur</b>	Source administrative et statistique
<b>Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Direction des investissements

<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	31 décembre 2020		
<b>Valeur cible (N+3)</b>	<b>Régions</b>	<b>Genre</b>	
		<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
	<b>Nord-est</b>	1350	660
	<b>Nord –ouest</b>	830	400
	<b>Centre</b>	1450	720
	<b>Centre- ouest</b>	420	210
	<b>Sud-est</b>	840	440
	<b>Sud- ouest</b>	950	460
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directrice des investissements		

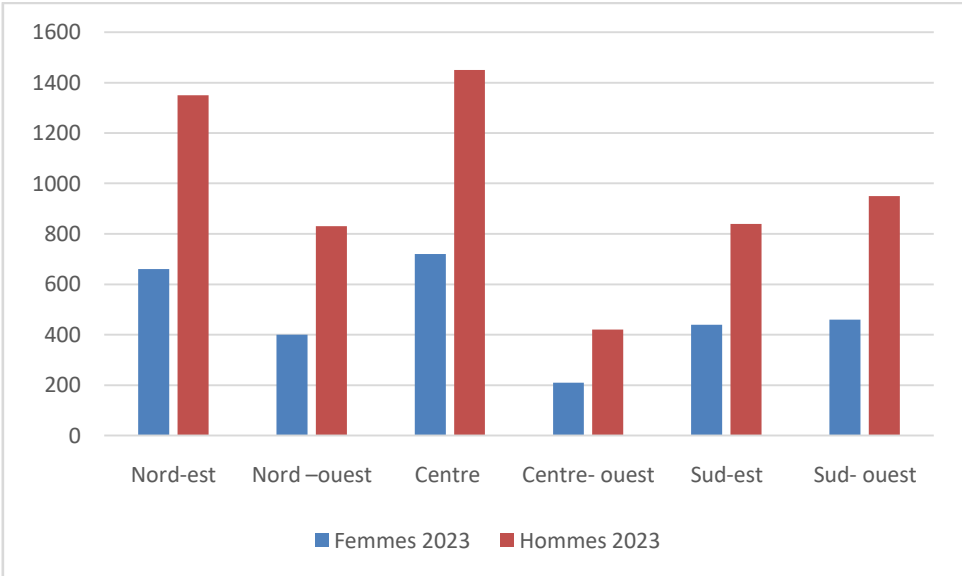
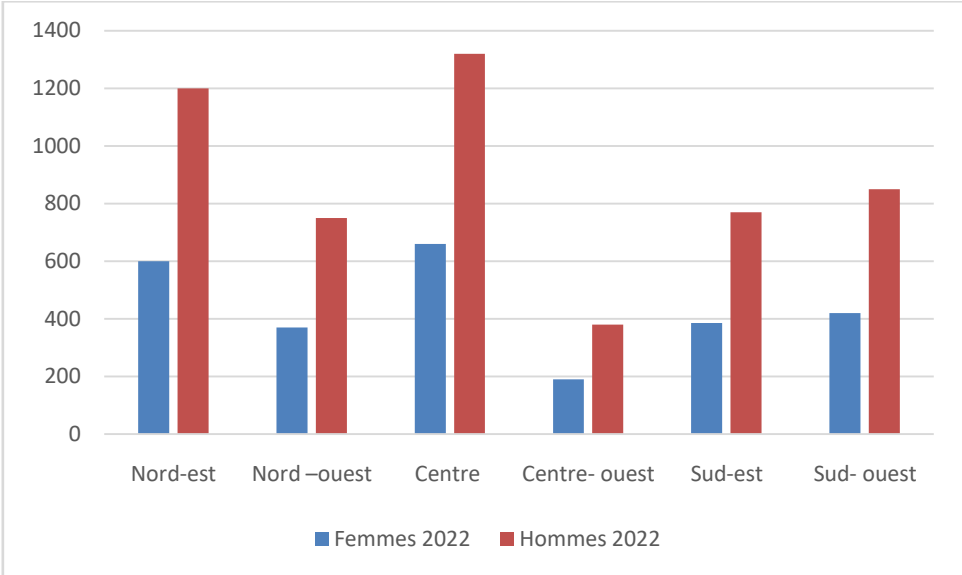
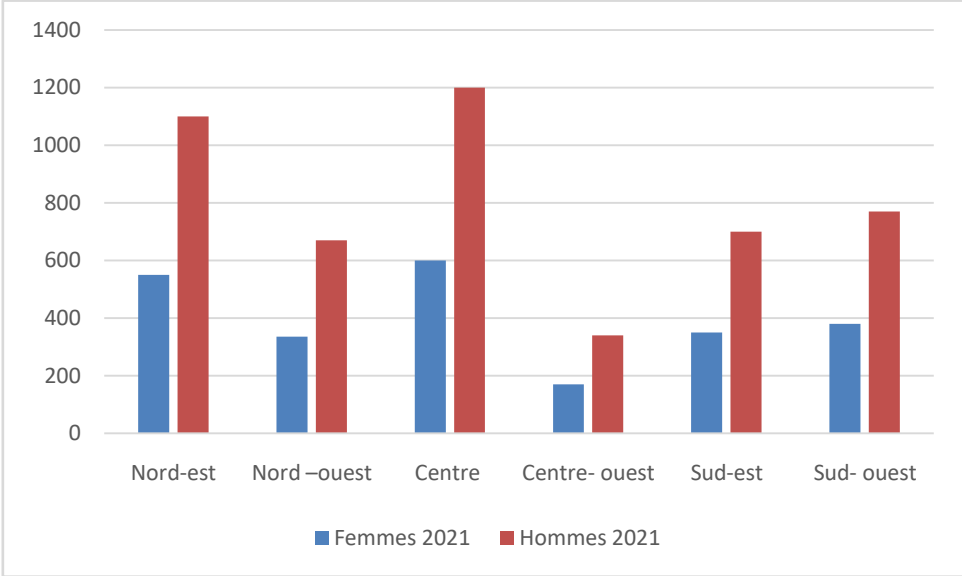
### III. Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations						2020	Prévisions					
		2017		2018		2019			2021		2022		2023	
<b>Évolution des emplois créés par région et par genre</b>														
	Nombre	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	-	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>H</b>
<b>Nord-est</b>		613	1227	597	1194	500	997	-	550	1100	600	1200	660	1350
<b>Nord –ouest</b>		378	747	363	727	303	607	-	335	670	370	750	400	830
<b>Centre</b>		667	1334	650	1300	542	1084	-	600	1200	660	1320	720	1450
<b>Centre- ouest</b>		187	373	181	363	151	303	-	170	340	190	380	210	420
<b>Sud-est</b>		250	501	390	779	325	650	-	350	700	385	770	440	840
<b>Sud- ouest</b>		427	854	415	831	347	694		380	770	420	850	460	950

\*Ces prévisions restent tributaires de l'évolution de la situation sanitaire et épidémiologique relative à la pandémie Corona 19 et au retour du trafic aérien mondial

## 2- Graphique de l'évolution de l'indicateur



### 3- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Activités	Procédures
Appui du secteur de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"><li>-Organiser des séminaires régionaux et territoriaux sur les potentiels d'investissement dans le secteur, destinés aux demandeurs d'emploi et aux investisseurs potentiels et ceci à travers l'information sur les avantages potentiels et les incitations disponibles dans le domaine et en les informant également sur les spécialités locales prometteurs en matière d'exportation et d'employabilité</li> <li>- Participer à des manifestations nationales et régionales dans le domaine de l'investissement</li> <li>-Octroyer des crédits des fonds de roulement et suivre le recouvrement des prêts dans le but de créer plus d'emploi.</li> <li>-Mise en place d'un registre national des entreprises artisanales et préparer un glossaire de classification des activités artisanales et les introduire dans le glossaire de la classification nationale des métiers et de l'artisanat.</li> <li>-Inventorier et auditer les données statistiques relatives au nombre d'établissements effectivement actifs dans le secteur</li> <li>-Introduire les activités du secteur dans le glossaire de la classification nationale des professions et des métiers, permettant de suivre avec précision le rythme d'évolution du secteur en matière de l'emploi et de l'évaluation de la main-d'œuvre active</li></ul>

### 5- Limites de l'indicateur

---

## Fiche indicateur

<b>Code de l'indicateur</b>	1.2.2
<b>Intitulé</b>	Taux des artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT
<b>Date de l'actualisation de l'indicateur</b>	31 décembre 2020

### I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Tourisme et artisanat
<b>Sous-programme auquel se rattache l'indicateur</b>	Pilotage du secteur touristique
<b>Objectif auquel se rattache l'indicateur</b>	Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat et renforcer son rôle dans le développement durable local et régional
<b>Définition de l'indicateur</b>	Cet indicateur donne une idée précise sur le nombre des artisans et des artisanes dont le revenu moyen annuel dépasse le 8000
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les régions , selon le genre , selon le produit

### II. Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Revenus annuels enregistrés par rapport au nombre total des artisans et des artisanes
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Office national de l'artisanat
<b>Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur</b>	Source administrative et statistique



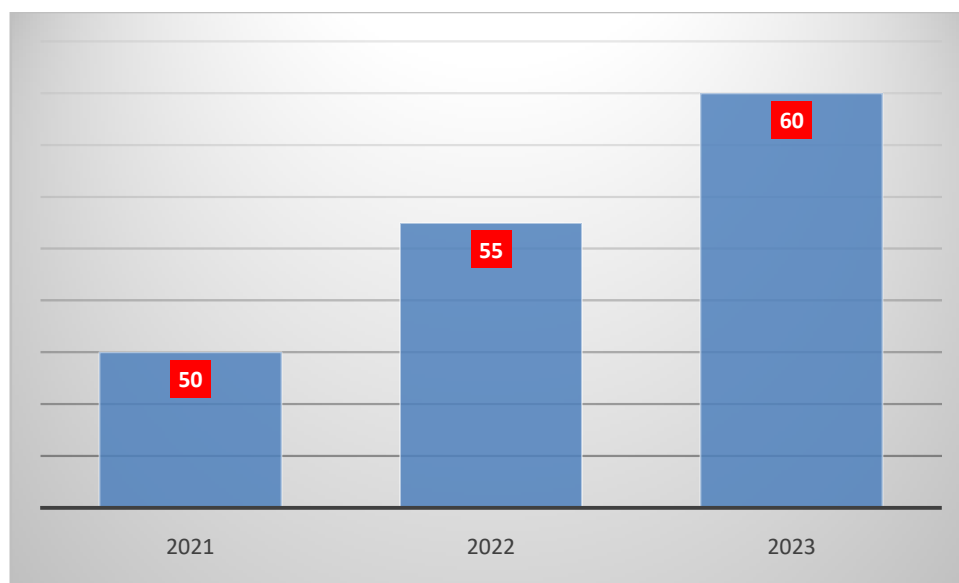
<b>Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur</b>	Unite de veille et de prospection
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	31 décembre 2020
<b>Valeur cible (N+3)</b>	60 % fin 2023
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directeur de l' unite de veille et de prospection

### III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Tauxdes artisanes et des artisans dont le revenu moyen est égal ou supérieur à 8000 DT	%	-	-	45	50	50	55	60

#### 2- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 3- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

---

#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Activités	Procédures
Appui du secteur de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser des séminaires régionaux et territoriaux sur les potentiels d'investissement dans le secteur, destinés aux demandeurs d'emploi et aux investisseurs potentiels et ceci à travers l'information sur les avantages potentiels et les incitations disponibles dans le domaine et en les informant également sur les spécialités locales prometteurs en matière d'exportation et d'employabilité</li> <li>- Participer à des manifestations nationales et régionales dans le domaine de l'investissement</li> <li>-Octroyer des crédits des fonds de roulement et suivre le recouvrement des prêts dans le but de créer plus d'emploi.</li> <li>-Mise en place d'un registre national des entreprises artisanales et préparer un glossaire de classification des activités artisanales et les introduire dans le glossaire de la classification nationale des métiers et de l'artisanat.</li> <li>-Inventorier et auditer les données statistiques relatives au nombre d'établissements effectivement actifs dans le secteur</li> <li>-Introduire les activités du secteur dans le glossaire de la classification nationale des professions et des métiers, permettant de suivre avec précision le rythme d'évolution du secteur en matière de l'emploi et de l'évaluation de la main-d'œuvre active</li> </ul>
Création , Innovation , encadrement dans les tapis et le tissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaliser un ensemble des créations sous la tutelle technique du centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage avec des techniques et des motifs décoratifs diversifiés</li> <li>-Conclure des accords de partenariat pour créer de nouveaux modèles d'ameublement de sol appropriés aux goûts modernes et inspirés du patrimoine tunisien en utilisant des techniques et des méthodes</li> </ul>

	<p>premieresdiversifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordonner avec les structures intervenantes dans le secteur et avec la société civile afin d'organiser des sessions de formation pour réhabiliter les compétences des artisanats</li> <li>-Coordonner avec l'office national de l'artisan afin de rapprocher les services du centre des artisans notamment en leur permettant d'avoir des nouveaux designs.</li> <li>-un accord de partenariat pour l'ameublement des différentes unités hôtelières</li> <li>-Intensifier les campagnes de sensibilisation pour les artisans</li> <li>-Une convention de partenariat entre le ministère de la femme et de la famille et le ministère du tourisme et de l'Artisanat dans le cadre du plan de promotion du tapis et du textile en vue de fournir les ressources humaines nécessaires.</li> </ul>
--	--

## 5- Limites de l'indicateur

---

**Fiches opérateurs intervenants dans lesous-  
programme 2: Pilotage du secteur de l'artisanat**

---

## Fiche n°1: Office National de l'Artisanat

### I- Définition

#### 1- Activité principale:

- Promouvoir les ressources humaines travaillant dans le secteur
- Développer les investissements, accélérer le rythme de création des emplois dans le secteur et mettre à niveau les établissements artisanaux
- Promouvoir la recherche et l'innovation
- Développer le produit et promouvoir le marketing
- Mettre en place des systèmes de qualité dans le secteur et effectuer un contrôle technique au niveau des circuits de production et de promotion
- Améliorer le système d'information et de communication dans le secteur
- Réaliser des études techniques, économiques et sociales qui contribuent à la promotion du secteur

2- **classement de l'entreprise:** Un établissement public à caractère non administratif

3- **Référence de création:** la loi 59-133 du 14 octobre 1959

4- **Référence de l'organisation administrative et financière:**

5- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:** 30 avril 2019

### II- Le cadre de la performance

#### 1- La stratégie générale:

La stratégie de la promotion de l'artisanat vise principalement à moderniser l'industrie artisanale, constituée d'un groupe économique et social harmonieux, porteuse d'une identité enracinée dans les valeurs et les traditions et orientée vers la qualité et l'innovation.

L'objectif général mentionné ci-dessus est divisé en sous-objectifs, dont les plus importants sont:

- Valoriser les industries artisanales et leurs spécificités,
  - Réhabiliter les travailleurs dans le secteur, recycler et renouveler les ressources humaines,
  - Améliorer le positionnement des produits artisanaux sur le marché,
-

- Moderniser le secteur en développant les outils d'intégration dans son environnement économique, social et culturel au niveau national et régional,

Le programme national de promotion de l'artisanat pour la prochaine période est principalement basé sur le renforcement des structures d'encadrement, de soutien et d'appui au secteur privé, le développement des établissements artisanaux actifs, l'amélioration de la qualité des produits et des services rendus par les travailleurs dans le secteur, l'amélioration de la contribution du secteur aux exportations et à la création de l'emploi.

**2- Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** la contribution de l'Office National de l'Artisanat à la réalisation des objectifs du programme est une contribution directe.

**3-Les principaux priorités et objectifs sont:**

- Développer la compétitivité du secteur de l'artisanat,
- promouvoir les investissements ainsi que développer des outils de commercialisation des produits et sa promotion et ceci à travers:

\*l'amélioration de la qualité des produits et services rendus par les travailleurs dans le secteur,

\* le développement des établissements artisanaux actifs,

\*l'amélioration de la contribution du secteur aux exportations et à la création de l'emploi.

**4- Indicateurs de performance et principales activités:**

Le secteur de l'artisanat a connu au cours de l'année 2019 la poursuite de la réalisation des projets relatifs au développement des principaux axes d'appui au secteur qui sont principalement concentrés sur:

- L'appui au financement pour créer des nouveaux emplois,
- La structuration du système de développement des ressources humaines dans le secteur afin de fournir une main-d'œuvre compétente,
- L'appui à l'innovation, l'amélioration de la qualité des produits,
- Le développement de la promotion et la lutte contre la propagation des produits imités dans les circuits de commercialisation et de la distribution.

**Indicateur n ° 1:Evolution des intentions d'investissement**

---

- Le nombre des intentions d'investissement enregistré auprès de l'office au cours de l'année 2019 a été d'environ 278 intentions pour l'investissement dans le secteur de l'artisanat
- Le montant d'investissement à réaliser est de 36,27 MD au cours de l'année 2019
- Le nombre d'emploi à créer est de 952 emplois au cours de la même période.
- Le nombre des intentions d'investissement enregistré auprès de l'office au cours de l'année 2019 a enregistré une amélioration d'environ 52% par rapport à l'année 2018

### **Indicateur n ° 2: Nombre des établissements artisanaux enregistrés**

La plupart des nouveaux arrivés intégrés dans le secteur sont orientés vers une activité professionnelle tant qu'une personne physique, comme le stipule l'article 4 de la loi n ° 15 du 2005 relative à l'organisation du secteur de l'artisanat, à travers l'inscription dans les registres spécifiques des artisans.

Cette orientation est principalement due à:

- La souplesse et la modestie des frais d'inscription fiscaux que permet le régime fiscal forfaitaire pour les personnes inscrites aux registres des artisans.
- La non-disponibilité des avantages financiers, fiscaux ou des services additionnels au profit des nouveaux arrivants dans le secteur par rapport aux autres secteurs économiques tels que l'industrie et les services.
- L'office a commencé à réaliser les programmes de révision et d'actualisation des registres des établissements artisanaux afin de finaliser la mise en place d'un système d'information spécifique au secteur.
- Les moyens logistiques et humains limités de l'office national de l'artisanat, plus précisément au niveau régional, ne permettent pas la mise en œuvre de programmes d'encadrement visant à structurer et organiser l'activité professionnelle des travailleurs dans le secteur de la manière requise

### **Indicateur n ° 3: Evolution du volume des crédits des fonds de roulement octroyés**

- Au cours de l'année 2019, environ 3301 projets dans le secteur de l'artisanat ont été financés dans le cadre des interventions de la Banque tunisienne de solidarité, à travers la ligne des crédits des fonds de roulement, avec un coût d'investissement d'environ 10,25 millions de dinars.
  - Au cours de l'année 2019, le taux général d'exécution des études sur les crédits des fonds de roulement transmis par la plupart des commissariats régionaux de l'artisanat à la banque tunisienne de solidarité a été d'environ 88%.
  - En veillant à mieux maîtriser la gestion des mécanismes des crédits des fonds de roulement un projet commun a été préparé par l'office conjointement avec la
-

Banque Tunisienne de Solidarité pour la gestion de ces mécanismes. Ce projet a été envoyé à la banque précitée afin de donner son avis sur son contenu.

#### **Indicateur n ° 4: Nombre des références techniques des produits artisanaux**

Dans le cadre de la continuation de préparer la création d'un label qualité des produits artisanaux, les éléments suivants ont été effectués:

- Lancement d'un label qualité sur les produits des tapis
- Préparer un avant-projet de décret portant sur l'institution du label, les modalités de son obtention et sa mise en place pour les produits artisanaux
- On espère enregistrer trois références supplémentaires à moyen terme

#### **Indicateur n ° 5: Volume de production estampillée (Tapis, tissage divers, cuivre, chéchia....)**

##### **En ce qui concerne la production estampillée des tapis, et tissage divers**

- La production nationale estampillée du tapis et du tissage divers a atteint 51290 m<sup>2</sup> en 2019 contre 52010 m<sup>2</sup> pour l'année 2018, soit une baisse de 1,38%.
- Une augmentation de la production estampillée a été enregistrée pour les kilims, margoum et autres tapisseries de l'ordre de 1,67%. A préciser que ce type de tissage représente environ 80% de la production estampillée nationale avec une superficie totale de 40 755 m<sup>2</sup>. le taux d'augmentation du volume de production pour les kilims représente 27% par rapport à l'année 2018 (du 16322 m<sup>2</sup> à 20775 m<sup>2</sup>). Il est à noter sur le plan quantitatif, c'est-à-dire le nombre des pièces estampillées et portant le label de qualité a enregistré une augmentation de 22039 pièces en 2018 et a passé à 23216 pièces en 2019 avec un taux de 5%, ce qui justifie les demandes des consommateurs ces dernières années orientées vers l'acquisition des kilims de petite taille.
- La production estampillée de tapis en soie (précision 50 \* 50) a enregistré une augmentation de 23,73% par rapport à 2018, sachant que ce type de production a connu une baisse significative au cours des dernières années en raison du manque de main-d'œuvre spécialisée, en plus du coût élevé sur le plan de production et de promotion, puisque 191 pièces de petite taille ont été produites, avec une superficie totale d'environ 710 m<sup>2</sup>. En matière de classification de la qualité des produits. La première catégorie représente environ 76,5% du total de la production estampillée nationale estimée à 39 274 mètres carrés, tandis que la catégorie du type excellent représente 1,12% du total de la production estampillée nationale avec une superficie de 681 mètres carrés.

##### **En ce qui concerne la production estampillée du chéchia (couvre-chef)**

---



La production estampillée du chéchia en 2019 a atteint 69.080 pièces, soit une augmentation de 16,59% par rapport à l'année 2018.

### **En ce qui concerne la production estampillée du cuivre**

La production estampillée de produits en cuivre forgé en 2019 a atteint 2594 pièces, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année 2018.

### **Indicateur n ° 6: Evolution du volume d'exportation contrôlée**

- Le volume des exportations des produits artisanaux (tapis et tissage divers, chéchia et produits divers) à contrôler par l'office en 2019 a été de 81,67 MD, contre 79,07 MD en 2018, soit une hausse estimée à 3,28%, répartis selon les secteurs suivants:
- La valeur des exportations des produits divers (bois d'olivier, poterie et céramique, tissage à la main, ...) a atteint 79,635 MD soit une augmentation de 2,75% par rapport à 2018. Les produits du bois d'olivier occupent la première place, avec une valeur estimée à 42,52 MD avec un taux de 53,4% de la valeur totale, tandis que la deuxième place est pour la poterie et les produits céramiques, soit un taux de 20,95% et pour un montant de 16,68 MD.

Les États-Unis d'Amérique occupent la première place en termes d'exportation, avec une valeur estimée à 17,7 MD (produits du tissage à la main, bois d'olivier, poterie, céramique ...), tandis que la France et l'Italie occupent les deuxième et troisième rangs.

- Exportations des tapis et des tissages divers: Ces exportations ont atteint la valeur de 966347 dinars, soit une augmentation de 15,73% par rapport à 2018.

Bien que cette valeur ne soit pas considérée comme importante par rapport aux années précédentes et à la valeur d'exportation contrôlée des autres produits artisanaux, il représente un indicateur positif du à l'augmentation du nombre des touristes étrangers venant en Tunisie et vu que les tapis sont exportés principalement via le marché touristique (exportation indirecte).

- Exportations du chéchia: les exportations de chéchia sont estimées à 1,069MD soit une augmentation de 44%, sachant que ces produits sont principalement orientés vers le marché africain.
- 

### **Indicateur n ° 7: Nombre de bénéficiaires des programmes de réhabilitation professionnelle et de formation continue**

---

Le nombre de bénéficiaires du programme de réhabilitation professionnelle sur terrain dans les établissements à atteint 1401 personnes, ce qui représente un taux de réalisation d'environ 70% par rapport aux estimations de cet indicateur.

**Indicateur numéro 7: Nombre des bénéficiaires des programmes d'encadrement technique et d'accompagnement économique.**

▪ Le programme des sessions regionales pour le développement des connaissances et des compétences des travailleurs dans le secteur a enregistré une évolution de 1,6% par rapport à 2019.

Ces sessions visent principalement à inciter les travailleurs du secteur à structurer leurs activités professionnelles à travers l'insertion consciente dans les systèmes fiscaux, la couverture sociale, l'exportation, la réhabilitation professionnelle et la formation continue pour bénéficier des avantages, incitations et encouragements financiers et fiscaux ainsi que les services disponibles.

▪ L'évolution du nombre des participants reflète l'évolution du nombre des manifestations organisées, notamment au niveau régional, ce qui reflète l'orientation de l'office visant à intensifier l'appui et les efforts promotionnels dans le domaine.

**Indicateur numéro 8: le nombre des bénéficiaires des services d'accompagnement pour pénétrer les marchés étrangers**

▪ Le taux de bénéfice de ces services est considéré comme un taux raisonnable, dans l'attente de la création des mécanismes spécifiques orientés vers le secteur de l'artisanat autres que celui actuellement fourni par le Fonds de promotion des exportations et surtout en absence du système d'information spécifique à ce fonds.

**5-Les mesures d'accompagnement:**

**III- Le Budget:**

**Budget de l'établissement pour l'année 2021**

Désignation des dépenses	Crédits proposés pour l'année 2021
Rémunération	11800 md
Fonctionnement	2000 md
Investissement	7100 md

## Fiche n°2: Centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage

### I- Définition

- 1- **Activité principale:** création, innovation et encadrement de l'activité du tapis et du tissage
- 2- **Classement de l'entreprise:** Une entreprise publique d'intérêt public économique.
- 3- **Référence de création:** Article 2 de la loi n° 60 du 14 Août 2006, portant sur les centres techniques de création, d'innovation et d'encadrement dans le secteur de l'artisanat conformément à l'arrêté du ministre du commerce et de l'artisanat du 14 février 2007.
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière:** Titre trois de la loi n° 60 du 14 Août 2006.
- 5- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:** 30 avril 2019.

### II- Le cadre de la performance

1- **La stratégie générale:** L'activité du tapis est considérée comme l'une des activités les plus importantes du secteur de l'artisanat, notamment en matière de main-d'oeuvre. Elle a donc fait l'objet d'une attention continue ces dernières années à travers les procédures et les textes législatifs et réglementaires qui la régissent, ou la création de nouvelles structures qui œuvrent à la promotion de cette activité. Malgré la multiplicité des mesures visant à promouvoir les activités du tissage à main traditionnels, ces activités souffrent de nombreuses insuffisances, notamment à travers:

- Une baisse continue du volume de la production nationale,
- La réticence des artisans à travailler dans ce secteur en raison des salaires bas,
- L'absence d'innovation et la faible rentabilité de l'artisanat,
- Difficulté à se procurer des matières premières de qualité et à commercialiser le produit final.

Ainsi, il a été souligné dans l'étude stratégique «Artisanat à l'horizon de 2016» la nécessité d'appuyer les domaines de la recherche, de l'innovation, et de renforcer le secteur avec des structures à caractère technique, d'où l'émission de la loi n° 2006-60 du 14 août 2006 relative aux centres techniques de création, d'innovation et d'encadrement dans le secteur de l'artisanat a été promulguée conformément à l'arrêté de monsieur le ministre du commerce et de l'artisanat du 14 février 2007

portant création du centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage et approbation de son statut particulier.

**2- Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** la contribution du centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage à la réalisation des objectifs du programme est une contribution indirecte.

### **3- Les principaux priorités et objectifs:**

Toutes les activités du centre visent à appuyer la création et l'innovation afin de promouvoir l'activité du tapis et du tissage et ceci à travers:

- Encourager la création et l'innovation tout en préservant l'authenticité et le patrimoine national,
- Accompagner les artisans et les assister à développer les méthodes de travail et à améliorer la qualité des matières premières,
- Développer et améliorer les compétences et le savoir-faire dans le domaine du tissage à la main,
- Inciter à l'utilisation de matières premières naturelles et de technologies qui protègent l'environnement et préservent la durabilité des matériaux naturels.

### **4-Indicateurs de performance et principales activités:**

Dans le but de promouvoir l'activité du tapis, le centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage mène les activités suivantes:

- Fournir des informations techniques, industrielles et commerciales, ainsi que toutes les statistiques et préparer des études techniques relatives aux activités du tapis et du tissage,
- Développer des méthodes de travail et introduire des nouvelles techniques dans la formation, la production, et le développement des compétences et aptitudes.
- Effectuer des études, des recherches et les documentations dans son domaine de spécialisation en coordination avec les structures intervenantes.

### **Indicateur n1: Nombre des créations réalisées dans le tissage manuel**

Le nombre des créations réalisées dans le tissage manuel est caractérisé par:

- Une augmentation relativement élevée d'année en année, principalement en raison de l'élargissement du cercle des relations avec les designers, experts et décorateurs d'intérieur dans le domaine et de l'incitation des artisans du tissage à la main à incarner les créations
-

- Un suivi spécial des techniciens du centre tout en garantissant des matières premières de haute qualité.
- La coopération avec des entreprises et des structures tunisiennes et étrangères, similaire à la société «Djellasouk» à Fukushima au Japon spécialisée dans le domaine, tout en assurant un lien avec des marques de renommées spécialisées dans les produits de décoration d'intérieur
- L'accordsur la conception et la réalisation d'un ensemble de gammes de création des tapis, kilim et margum en coopération avec des designers internationaux.

À l'intérieur de l'atelier expérimental du centre de création, des modèles de designs modernes et variés sont créés en utilisant des matières premières naturelles variées (laine, coton et alliés), avec la combinaison des différentes techniques, leurs introductions et leurs distributions aux artisans et aux établissements artisanaux.

#### **Indicateur n2: Nombre des bénéficiaires de la formation**

Le nombre des bénéficiaires des sessions de formation dans les domaines du tapis et du tissage a connu une augmentation notable, mais il reste en deçà des attentes, or les plus importantes demandes émanent des nouveaux entrepreneurs qui veulent recevoir une formation spécialisée dans diverses techniques de création et de production. Le centre supervise également des sessions de formation pour développer les compétences d'un groupe d'artisans dans le domaine du tissage à la main et ceci dans le cadre de la coopération entre la Tunisie et quelques pays de voisinage (Algérie).

Il est à noter que dans le cadre de la mise en œuvre du programme exécutif de la convention de partenariat conclue entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance relatif à la formation professionnelle dans le domaine du tapis, et à l'issue de la finalisation des procédures administratives et financières, 245 artisanes ont bénéficié de cette formation dans le cadre de la première vague dans les régions suivantes : Kairouan, Sidi Bouzid, Médenine, Kefet Siliana. En finalisant la deuxième vague, le nombre d'artisans bénéficiant des formations au titre de cet accord atteindra 1000 bénéficiaires.

---

Cependant, les formations organisées ou encadrées par le centre restent incomplètes et insuffisantes en absence d'un système de formation et de formation adéquat qui assure un suivi continu des activités des artisanes et les accompagne dans la réalisation de leurs projets.

**5- Les mesures d'accompagnement:** (appui financier, approbation de certains textes d'organisation, renforcement de l'organisme par les ressources humaines nécessaires...)

### III- Le Budget :

Conformément à l'article 8 de la loi n ° 2006-60 du 14 août 2006 portant sur les centres techniques de création, d'innovation et d'encadrement dans le secteur de l'artisanat, les ressources du centre technique de création, d'innovation et d'encadrement du tapis et du tissage sont constituées des revenus de son activité et de ses propriétés , des subventions qui peuvent être accordées par l'Etat ou fournies par les entités publiques ou privées ou autres organismes et organisations, des testaments et des dons , et toutes les ressources qui peuvent lui être attribuées en vertu des lois et réglementation en vigueur.

Les ressources du centre proviennent actuellement du budget que l'État que lui alloue annuellement.

#### Budget de l'établissement pour l'année 2021

Déignation des dépenses	Crédits proposés pour l'année 2021
Rémunération	493 m.d
Fonctionnement	103 m.d
investissement	58 m.d

*Programme 2 :Pilotage et appui*  
*Responsable du programme Monsieur*  
*Fehmi Houki*  
*(Depuis Mai 2015)*

---

# 1-Présentation du programme et de sa stratégie

## 1-1. Présentation du programme

Le programme pilotage et apui joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la mission du tourisme et de l'artisanat, en tant que programme horizontal qui appui le programme opérationnel "tourisme et artisanat", principalement par la mise en place des systèmes modernes de gestion et de fonctionnement, l'appui et développement des ressources humaines, et la réhabilitation et la modernisation de l'infrastructure.

Ce programme garantit à travers son rôle le fonctionnement administratif et financier à travers :

- La coordination entre les différents services administratifs et techniques et les structures d'administration,
- Le développement des outils de prospection, d'évaluation et de performance.
- L' assurance des volets juridiques, législatifs et réglementaires liés aux travaux du ministère et à ses relations avec son environnement.
- La Préréparation du budget du ministère et la surveillance financière des établissements publics sous sa tutelle,
- Le développement et la rationalisation de la gestion administrative des équipements et moyens et la garantie de la qualité des services administratifs,
- La rationalisation de la consommation des énergies,
- Le développement de la gestion des ressources humaines.

Ce programme a un rôle majeur dans l'élaboration des études, la prospection et l'élaboration de la recherche et des statistiques relatifs au tourisme et a l'artisanat, ce qui permet de développer le secteur et assurer un terrain favorable aux recherches administratifs, économiques et sociaux.

En outre, il a été confié à ce programme un rôle important dans:

- Le domaine de développement du fonctionnement des systèmes d'information et des réseaux de communication du ministère,
-



- l'exploitation optimale des équipements et des applications informatique, tout en veillant à leur maintenance
- L'assurance du bon fonctionnement des services administratifs en ligne.

## **1-2-cartographie du programme**

Un seul sous-programme a été identifié dans le programme pilotage et appui qui est "**pilotage et appui**".

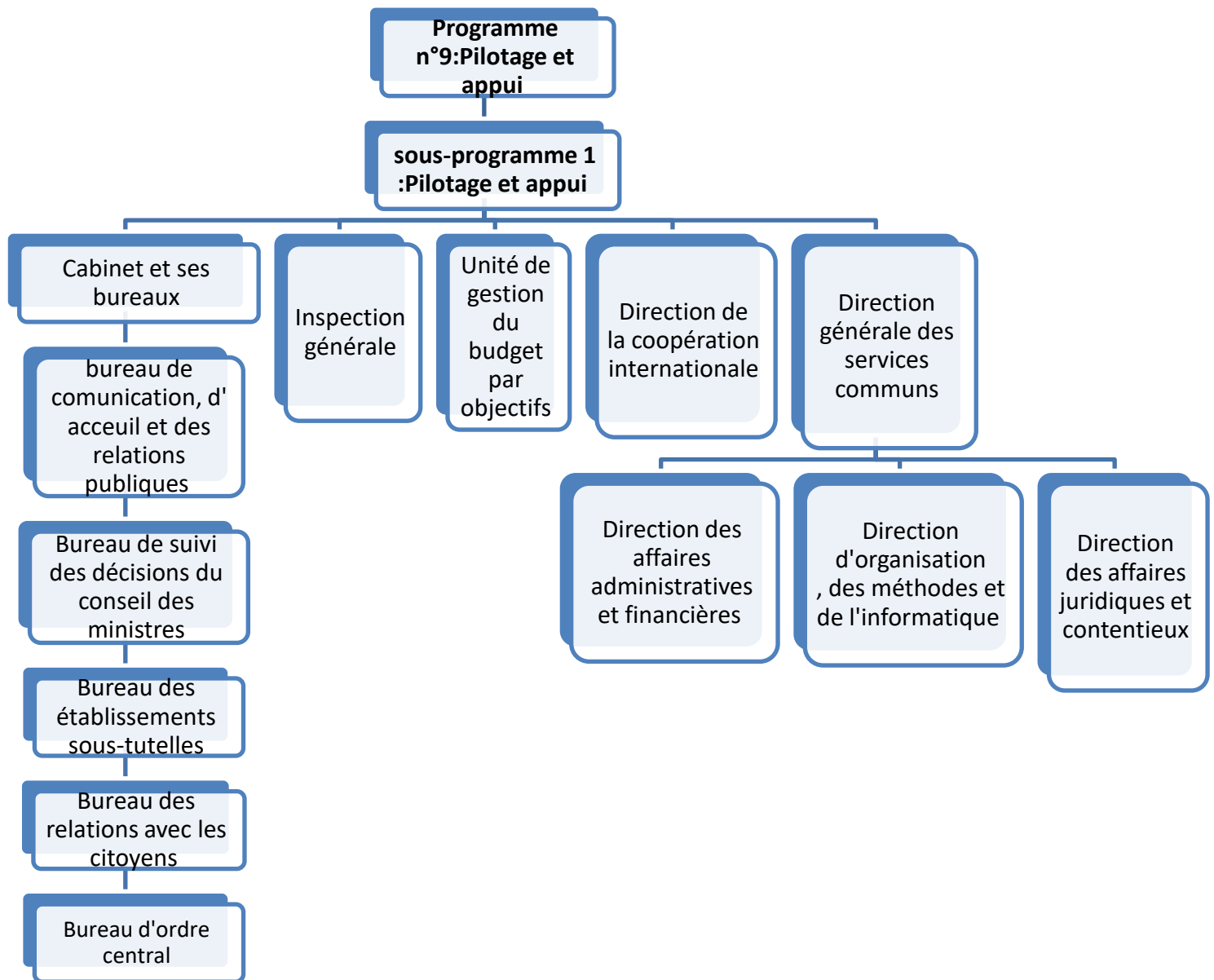
Les structures qui assurent le pilotage de ce programme sont les suivantes:

1. Cabinet et ses bureaux
2. Direction générale des services communs
3. Inspection générale
4. Unité de gestion du budget par des objectifs
5. Direction de la coopération internationale
6. Cellule de gouvernance

Le nombre important des structures administratives intervenantes reflète le rôle principal et central du programme de pilotage et de appui dans la coordination entre les différents programmes de mission du tourisme et de l'artisanat d'une part, et dans la réalisation des politiques publiques d'autre part.

Le graphique suivant présente les structures les plus importantes veillant à la mise en œuvre du programme pilotage et appui, y compris ses sous-programmes:

---



Le budget du programme pilotage et appui de l'année 2021 est reparti selon les activités comme suit:

Programme	Activités	Prévisions 2021
<b>Programme 09: pilotage et appui</b>	Pilotage	336 md
	Appui	21167
<b>Total</b>		<b>21503</b>

## 2-Objectifs et indicateurs de performance du programme

### 2.1. Présentation des objectifs et indicateurs de performance du programme:

Les tableaux suivants présentent les différents indicateurs du programme et appui relatifs à l'objectif stratégique défini:

#### Objectif stratégique 1: Maitriser la masse salariale

- **Présentation de l'objectif stratégique:** Cet objectif reflète les différentes activités qui contribueraient à la gouvernance des ressources humaines, telles que l'augmentation du taux d'encadrement, l'amélioration du taux de participation des agents aux sessions de formation et la rationalisation des nouveaux recrutements.

Cet objectif inclut des indicateurs de performance en relation avec le développement des capacités professionnelles des agents et des cadres en termes de formation et de développement des compétences en plus de l'appui du taux d'encadrement à travers la rationalisation des recrutements étudiés en fonction des besoins réels des centres de travail et les spécifications de la personne qui fait le service, et ceci comme le montre le tableau des indicateurs de performance.

En outre, l'amélioration des taux de formation à travers l'enrichissement et l'élargissement du champ de la formation permettant d'appuyer et de promouvoir les compétences professionnelles des cadres et des agents.

---

Cet objectif a été décliné en un seul objectif spécifique, qui consiste à accroître le rendement des ressources humaines, cet objectif est mesuré par les indicateurs de performance énumérés dans le tableau suivant:

---

- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

Code	Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
			2017	2018	2019		2021	2022	2023
9.1.1.1.1	Taux d'encadrement	%	50	57.53	57.53	63.08	63.64	63.24	63.29
9.1.1.1.2	Taux des agents bénéficiant d'une formation	%	30.36	65.27	63.23	58.6	60.5	61.5	62.9
9.1.1.1.3	Taux de présence réelle au travail	%	93.02	94.7	96.67	95.93	96.45	97.04	97.30

## Objectif stratégique 2: Améliorer la gestion des crédits

- **Présentation de l'objectif stratégique:** Cet objectif comprend toutes les activités qui contribuent à la maîtrise de l'exécution et du suivi du budget du ministère à travers l'amélioration du rythme de consommation des crédits notamment liés à l'investissement et à l'intervention publique.

Cet objectif a été décliné en un seul objectif spécifique, qui consiste à rationaliser la gestion du budget. Cet objectif est mesuré par les indicateurs de performance énumérés dans le tableau suivant:

- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

Code	Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
			2017	2018	2019		2021	2022	2023
9.1.2.2.1	Taux d'avancement de l'exécution du budget	%	91,07	95,65	86,00	90	92	95	98
9.1.2.2.2	Part de la masse salariale dans le budget total	%	8.08	8.24	10.21	10.30	10.30	10	10

## Objectif stratégique 3: Améliorer l'efficacité du programme pilotage et appui

- **Présentation de l'objectif stratégique:** Cet objectif comprend diverses activités, services, équipements et technologies modernes, y compris des moyens et des logiciels, en les mettant à la disposition des différents intervenants du secteur pour assurer leur bon fonctionnement. En plus de soutenir l'effort national dans la maîtrise des énergies à travers la rationalisation de la gestion du parc auto administratif relevant du ministère.

Cet objectif a été décliné en un seul objectif spécifique, qui consiste à rationaliser la gestion du parc auto. Cet objectif est mesuré par les indicateurs de performance énumérés dans le tableau suivant:

- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

Code	Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
9.1.3.3.1	Coût moyen de réparation et d'entretien par voiture administrative	Dinars	2540	2435	2031	2167	1860	1815	1870
9.1.3.3.2	Consommation moyenne de carburant des voitures de service	Litre	1 718	1 718	1 718	1 833	1 620	1 581	1 629

### 2.2. Présentation des activités du programme

Les activités qui contribuent à la réalisation des objectifs et des indicateurs de performance du programme "pilotage et appui" au titre de l'année 2021 sont présentées dans le tableau suivant:

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Leviers d'action	Prévisions des crédits de l'indicateur pour 2021
<b>Objectif stratégique 1: Maitriser la masse salariale</b>	<b>Objectif opérationnel 1:</b> accroître le rendement des ressources humaines	<b>Indicateur 1 :</b> Taux d'encadrement <b>Prévisions 2021</b> <b>63.29%</b>	-Déterminer les besoins réels des centres de travail et les spécifications de la personne qui fait le service	<b>Pilotage:</b> <b>336 md</b>
		<b>Indicateur 2:</b> Taux des agents bénéficiant d'une formation <b>Prévisions 2021:</b> 62.9%	-Gouvernance des systèmes d'information -Conduite du changement dans le domaine de l'administration électronique et la sécurité de l'information et généralisation sur l'ensemble des cadres et des agents du ministère	
		<b>Indicateur 3:</b> Taux de présence réelle au travail <b>Prévisions 2021:</b> 97.3%	-Suivre la présence des agents sur les lieux de travail pendant les heures de travail officielles	
<b>Objectif stratégique 2: Améliorer la gestion des crédits</b>	<b>Objectif opérationnel 1:</b> rationaliser la gestion du budget	<b>Indicateur.1:</b> Taux d'avancement de l'exécution du budget <b>Prévisions 2021:</b> 98%	-Décaissement des crédits selon les paragraphes et des sous-paragraphes du budget du ministère - Répondre aux besoins des différentes structures -Emission des Bons de commande -Paiement des factures et dépenses y afférentes	<b>Appui:</b> <b>21167 md</b>
		<b>Indicateur.2 :</b> Part de la masse salariale dans le budget total	-Effectuer les opérations relatives à la rémunération et suivre leurs exécution sur le système INSAF	

		<p><b>Prévisions 2021:10%</b></p>	<p>et ADEB</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Effectuer les operations financières relatives à la rémunération</li> <li>-Approuver les salaires</li> <li>- Émission des ordres de paiement</li> <li>-Extraire tous les documents relatifs à la rémunération globale, individuelle, mensuelle et annuelle</li> </ul>	
<p><b>Objectif stratégique 3: Améliorer l'efficacité du programme pilotage et appui</b></p>	<p><b>Objectif opérationnel 1:</b> rationaliser la gestion du parc auto</p>	<p><b>Indicateur 1:</b> Coût moyen de réparation et d'entretien par voiture administrative</p> <p><b>Prévisions 2021:</b>1870 Dinars</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivre des réparations et de l'entretien</li> <li>-Diagnostic des pannes</li> <li>-Contrôle régulier des voitures</li> <li>-Effectuer les consultations pour les pièces nécessaires à la réparation après le diagnostic et suivre l'opération de réparation</li> <li>-Lancer des consultations pour l'acquisition des pièces de rechange et le coût de la main-d'œuvre pour entretien</li> <li>-Émettre des bons de commande et paiement des factures</li> </ul>	
		<p><b>Indicateur 2:</b> Consommation moyenne de carburant des voitures de service</p> <p><b>Prévisions 2021:</b>1 620 Litres</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivre les carnets des voitures :</li> <li>-vérifier le kilométrage parcouru</li> <li>- Suivre les relevés du carburant</li> <li>-Distribuer le carburant</li> <li>- Émettre des bons d'approvisionnement en carburant</li> <li>- Paiement des factures relatives</li> </ul>	

			au contrat d'approvisionnement en carburant - Émettre les ordres de mission pour l'utilisation des voitures de service -Émettre les bons de commandepour l'approvisionnement en carburant	
--	--	--	---	--

### 3. Budget du programme

#### 3.1. Budget du programme selon la nature de dépense

Les dépenses du programme pilotage et appui pour l'année **2021** ont été fixées à l'ordre de **21363** md contre **21176** md en **2020**, réparties comme suit:

##### 1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération en engagement et en paiement du programme pilotage et appui pour l'année **2021** ont été fixées à **2160** md, contre **2187** en **2020**, soit une diminution de **27** md, ce qui représente un taux de **-1.23 %**

##### 2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement en engagement et en paiement du programme pilotage et appui pour l'année **2021** ont été déterminées à **800** md, contre **639** en **2020**, soit une augmentation de **161** md, ce qui représente un taux de **+ 25.20 %**.

##### 3. Dépenses d' intervention

Les dépenses d'intervention en engagement et en paiement du programme pilotage et appui ont été déterminées dans la limite de **210** md pour l'année **2021** contre **203** md en **2020**, soit une baisse de **-3,33%**

##### 4. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du programme pilotage et appui pour l'année **2021** ont été déterminées dans la limite de **200** md.



Les dépenses 1 et 2 vont être utilisées comme suit:

- Rémunération,
- Formation et promotion interne au titre de l'année 2021,
- Faire face aux dépenses de fonctionnement de l'ensemble des services des programmes,
- Renforcer les équipements administratifs et d'autres demandes afin de fournir des conditions favorables de travail et accroître la productivité,
- Mise en oeuvre des logiciels pour renforcer le système d'information et améliorer la qualité des services.

Quant aux dépenses 3 et 4 elles vont être déployées pour financer:

Les interventions du fonds de développement de la compétitivité dans le secteur touristique,

Les interventions du fonds de protection des zones touristiques ,

La Contribution à la protection et à l'amélioration de l'environnement touristique.

Le budget du programme pilotage et appui au titre de 2021 est réparti comme suit:

### **Budget du programme pilotage et appui selon la nature des dépenses (Crédits de paiement)**

Unité : millions de dinars

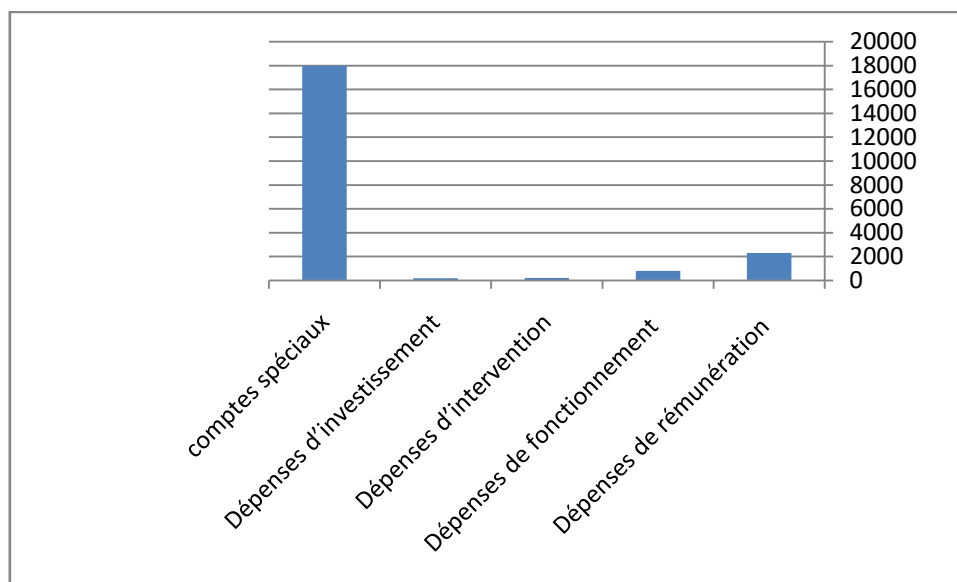
Désignation	Source de financement	Réalisations 2019	L.F 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux (%)
<b>Dépenses de rémunération</b>	<b>Ressources sur le budget</b>	1857	2187	2300	113	5,17
	<b>Comptes spéciaux</b>	-	-	-	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	1857	2187	2300	113	5,17
	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	1857	2187	2300	113	5,17
	<b>Ressources sur le</b>	537	639	800	161	25,20

	<b>budget</b>					
	<b>Comptesspéciaux</b>	-	-	-	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	537	639	800	161	25,20
	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	537	639	800	161	25,20
	<b>Ressources sur le budget</b>	223	210	203	-7	-3,33
	<b>Comptesspéciaux</b>	12600	18000	18000	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	12823	18210	18203	-7	-0.03
	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	12823	210	203	-7	-3,33
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Ressources sur le budget</b>	142	200	200	-	-
	<b>Comptesspéciaux</b>	-	-	-	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	142	200	200		
	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	142	200	200		
<b>Dépenses des opérations financières</b>	<b>Ressources sur le budget</b>	-	-	-	-	-
	<b>Comptesspéciaux</b>	-	-	-	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	-	-	-	-	-
	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>Ressources de l'Etat</b>	2759	3236	3503	267	8.25
	<b>Comptesspéciaux</b>	12600	18000	18000	-	-
	<b>Ressources de l'Etat</b>	15359	21236	21503	267	1,26

	<b>Ressources propres des établissements publics</b>	-	-	-	-	-
	<b>Total de la section</b>	15359	21236	21503	267	1,26

Veillez trouver ci- dessous le graphique relatif aux dépenses du programme pilotage et appui pour 2021 selon la nature des dépenses.

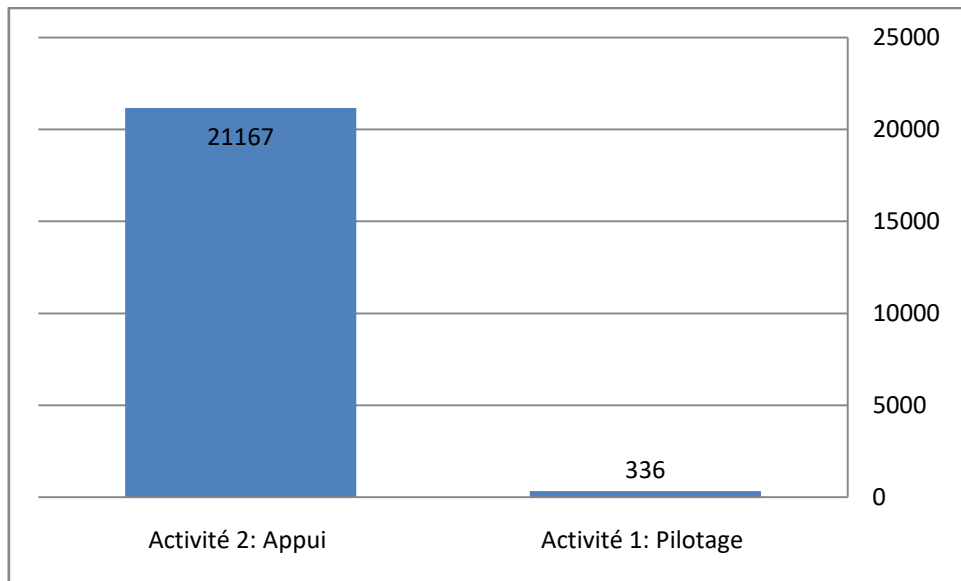
### Dépenses du programme pilotage et appui de l'année 2021 selon la nature des dépenses (Crédits de paiement)



Le tableau suivant présente la répartition du budget du programme pilotage et appui pour l'année 2021 selon l'axe destination, c'est-à-dire selon les sous-programmes et activités:

Désignation du programme	Activités	Réalizations 2019	LF 2020 (1)	Prévisions 2021 (2)	Taux de croissance 2020-2021	
					Montant (2)-(1)	Taux% (2)/(1)
Sous-programmes centraux	Activités centrales					

Sous –programme1 : pilotage et appui	Activité 1: Pilotage		306	336	30.292	9.90
	Activité 2: Appui		20 930	21167	236.708	1.13
<b>Total des sous-programmes et activités</b>		<b>15633</b>	<b>21 236</b>	<b>21503</b>	<b>267</b>	<b>1.25</b>
<b>Total programme</b>		<b>15633</b>	<b>21 236</b>	<b>21503</b>	<b>267</b>	<b>1.25</b>



### 3.2 Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme pilotage et appui

Les hypothèses adoptées pour déterminer les prévisions des années **2021-2023**:

- **Dépenses de rémunération**

Les dépenses de rémunération des années 2021-2023 ont été calculé après prise en compte de:

- L'augmentation des salaires au titre des années 2021-2023
- Les Concours interne (catégorie et grade)2020-2022
- Les promotions desannées 2021-2023

▪ **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement des années 2021-2023 ont été calculé après prise en compte des:

- Augmentations du coût du carburant des moyens de transports
- Augmentations des dépenses de location (5%)

▪ **Dépenses d' intervention**

Les dépenses d' interventiondes années 2021-2023 ont été calculé selon:

- Le nombre effectifdes agents prise en compte dans le calcul des dépenses de restauration,
- La Contribution dans l'organisation mondiale du tourisme,
- Les crédits allouées aux projets financés par le budget destiné à la protection et de l'amélioration de l'environnement touristique.

**Cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) du programme pilotage et appui:  
Répartition par nature de dépense (crédits de paiement)**

Unite mille dinars

Dépenses	Réalizations		L.F 2020	Prévisions		
	2018	2019		2021	2022	2023
<b>Dépenses de rémunération</b>	1 708	1 857	2187	2300	2438	2511
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	550	537	639	800	848	873
<b>Dépenses d'intervention</b>	12488	12823	18210	19295	19305	19874
<b>Dépenses d'investissement</b>	155	142	200	200	212	218
<b>Dépenses des opérations financières</b>	-	-	-	-		
<b>Total</b>	<b>14 901</b>	<b>15 359</b>	<b>21236</b>	<b>21503</b>	<b>22793</b>	<b>23477</b>

**Fiches indicateurs de performance du programme de  
pilotage et appui**

---

## Fiche indicateur 9.1.1.1

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Taux d'encadrement
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Maitriser la masse salariale
<b>Objectif opérationnel</b>	Améliorer le rendement des ressources humaines
<b>Définition</b>	Cet objectif vise le suivi du taux d'encadrement des agents
<b>Type de l'indicateur</b>	résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon catégorie des agents, selon le sexe, selon les structures

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Nombre des cadres / nombre total des agents et des ouvriers
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires administratives
<b>Mode de collecte des données</b>	Rapports et données à caractère administratif
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Annuelle
<b>Valeur cible (N+3)</b>	64% taux d'encadrement fin 2023
<b>Date de disponibilité de</b>	Juin 2020

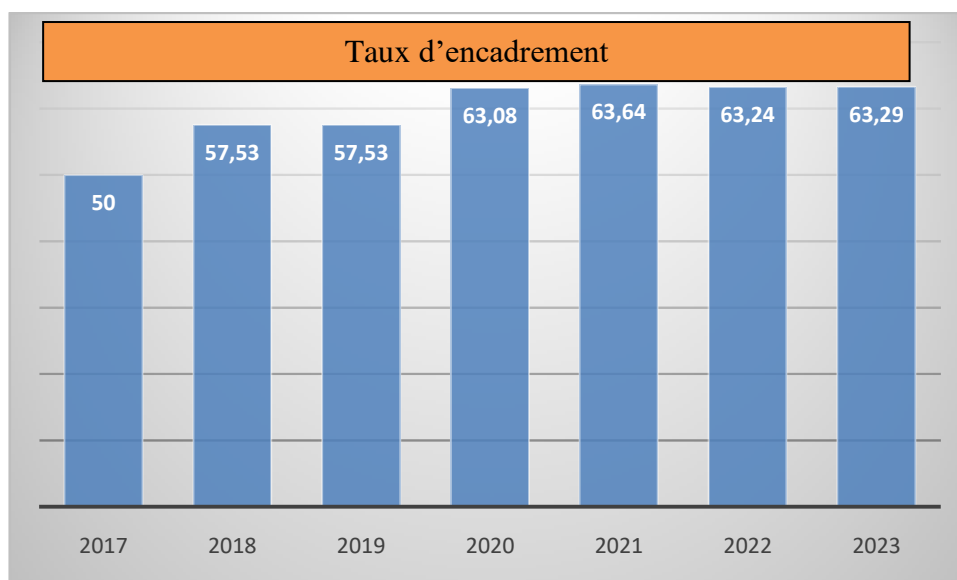
<b>l'indicateur</b>	
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	chef du service des affaires administratives

## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'encadrement	%	50	57.53	57.53	63.08	63.64	63.24	63.29

## Graphique de l'évolution de l'indicateur



## Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Le taux d'encadrement du ministère est important par rapport aux autres structures. Cependant, cela ne peut pas remplacer le besoin en cadres moyens et des ouvriers surtout avec l'arrêt des recrutements ces dernières années. En effet l'augmentation du taux d'encadrement au cours de l'année 2020 est due à des promotions dans les grades à travers les concours internes effectués par le ministère au cours des années 2018 et 2019 précisément.



Les estimations pour les années prochaines montrent le maintien des mêmes taux actuellement appliqués en cas de poursuite de l'arrêt des recrutements.

### **Les activités liées à l'indicateur**

<b>Activités</b>	<b>Procédures</b>
Déterminer les besoins réels des centres de travail et les spécifications de la personne qui fait le service	La fiche descriptive des besoins en recrutement pour chaque structure avec une description précise des missions à confier, ainsi que la qualité des diplômes académiques ou la spécialisation requise pour le poste de travail à pourvoir.

### **Limites de l'indicateur**

La non-disponibilité du nombre requis des recrutements chaque année.

---

## Fiche indicateur 9.1.1.2

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Taux des agents bénéficiant d'une formation
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Maitriser la masse salariale
<b>Objectif opérationnel</b>	Améliorer le rendement des ressources humaines
<b>Définition</b>	Cet objectif vise à recenser et déterminer le taux des agents bénéficiant d'une formation par rapport au nombre total des agents
<b>Type de l'indicateur</b>	résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les bénéficiaires, selon les sessions de formation , selon les themes

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Nombre des bénéficiaires d'une formation / nombre total des agents
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires administratives
<b>Mode de collecte des données</b>	Rapports d'activité relatifs à la formation de chaque année.
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Annuelle
<b>Valeur cible (N+3)</b>	63% fin 2023
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	Juin 2020

**Le responsable de l'indicateur**

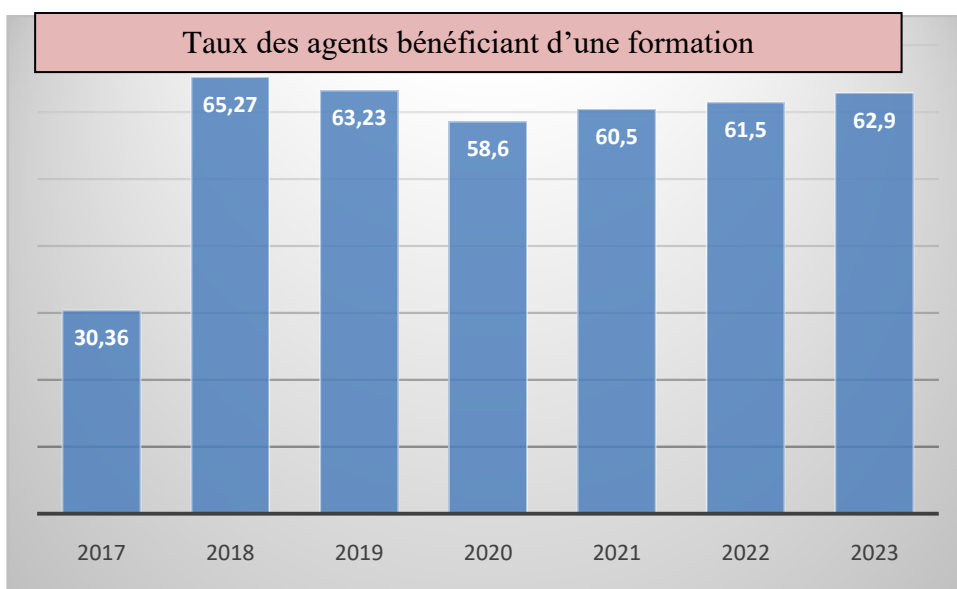
Le chef du service des affaires administratives

## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux des agents bénéficiant d'une formation	%	30.36	65.27	63.23	58.6	60.5	61.5	62.9

## Graphique de l'évolution de l'indicateur



## Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

L'évolution du taux de participation des agents aux sessions de formation d'une année à l'autre est évidente et ceci est dû à l'augmentation du budget alloué à la formation en général. Néanmoins ce budget reste faible, ce qui entraîne l'annulation de quelques sessions programmées dans le plan annuel de la formation et le recours le plus souvent à des sessions de formation avec des structures publiques et moins coûteuses que celles assurées par des privées (90 dinars par jour), ce qui permet pour un même budget de faire participer le plus grand nombre possible des cadres et des agents.

Quant à l'évolution remarquable au cours de l'année 2018, elle est due à la participation d'un nombre assez important de cadres et d'agents dans des sessions de formation programmées avec des structures publiques.

### Les activités liées à l'indicateur

Activités	Procédures
Gouvernance des systèmes d'information	Veiller à l'usage efficace des technologies de l'information en offrant l'occasion pour qu'un grand nombre des agents soient formés en informatique et à la bonne exploitation des informations pour l'intérêt public.
Conduite du changement dans le domaine de l'administration électronique et la sécurité de l'information et généralisation à l'ensemble des cadres et des agents du ministère.	En outre des sessions de formation au profit des cadres chargés du service informatique, poursuite de la mise en place des technologies de l'information et de la communication au sein de l'administration quotidiennement à travers le déploiement des applications électroniques telles que le système Elisa actuellement (système de gestion du courrier) et l'exploitation du courrier électronique fonctionnel (bonne exploitation d'internet).
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sessions de formation dans le domaine de l'informatique</li> <li>-Sessions de formation dans le domaine de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption</li> <li>-Sessions de formation dans le domaine des marchés publics</li> <li>-Sessions de formation dans le domaine de la gestion administrative moderne et dans le domaine de l'approche genre.</li> </ul>	Veiller à développer les compétences et les connaissances individuelles des cadres et des agents du ministère conformément à l'orientation stratégique de l'État en matière de la formation et de développement des compétences des employés.

### Limites de l'indicateur

Fournir les moyens et les crédits nécessaires pour assurer les sessions de formation programmées

### Fiche indicateur 9.1.1.3

#### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Taux de présence réelle au travail
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Maitriser la masse salariale
<b>Objectif opérationnel</b>	Améliorer le rendement des ressources humaines
<b>Définition</b>	Cet objectif vise le suivi du taux de présence réelle au travail
<b>Type de l'indicateur</b>	résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les structures , selon les agents, selon les horaires de travail

#### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Nombre des des cadres et agents présents / nombre total des agents
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires administratives
<b>Mode de collecte des données</b>	Rapports et données à caractère administratif
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Annuelle
<b>Valeur cible (N+3)</b>	97,3% fin 2023
<b>Date de disponibilité de</b>	Juin 2020

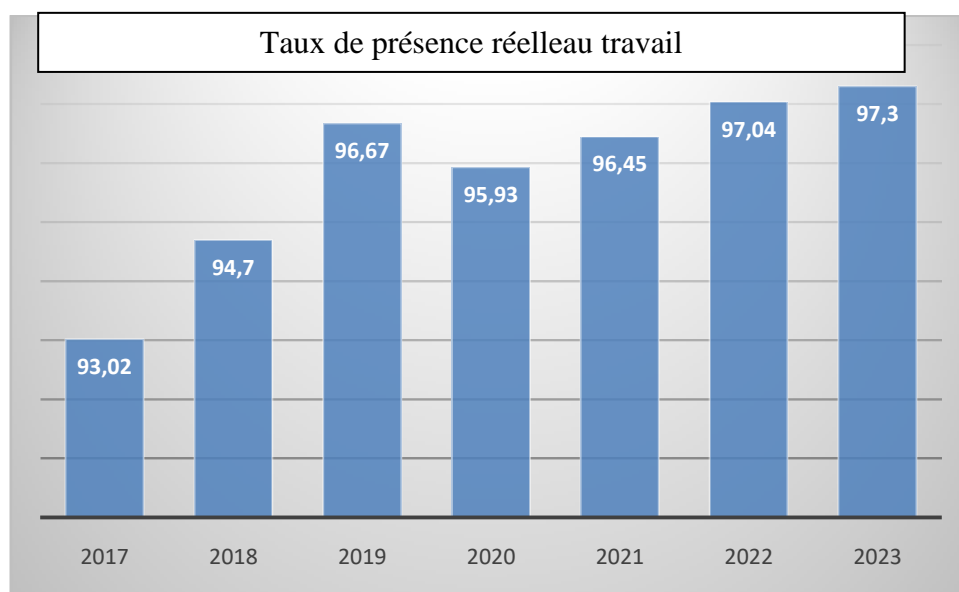
<b>L'indicateur</b>	
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Le chef du service des affaires administratives

## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de présence réelle au travail	%	93.02	94.7	96.67	95.93	96.45	97.04	97.30

## Graphique de l'évolution de l'indicateur



## Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Il est à noter que l'indicateur relatif au Taux de présence réelle au travail connaît une stabilité, et une disparité faible, surtout ces dernières années.

Cependant la diminution du taux de présence en 2020 est due aux cas de maladie de longue durée pour certains agents, ce qui a eu un impact

clair sur la baisse de taux de présence des agents du ministère du Tourisme, tout en soulignant qu'il n'y a pas eu des absences injustifiées et aussi il ya eu une baisse des autorisations de maladie ordinaire.

### **Les activités liées à l'indicateur**

<b>Activités</b>	<b>Procédures</b>
Suivre la présence des agents sur les lieux de travail pendant les heures de travail officielles	-Mise en place des fiches de présence quotidienne dans chaque administration ou structure administrative  -Suivi périodique de la présence

## Fiche indicateur 9.2.2.4

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Taux d'avancement de l'exécution du budget
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Améliorer la gestion des crédits
<b>Objectif opérationnel</b>	Rationaliser la gestion budgétaire
<b>Définition</b>	Cet indicateur permet de connaître l'état d'avancement de l'exécution du budget et de la consommation des crédits alloués.
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les crédits, selon les paragraphes, selon les sous-paragraphes

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Crédits consommés / crédits alloués
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires financières
<b>Mode de collecte des données</b>	Extrait des ordres de paiement et les bons de commande
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Semestrielle



<b>Valeur cible (N+3)</b>	98% fin 2023
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	Juin 2020
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Le directeur du service des affaires financières

## Interprétation des résultats de l'indicateur

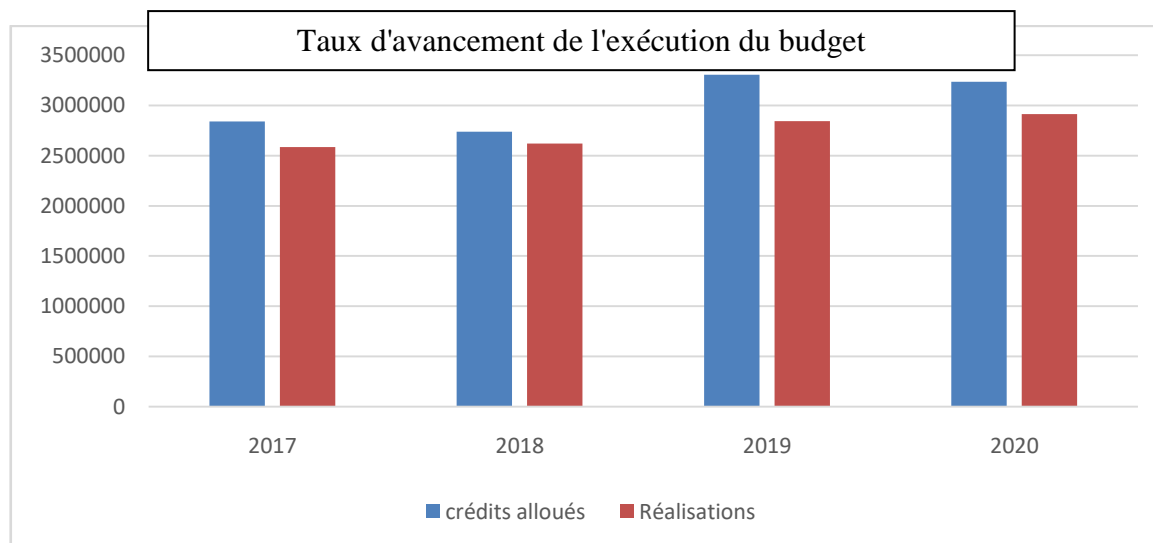
### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

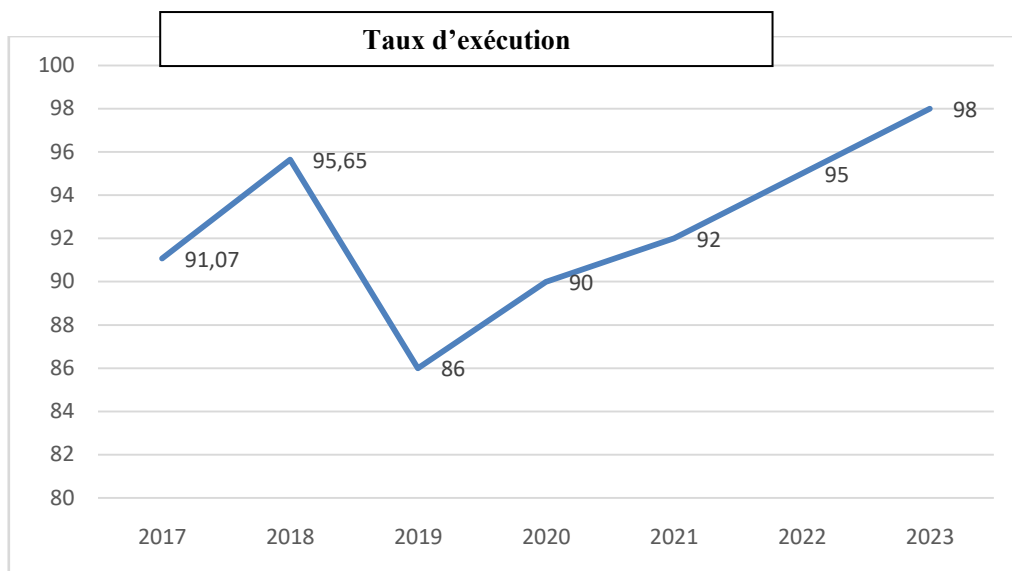
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'avancement de l'exécution du budget	%	91,07	95,65	86,00	90	92	95	98
Crédits alloués	Dinar	2 839 379	2737951	3305899	3236000	3 236 000	3 333 080	3 433 072
Réalisations		2 585 714	2 618 767	2843235	2912400	.....	.....	.....

### Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Nous concluons du tableau et du graphique que le taux d'exécution du budget dépasse 90% au cours des trois dernières années, ainsi le taux de réalisation n'a pas atteint 100% qui est le taux souhaité.

### Graphique de l'évolution de l'indicateur





### Les activités liées à l'indicateur

Activités	Procédures
Décaissement des crédits des paragraphes et des sous-paragraphes du budget de ministère	Emission des bons de commande
Répondre aux besoins des différentes structures	Paiement des factures et dépenses connexes

## Fiche indicateur 9.2.2.5

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Part de la masse salariale dans le budget total
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Améliorer la gestion des crédits
<b>Objectif opérationnel</b>	Rationaliser la gestion budgétaire
<b>Définition</b>	Cet indicateur permet de suivre les crédits de rémunération et leurs consommations du total de budget
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Selon les crédits, selon les agents, selon les montants de rémunération

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Crédits de paiement alloués à la rémunération / Total général du budget
<b>Unité de l'indicateur</b>	%
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires financières
<b>Mode de collecte des données</b>	Ordres de paiement et engagements des dépenses
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Semestrielle

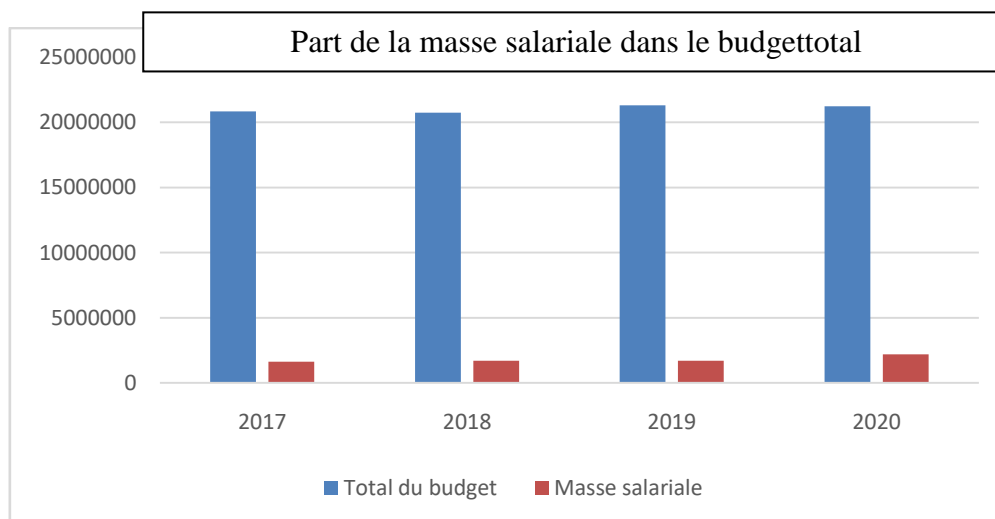
<b>Valeur cible (N+3)</b>	10% du total de budget fin 2023
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	Juin 2020
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Le directeur du service des affaires financières

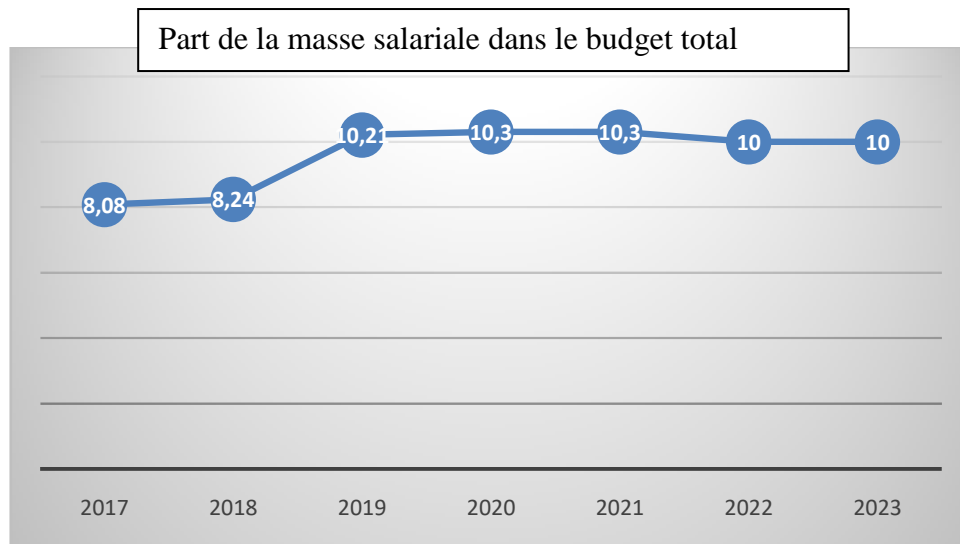
## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Part de la masse salariale dans le budgettotal	%	8.08	8.24	10.21	10.30	10.30	10	10
Crédits alloués	Dinar	20839379	20737951	21305899	21236000	21873080	22529272	23205151
Masse salariale		1 624 452	1 684 528	1 708 018	2187000	2252610	2320188	2389794

## Graphique de l'évolution de l'indicateur





### **Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur**

On constate que le budget relatif à la rémunération est stable pour les trois dernières années avec une fluctuation des crédits alloués au budget total.

Le budget alloués à la rémunération représente plus que la moitié du budget total du ministère

### **Les activités liées à l'indicateur**

Activités	Procédures
Effectuer les opérations relatives à la rémunération et suivre leur exécution dans le système INSAF et AMED	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer les opérations financières relatives à la rémunération</li> <li>- Approuver les salaires</li> <li>- Émission des ordres de paiement</li> <li>- Extraire tous les documents relatifs à la rémunération globale, individuelle, mensuelle et annuelle</li> </ul>

## Fiche indicateur 9.3.1.6

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Coût moyen de réparation et d'entretien par voiture administrative
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Améliorer l'efficacité du programme pilotage et appui
<b>Objectif opérationnel</b>	Rationaliser la gestion du parc auto
<b>Définition</b>	Cet indicateur permet de suivre les crédits de rémunération et leurs consommations du total de budget
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Par type de véhicule, par âge du véhicule, par distance parcourue

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Le montant de réparation d'une seule voiture / les crédits alloués à la réparation et l'entretien
<b>Unité de l'indicateur</b>	Milles dinars
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires financières
<b>Mode de collecte des données</b>	Factures et bons de commande pour la réparation et l'entretien de la flotte de transport
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Semestrielle
<b>Valeur cible (N+3)</b>	1870 dinars <b>fin 2023</b>

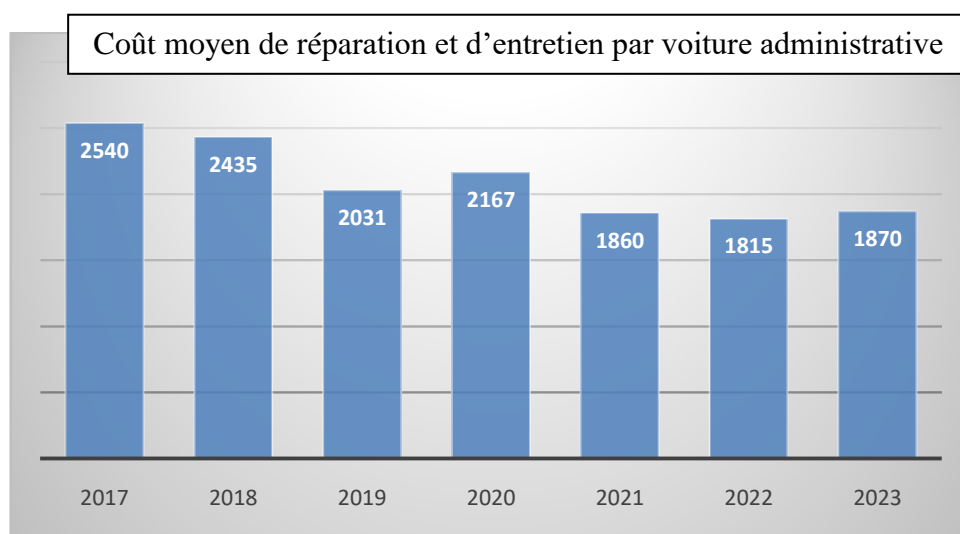
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	Juin 2020
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directeur du service des affaires financières

## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Coût moyen de réparation et d'entretien par voiture administrative	Dinars	2540	2435	2031	2167	1860	1815	1870	

## Graphique de l'évolution de l'indicateur



## Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Nous concluons une augmentation dans le budget d'entretien des voitures administratives au cours des trois dernières années, ainsi que le coût de l'entretien par voiture, et cela pour plusieurs raisons, dont les plus importantes sont:

- La hausse des prix des pièces de rechange et la hausse des coûts de la main-d'œuvre
- L'âge élevé du véhicule et l'augmentation des kilomètres parcourus par véhicule.

## Les activités liées à l'indicateur

Activités	Procédures
Suivre les réparations et l'entretien	Contrôle régulier des voitures
Lancer des consultations pour l'acquisition des pièces de rechange et le coût de la main-d'œuvre pour entretien	Diagnostic des pannes
Émettre des bons de commande et paiement des factures	Effectuer les consultations pour les pièces nécessaires à la réparation après le diagnostic et suivre l'opération de réparation



## Fiche indicateur 9.3.1.7

### Les caractéristiques générales de l'indicateur:

<b>Intitulé</b>	Consommation moyenne de carburant des voitures de service
<b>Programme</b>	Pilotage et appui
<b>Sous-programme</b>	Pilotage et appui
<b>Objectif stratégique</b>	Améliorer l'efficacité du programme pilotage et appui
<b>Objectif opérationnel</b>	Rationaliser la gestion du parc auto
<b>Définition</b>	Cet indicateur permet de suivre les crédits de rémunération et leurs consommations du total de budget
<b>Type de l'indicateur</b>	Résultat
<b>Nature de l'indicateur</b>	Efficacité
<b>Déclinaisons possibles</b>	Par type de voiture, par âge de voiture, par distance parcourue

### Les détails techniques de l'indicateur:

<b>Formule de calcul de l'indicateur</b>	Quantité totale de carburant consommée / nombre des voitures de service
<b>Unité de l'indicateur</b>	Litre
<b>Source des données</b>	Direction générale des services communs
<b>Structure responsable de la collecte des données</b>	Direction des affaires administratives et financières
<b>Structure responsable de l'analyse des données</b>	Service des affaires financières
<b>Mode de collecte des données</b>	Carnets des voitures et les relevés de distribution du carburant
<b>Périodicité de calcul de l'indicateur</b>	Annuelle
<b>Valeur cible (N+3)</b>	1629litrefin 2023

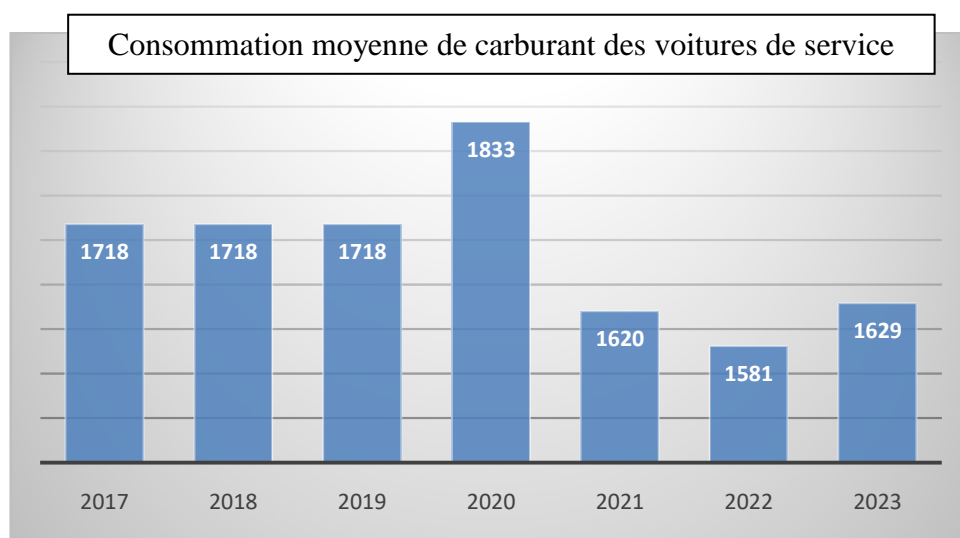
<b>Date de disponibilité de l'indicateur</b>	Juin 2020
<b>Le responsable de l'indicateur</b>	Directeur du service des affaires financières

## Interprétation des résultats de l'indicateur

### Série chronologique des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Consommation moyenne de carburant des voitures de service	Litre	1 718	1 718	1 718	1 833	1 620	1 581	1 629	

## Graphique de l'évolution de l'indicateur



## Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Nous remarquons des fluctuations de la consommation individuelle de carburant des voitures, principalement en raison du vieillissement de la flotte qui affecte la consommation.

## Les activités liées à l'indicateur

Activités	Procédures
Suivre les carnets des voitures	Émettre des bons d'approvisionnement du carburant

Distribuer le carburant	Paiement des factures relatives aux contrats d'approvisionnement du carburant
Suivre les carnets des voitures et vérifier le kilométrage parcouru	Émettre les ordres de mission pour l'utilisation des voitures de service
Suivre les relevés du carburant	Émettre les bons de commande du carburant